
THE LIBRARY OF CONGRESS
1800

ÉTABLISSEMENT

DES

COBOURG EN PORTUGAL

Bruxelles. — Imp. de A. Lacroix, Verboeckhoven et Cie, boulev. de Waterloo, 42.

L'ÉTABLISSEMENT

DES

COBOURG EN PORTUGAL

ÉTUDE SUR LES DÉBUTS D'UNE MONARCHIE CONSTITUTIONNELLE

ÉCRIT SOUS LES YEUX
DU L[t] GÉNÉRAL COMTE GOBLET D'ALVIELLA
ANCIEN ENVOYÉ DE BELGIQUE A LISBONNE

PAR

(Eugène Félicien Albert, comte)
E. GOBLET D'ALVIELLA

DOCTEUR EN SCIENCES POLITIQUES ET ADMINISTRATIVES

PARIS

LIBRAIRIE INTERNATIONALE
15, BOULEVARD MONTMARTRE, 15

A. LACROIX, VERBOECKHOVEN ET C[ie], ÉDITEURS
A BRUXELLES, A LIVOURNE ET A LEIPZIG

1869


LIBRARY
JUL
14
1885
DEPARTMENT OF STATE

AVERTISSEMENT

En remettant en évidence la personnalité de S. M. don Fernando, les derniers événements d'Espagne viennent de nous montrer que trente-deux ans d'expériences politiques n'ont guère converti au goût du pouvoir l'ancien époux de la reine dona Maria II. Nous ne croyons pas sans intérêt de retracer en cette occasion les principales circonstances de ses débuts politiques, quand à l'âge de vingt ans, ce descendant des Cobourg se vit arracher d'un paisible intérieur pour devenir l'époux et le guide d'une reine plus jeune encore, orpheline et déjà veuve, dans les commencements tourmentés d'une monarchie constitutionnelle.

Lorsqu'en 1837 j'allais représenter la Belgique à Lisbonne, je ne cessai, pendant toute la durée de cette mission, d'échanger avec la cour de Bruxelles une longue suite de dépêches sur les hommes et les événements du Portugal. C'est dans cette correspondance, condensée et coordonnée, qu'une plume plus jeune a puisé tous les éléments du présent ouvrage. Il n'eût pas été difficile de refaire cette courte page d'histoire à la clarté des événements ultérieurs ; mais il a paru préférable d'y laisser une précision et un mouvement, qui sont l'attrait, en même temps que le péril des récits composés au jour le jour et sous l'impression du moment.

Ajoutons un mot pour recommander tout particulièrement à l'attention du lecteur les lettres inédites du roi Léopold I, qui se trouvent à la fin de ce volume. Elles ne serviront pas seulement à compléter les révélations antérieures sur les divers principes qui guidaient ce souverain dans son propre gouvernement, mais elles auront encore le mérite d'asseoir sur des preuves positives et suivies la présomption généralement accréditée, qui étendait l'action politique du roi Léopold bien au delà de nos frontières pour faire de ce prince un véritable homme d'État européen.

Bruxelles, 20 avril 1869.

Gal Cte GOBLET D'ALVIELLA.

INTRODUCTION

INTRODUCTION

Le Portugal n'est qu'un petit pays et les faits qu'on va lire ne sont qu'un épisode de son histoire. Mais on trouvera dans ce récit tous les tâtonnements d'un peuple qui s'essaie aux mâles épreuves de la liberté. On assistera au laborieux enfantement du système politique, qui, bien plus que tout l'éclat d'un glorieux passé, vaut désormais au Portugal l'estime et même l'envie de ses voisins. L'importance véritable des nations modernes ne doit pas se mesurer au nombre d'hommes qu'elles peuvent mettre sous les armes, mais au rang qu'elles occupent et au rôle qu'elles jouent dans l'évolution progressive de l'humanité.

Bien des gens se plaignent tout bas d'appartenir à un petit pays. Ces récriminations ne sont pas sans

quelque apparence de fondement. Il est probable que jamais les États secondaires ne pourront plus atteindre à la surprenante fortune de certaines cités antiques. Il est également vrai que les progrès de la civilisation, en atténuant les inégalités morales des peuples, ont considérablement accru l'importance de leurs inégalités matérielles. Nous accorderons même que, si l'on se borne à envisager les rapports actuels des nations, la principale mesure de leur influence respective réside dans l'étendue de leurs territoires et la densité de leurs populations. Mais il faut se garder de ne voir dans les États qu'une agglomération d'unités purement numérique. Si, sous les ressources momentanées d'un peuple, nous recherchons les germes de son épanouissement ultérieur, ne trouvons-nous pas ses principales conditions de vitalité et de croissance dans un élément plus noble qui échappe à toute considération de nombre ou d'espace? Nous voulons parler de l'utilité sociale. Les nations ne vivent et surtout ne prospèrent qu'en raison de leur concours au mouvement général de la société. L'autorité de la philosophie s'appuie ici sur l'expérience de l'histoire.

Cet axiome peut même se rattacher à une théorie récente, pleine de hardiesse et de logique, mais confinée jusqu'à présent dans le domaine des sciences naturelles. On connaît les hypothèses de Darwin que les spiritualistes ont si longtemps combattues de parti pris, sans voir qu'elles n'excluaient ni l'insoluble problème des causes premières, ni l'éternel mystère des causes finales. Parmi les innombrables manifestations des forces créatrices, les seules variétés qui survivent sont les espèces conformes aux milieux où elles naissent et celles qui s'y conforment le mieux se développent invariablement aux dépens de celles qui s'y conforment le moins. De là l'élimination graduelle des plus faibles au profit des plus forts et par suite une tendance continue vers le perfectionnement relatif des êtres. Ces phénomènes se rencontrent également parmi les manifestations de l'activité humaine : Dans tout milieu social qui s'altère ou se modifie, il surgit certaines idées, filles des temps et des lieux, qui se réalisent en quelque sorte par leurs propres forces, dès qu'elles trouvent à s'incarner dans un peuple, un parti ou même un homme. Là est tout le

secret de ce qu'on a nommé des missions providentielles. Qu'un peuple inscrive sur son drapeau une de ces idées fécondes; son avenir est certain et nul horizon ne lui semble fermé. Qu'au contraire il méconnaisse ou déserte sa tâche; on le verra bientôt glisser sur la pente de quelque inévitable décadence. C'est la loi universelle de la Concurrence vitale.

Mais chaque fois qu'on transporte dans l'ordre moral une loi des sciences naturelles, l'étude impartiale des faits nous force bientôt à tenir compte d'un nouvel élément qui caractérise l'espèce humaine et lui assigne son rang sur l'échelle de la création : le plus perfectionné des êtres, comme le plus rudimentaire des atomes, concourent fatalement au plan général de l'harmonie universelle; mais avec une distinction qui est la consécration la plus éclatante de notre liberté et de notre supériorité intellectuelles. C'est que dans les sphères inférieures, les êtres subissent des lois dont ils n'ont ni la direction, ni même la conscience; tandis qu'au sein de l'humanité, c'est nous-mêmes, hommes ou peuples, qui sommes les artisans de nos propres destinées. Nous restons libres de choisir entre le bien

et le mal ; mais ceux-là seuls dont le choix est conforme aux lois de l'organisme social, exercent une influence durable sur la marche de la civilisation. Les autres ne nuisent finalement qu'à eux-mêmes ou à leurs œuvres, inférieures et par suite éphémères. Ainsi se concilie, avec l'évidence de notre libre arbitre, l'action chaque jour plus palpable de la Providence, ou, si l'on veut, la fatalité chaque jour mieux établie des grandes lois qui poussent l'humanité au progrès.

Jetons, à la lueur de ces principes, un rapide regard sur l'état social des nations européennes. Quelles paraissent être les tendances de leur milieu, les lois de leur évolution? Marchent-elles à l'accomplissement de leurs destinées, ou s'attardent-elles à la poursuite de quelque chimère? Graves et redoutables problèmes, que nous n'avons pas la prétention de résoudre, mais qui recèlent le sort futur de notre continent. Nous nous contenterons d'affirmer que les aspirations du siècle paraissent converger vers le développement de l'individu, sous toutes les faces et dans toutes les sphères

de l'activité humaine. Il n'existe peut-être que deux principes universellement admis par les diverses écoles de la politique moderne : toutes se plaisent à bannir l'intervention de l'État partout où l'initiative privée peut assurer le développement individuel et social de ses membres ; de même que toutes placent l'idéal du gouvernement dans une souveraineté populaire où chaque citoyen aurait l'aptitude nécessaire à une bonne gestion des intérêts publics. Sans doute, aussitôt qu'il s'agit de fixer le domaine de cette initiative privée ou de déterminer les conditions de cette capacité civique, alors éclate cette diversité d'opinions qui est le trait le plus saillant de notre époque tourmentée. Mais dès lors toutes les divergences des partis ne se réduisent-elles pas à une question d'opportunité et par leur commun point de départ toutes ne s'effacent-elles pas devant la puissance de cet esprit nouveau qui d'un côté fait élargir, au nom de l'égalité politique, les frontières du pays légal et d'autre côté restreindre, au profit des droits individuels, l'arbitraire de l'intervention gouvernementale ? On ne peut le méconnaître : seules les idées de démocratie et de liberté se dégagent

nettement sur les débris d'une société en dissolution depuis plus d'un siècle.

Cette double tendance est irrésistible; elle se réalisera en dépit des hommes et des théories, des résistances individuelles et des antipathies locales. Déjà, parmi les races latines et germaniques, il n'existe plus un coin de terre où cette influence n'ait modifié les mœurs et les institutions. Malheureusement les notions de liberté et de démocratie, quoique issues d'un même principe, ne sont pas tellement connexes qu'on ne puisse les enrôler dans des camps opposés et par suite en faire une entrave à leur épanouissement réciproque, suivant les craintes et les rancunes dominantes de leurs adversaires communs. De là souvent cette ambiguïté et cette confusion qui jettent tant d'excellents esprits dans un doute cruel sur la marche de notre civilisation, selon qu'ils l'envisagent dans ses harmonies ou dans ses contradictions, dans ses développements réguliers ou dans ses excroissances parasites. Les grandes idées que nous examinons ici sont comme ces torrents dont l'homme ne peut arrêter le cours, mais dont il peut conduire les eaux sur des

terrains qu'elles fertilisent ou sur des plaines qu'elles dévastent : la source n'en ira pas moins à la mer; mais chez les uns elle aura semé l'abondance; chez les autres, moins heureux ou moins avisés, la stérilité et la ruine. Telle est l'image du sort qui attend les nations, suivant qu'elles auront dirigé, dans un sens ou l'autre, les courants intellectuels qui les emportent vers des horizons nouveaux.

Jusqu'ici aucun peuple du continent n'a atteint le dernier terme de sa transformation. En général, il semble que les grands États penchent plutôt vers la démocratie, les petits vers la liberté. Or, on peut remarquer — comme l'Angleterre nous en offre un brillant exemple — que les pays libres s'ouvrent à la démocratie par la seule force de leur développement interne, tandis que les peuples qui ont sacrifié les droits du citoyen au culte parfois excessif de l'égalité se débattent longtemps dans un cercle vicieux de despotisme et d'anarchie. Dès lors, l'utilité actuelle des petits États ne peut être contestée; il semble même qu'ils aient plus de vitalité et d'avenir, parce qu'ils répondent davantage à l'esprit général de leur temps

et parce qu'ils développent mieux la valeur individuelle de leurs citoyens.

Nous n'insisterons pas davantage sur le mérite des petites nationalités, surtout devant les dangers sociaux de leur disparition. D'ailleurs les événements parlent ici plus haut encore que toutes les théories. Il suffit, pour s'en convaincre, de jeter un regard sur les deux monarchies qui se partagent inégalement le sol de la péninsule ibérique.

A l'époque dont ce volume va nous retracer quelques vicissitudes, toutes deux, émancipées dans des conditions analogues, avaient à essuyer les mêmes orages, à affronter les mêmes écueils. Si l'on remonte jusqu'aux premières années de ce siècle, c'est même l'Espagne qu'on voit donner à ses voisins l'exemple et le signal de toutes leurs transformations politiques. On sait les périodes de succès et de revers que traversa l'invasion française en Espagne. Des vicissitudes analogues signalèrent la courte occupation du Portugal, quoique peut-être cette dernière nation jouât un rôle

plus passif dans la perte comme dans la revendication de son indépendance. Lorsqu'en 1807, le faible Jean VI apprit, par le *Moniteur français*, que la maison de Bragance avait cessé de régner en Europe, il s'embarqua précipitamment avec sa cour et ses trésors pour transférer au Brésil le siége de son gouvernement. Quand plus tard les soldats de Junot, vaincus par les forces de sir Arthur Wellesley, eurent été ramenées en France sur une flotte anglaise, les Portugais ne gagnèrent à cette délivrance qu'un changement de maîtres. Non content de ressaisir toute la suprématie économique qu'ils avaient exercée depuis le fameux traité de *Methuen*, les Anglais s'immiscèrent ouvertement dans toute la haute administration du pays. On se serait cru dans une de ces principautés indiennes où les résidents de la Compagnie régnaient et gouvernaient sous le nom d'un rajah fainéant. Mais cette intervention de l'étranger, que rendait plus sensible encore l'absence du souverain légitime, finit par lasser le patriotisme des masses déjà fortement éprouvées par les maux de plusieurs invasions successives. D'autre part, les idées modernes d'émancipation politique

conqueraient, à l'ombre même du drapeau britannique, les classes éclairées de la nation. Enfin l'insurrection espagnole de 1820 vint donner le signal d'une explosion qui, pour être toute pacifique, n'en fut pas moins prompte et décisive. Une junte révolutionnaire s'installa à Lisbonne aux cris de *Vive le Roi, les Cortès et la Constitution!* Les fonctionnaires anglais se rembarquèrent sans qu'une goûte de sang fût versée; Jean VI fut solennellement invité à rentrer dans son ancienne capitale, et des Cortès, composées suivant les nouvelles lois électorales de l'Espagne, se mirent à élaborer la première constitution moderne de la monarchie portugaise.

Ce pacte fondamental, calqué sur l'œuvre des Constituantes espagnoles, peut-être même dans un esprit plus démocratique encore, ne fut terminé qu'après plusieurs mois d'orageuses discussions. Jean VI, qui, s'inclinant comme toujours devant le fait accompli, avait déjà reparu à Lisbonne, prêta tous les serments et accorda toutes les concessions qu'on voulut lui imposer. Malheureusement le Portugal n'était pas mûr pour une aussi large dose de liberté. L'indifférence

politique des masses, les intrigues des anciens privilégiés, la pénurie du trésor et les atermoiements des Cortès, entravèrent bientôt la marche régulière des nouvelles institutions. La séparation définitive du Brésil, qui s'érigea en empire indépendant sous le vice-roi don Pedro, fils aîné de Jean VI, jeta un profond discrédit sur la majorité du parlement qui avait provoqué, par d'imprudentes prétentions, ce fâcheux démembrement de l'ancienne monarchie. Enfin la restauration de l'absolutisme en Espagne par le bras de la France porta un dernier coup aux aspirations libérales des Portugais. A l'instigation de l'infant don Miguel, second fils de Jean VI, une partie de la garnison se souleva dans la nuit du 27 mai 1824, et força bientôt l'impuissant monarque à sanctionner la chute de la Constitution.

Jean VI, caractère pusillanime et mou, n'avait qu'une passion, c'était l'amour du repos. Il passa le reste de son règne à contenir les menées réactionnaires de sa femme dona Maria et les complots dénaturés de son second fils l'infant don Miguel; heureusement à sa mort, en 1826, ce fut à son troisième enfant, dona

Isabelle, qu'en l'absence de l'héritier présomptif, il laissa la régence du royaume.

Cet héritier, c'était don Pedro, qui, déjà empereur du Brésil, allait peut-être reconstituer dans toute son étendue l'ancienne monarchie des Bragance. La légitimité de ses prétentions ne pouvait être douteuse. Mais, avec cette clairvoyance politique qui l'avait jeté dans les bras des idées modernes, il comprit qu'il ne pourrait plus réunir sur une même tête les couronnes de deux États engagés dans des voies irrévocablement divergentes, sans livrer le Brésil aux républicains ou le Portugal aux absolutistes. Déjà dans la mère patrie, les partisans de l'ancien régime, qui connaissaient les tendances libérales du nouveau souverain, affectaient de contester en faveur de don Miguel les droits de l'empereur brésilien à l'héritage du Portugal. Don Pedro imagina alors une combinaison qu'il crut à l'abri de tous les écueils : il abdiqua le sceptre du royaume paternel en faveur de sa fille dona Maria, à peine âgée de sept ans ; il répondit aux aspirations des classes éclairées par l'octroi d'une Charte, qui, sans reproduire toutes les innovations de la dernière Cons-

titution portugaise, contenait les principales garanties des régimes représentatifs; enfin, par une généreuse illusion, dont il devait se repentir plus tard, il s'efforça d'assouvir l'ambition de son frère en lui engageant la main de sa fille et même en lui accordant la régence du royaume pendant la minorité de la jeune reine.

Mais il se trompait, s'il croyait que don Miguel se contenterait de rester l'époux d'une reine constitutionnelle. Le second fils de Jean VI accepta les avances de son frère aîné; mais il ne se servit de ces bienfaits que pour détruire l'œuvre de son bienfaiteur. Dès le lendemain du jour où devant les Chambres il avait prêté à la Charte un serment solennel, on le vit coup sur coup composer un cabinet absolutiste, dissoudre les Cortès justement alarmées et finalement se faire décerner la couronne le 25 juin 1828 par une assemblée des États soigneusement triée (1). Contenu par une populace fanatique, le pays subit passivement cette

(1) Une circulaire publique enjoignit aux municipalités de repousser le vote des électeurs « notoirement opposés aux principes de la vraie légitimité. »

violation du droit héréditaire et de la foi jurée. Quelques *pronunciamientos* partiels, échos impuissants des sympathies chartistes, servirent de prétexte à un régime de terreur que la faction victorieuse fit particulièrement peser sur les classes éclairées du royaume. L'exil ou la fuite de quiconque avait participé au dernier gouvernement, la confiscation des biens, le massacre impuni sinon soudoyé des tièdes et des suspects, l'encombrement des cachots et des présides, enfin le bruit des fusillades et la multiplication des échafauds éclairent sinistrement cette page de l'histoire contemporaine. Une statistique de l'époque prétend que le cinquantième de la population fut emprisonné, exécuté ou proscrit. Même la mort de la reine-mère, en qui semblait s'incarner le mauvais génie de la monarchie portugaise, ne vint pas arrêter le cours de cette sanglante réaction. Comme tous les régimes qui ne reposent pas sur la nature des choses, la tyrannie de don Miguel était condamnée à périr par l'exagération de son propre principe.

Dès le début de l'usurpation, les représentants diplomatiques des puissances européennes avaient una-

nimement flétri l'illégalité du nouveau gouvernement. Mais la stérilité de ces protestations n'avait fait qu'enhardir les absolutistes portugais, qui se savaient secrètement soutenus par la cour de Charles X, comme par l'administration de lord Wellington. Ils finirent même par s'attaquer à des étrangers dont ils enviaient les richesses, ou dont ils suspectaient les idées : des industriels anglais furent molestés et arrêtés. Un étudiant français se vit fouetté en place publique, et un négociant de la même nation arbitrairement jeté aux présides. Mais cette fois les mouvements de 1830 venaient de déchirer les derniers lambeaux de la sainte-alliance; un ministère whig gouvernait à Saint-James et un roi constitutionnel régnait aux Tuileries. Les démonstrations énergiques de la marine anglaise arrachèrent pacifiquement à don Miguel les réparations exigées par l'honneur de la Grande Bretagne. Les premières réclamations de la France eurent moins de succès, peut-être parce qu'elles gardaient plus de ménagements. Mais alors douze bâtiments de guerre forcèrent l'entrée du Tage, s'embossèrent en face des quais de Lisbonne pour dicter leurs conditions au gouvernement terrifié,

et ne repartirent qu'avec toute la flotte de don Miguel destinée à garantir, entre les mains des autorités françaises, l'entier accomplissement des réparations imposées. La France exigeait particulièrement que don Miguel octroyât une amnistie à ses propres sujets. C'était là une concession qu'il ne voulait accorder à aucun prix. Il l'avait même refusée à l'Angleterre, quand cette puissance n'avait mis d'autre condition à une reconnaissance formelle du gouvernement miguéliste. Ainsi, entraîné par les conséquences fatales de sa politique, il repoussait obstinément sa dernière planche de salut et créait lui-même les éléments de sa perte.

Il y avait, au milieu de l'Océan, une île des Açores où flottait encore l'étendard de la Charte. A plusieurs reprises, les forces du tyran étaient venues échouer contre ce rocher de Terceira, qui offrit d'abord aux proscrits un refuge assuré, puis un centre de ralliement. Un jour, le comte de Villaflor, qui y commandait les derniers défenseurs de la cause légitime, vit s'avancer une flottille de navires marchands, militairement équipés, où brillaient les couleurs de la reine

dona Maria II. C'était don Pedro en personne, qui, après avoir renoncé en faveur de son fils à l'empire du Brésil, venait reconquérir à sa fille le royaume du Portugal. On voit que la liberté a aussi ses traditions chevaleresques et ses héroïques épopées. Comment refuser quelques paroles d'admiration à la grande et sympathique figure de cet auguste aventurier qui, après avoir abdiqué deux couronnes, reprend les armes du citoyen pour s'élancer vaillamment, avec une poignée de proscrits, à la délivrance de sa patrie opprimée!

La captivité de la flotte portugaise laissait presque sans défense le littoral du royaume. Don Pedro n'eut aucune peine à diriger une première expédition sur la ville de Porto, où il entra sans coup férir. Mais là, étroitement cerné par les forces miguélistes, il dut longtemps se maintenir sur la défensive, grossissant son parti et organisant ses troupes. Enfin, au mois de mars 1833, un an après son arrivée à Terceira, il infligea aux assiégeants une défaite qui, en dégageant la ville, lui ouvrit l'intérieur du royaume.

Tous les absolutismes, matériels ou moraux, reposent sur une infaillibilité de fait ou de convention qui ne résiste pas à une première atteinte. L'échec des Miguélistes devant Porto devait être le signal de leur déroute. En quelques semaines tout abandonne l'usurpateur : ses garnisons sont chassées des Algarves par les populations insurgées; sa nouvelle flotte est détruite à la hauteur du cap Saint-Vincent; ses troupes, défaites dans plusieurs rencontres, se débandent ou passent à l'ennemi; enfin sa capitale se soulève et rétablit la Charte. Le 24 juillet 1833, le comte de Villaflor, désormais duc de Terceira, proclamait au palais de Lisbonne la régence de don Pedro.

Cependant don Miguel n'avait pas perdu tout espoir; il tenait encore, par l'occupation des principales places fortes, la plus grande partie du pays entre Lisbonne et Porto. Il voyait accourir sous ses drapeaux un grand nombre de volontaires français, qui venaient soutenir en Portugal moins les prétentions d'une légitimité douteuse que la cause de la réaction européenne. Enfin, il avait momentanément trouvé un auxiliaire actif dans l'infant don Carlos d'Espagne, qui com-

battait également, avec l'assistance du parti rétrograde, l'autorité légitime de sa jeune reine et parente, dona Isabelle. Mais à cette concentration de forces absolutistes répondit l'union intime des deux gouvernements qui régnaient à Lisbonne et à Madrid ; en même temps que, par le traité de la Quadruple Alliance, la France et l'Angleterre garantissaient aux efforts combinés des deux jeunes monarchies leur concours moral et même leur appui matériel. Dès lors l'issue de la crise n'était plus qu'une question de temps. Une brillante campagne, dirigée par le duc de Terceira, aboutit, le 26 mai 1834, à la capitulation d'Evora qui éloigna enfin don Miguel du sol portugais. Remarquons, en passant, qu'un corps de volontaires belges s'y distingua, côte à côte avec les auxiliaires espagnols et les troupes portugaises, sous les ordres du maréchal Saldanha et du général Sa da Bandeira (1).

(1) Ce n'est pas la première fois que des volontaires belges allaient soutenir en Portugal la cause de la civilisation. Vers le milieu du douzième siècle on voit une nombreuse troupe de croisés, sous les ordres d'Arnould, comte d'Aerschot, concourir à la prise de Lisbonne et à l'expulsion des Mores par le roi don Alphonse I.

Pendant que ses lieutenants poursuivaient, l'épée dans les reins, les débris des forces miguélistes, don Pedro, resté dans la capitale, s'occupait activement de compléter et d'affermir sa victoire par diverses mesures aussi sages qu'énergiques. Il signala la fin de sa régence par la suppression des communautés religieuses et de certains priviléges ecclésiastiques, qu'il accusait de tourner « au détriment de la véritable religion. » Ces dernières réformes ont été vivement critiquées. Nous ne sommes pas de ceux qui pensent tout permis au pouvoir, lors même qu'il représenterait l'immense majorité des citoyens. Nous croyons à l'existence de droits naturels et imprescriptibles, supérieurs à toutes les vicissitudes des volontés souveraines et des législations écrites. Mais on ne peut nier que parfois aux époques de crise, les peuples violemment jetés hors de leurs voies naturelles n'y peuvent plus rentrer sans quelques nouvelles secousses. Quand tout semble autorisé, parce que rien n'est défendu ou plutôt parce que la force est la seule loi du jour, alors seulement la sainteté du but excuse peut-être l'irrégularité des moyens. D'ailleurs don Pedro, remontant des effets

aux causes et des hommes à l'institution, ne faisait qu'exercer de légitimes représailles contre les premiers foyers de l'usurpation miguéliste et les plus dangereux refuges de la réaction abattue.

Le nouveau Régent ne devait pas jouir longtemps de son triomphe; sentant approcher sa fin, il déposa la dictature entre les mains des Cortès le 15 août 1834, et un mois après, il s'éteignait dans tout l'éclat de sa gloire et encore dans la force de l'âge, avec le sentiment de son œuvre achevée et de son devoir accompli. Empereur et roi, il avait ajouté, aux mérites les plus rares du législateur et du politique, le titre de libérateur en même temps que le prestige de conquérant. Père, il avait, par son abnégation non moins que par sa vaillance, assuré à sa dynastie les trônes du Brésil et du Portugal. Progressiste sincère et éclairé, il avait assis sur des bases inébranlables les grands principes qu'il pensait nécessaires au bonheur des peuples modernes. Ses dernières paroles furent pour exhorter sa fille au respect de la Charte et à l'oubli des dissensions passées. Quand il mourut, le 24 septembre, il n'avait pas trente-six ans!

Don Pedro est peut-être le seul prince que nous puissions réellement surnommer *un fondateur de monarchie constitutionnelle*. Sans doute la configuration maritime du Portugal, ses contacts fréquents avec l'étranger, et même sa longue sujétion aux influences anglo-saxonnes, — qui vivifient tout ce qu'elles touchent, alors même qu'elles oppriment; — y prédisposaient le terrain aux idées de liberté publique et d'indépendance individuelle. Mais sans le génie de don Pedro, sans la justesse de ses vues et surtout l'énergie de ses réformes, jamais la nation portugaise ne se serait si promptement assimilé les germes du tempérament politique qui fait aujourd'hui la force de ses institutions et même la stabilité de sa dynastie. C'est pour avoir reculé devant les conséquences de sa régénération, qu'à deux reprises déjà le Portugal était retombé sous l'étreinte de l'absolutisme. C'est pour avoir manqué, à ses débuts, d'une direction ferme et désintéressée, qu'une monarchie voisine, émancipée dans des conditions analogues, nous a offert pendant un demi-siècle le spectacle affligeant d'une nation loyale et ardente, condamnée à rebondir d'insurrections en

coups d'État vers le renversement de sa dynastie — peut-être dans la fallacieuse espérance de conjurer par cette victime expiatoire l'esprit d'intolérance et de réaction ; comme si c'étaient les révolutions et non les mœurs qui seules fondent la liberté des empires !

Heureuses les nations qui vont à la démocratie par la grande route de la liberté ! C'est pour s'être confiée à cette voie que nous voyons aujourd'hui l'Angleterre accomplir sans secousses et sans déchirements l'évolution la plus inévitable des peuples modernes ; tandis que nos États continentaux se débattent encore dans la pénible gestation dont Tocqueville, il y a un tiers de siècle, décrivait les étranges symptômes. L'égalité des conditions, que cet illustre publiciste proclamait déjà l'évangile du monde moderne, s'affirme de plus en plus dans nos institutions et dans nos mœurs. On peut s'en réjouir ou s'en affliger à divers titres ; mais on n'en peut combattre le développement, sans jouer le jeu des ambitieux et des utopistes qui veulent faire de la démocratie, soit un instrument de leurs chimères,

soit un dérivatif de la liberté. Restreindre l'action de l'État, à mesure que prédomine l'influence du nombre, c'est une politique recommandée par la plus vulgaire prudence à ceux mêmes qui ne voient pas dans l'extension de l'initiative individuelle et de la capacité politique les plus légitimes aspirations du siècle. Il n'existe pas d'autre issue à ces agitations compliquées et sonores, mais trop souvent creuses et stériles, où notre vieux continent dépense le plus clair de ses ressources et de ses forces. Je sais bien que notre société ne peut rétrograder et que si l'Europe laisse échapper son antique prépondérance, il est, au delà des mers, d'autres nations prêtes à ressaisir, pour le porter plus haut encore, le sceptre de la civilisation chrétienne. Mais, si désintéressée que soit notre confiance dans la marche incompressible du progrès, — habitués que nous sommes à l'atmosphère de notre milieu social, — nous n'en verrions pas moins avec une profonde mélancolie l'irremédiable déchéance de ce groupe international qui forme la patrie européenne avec ses défaillances et ses misères, mais aussi avec ses souvenirs et ses grandeurs. Heureusement, entre

les spéculations démagogiques d'un césarisme rajeuni et les mirages égalitaires d'un socialisme renaissant, il reste toujours place à ceux qui ne désespèrent point de détourner vers les horizons plus purs de la liberté le flux encore oscillant de la démocratie européenne!

ÉTABLISSEMENT

DES

COBOURG EN PORTUGAL

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE PREMIER

LES DEUX MARIAGES DE LA REINE DONA MARIA

Majorité de la jeune reine. — Ses fiançailles au duc de Leuchtenberg par don Pedro mourant. — Habile attitude du Prince-époux. — Impopularité de sa nomination au commandement suprême de l'armée. — Sa mort. — Vœux des Cortès en faveur d'un second mariage royal. — Choix du prince Ferdinand de Saxe-Cobourg-Kohary. — Origine et élévation des Cobourg. — Le roi Léopold I. — Premiers rapports de la Belgique indépendante et du Portugal régénéré. — Envoi en Portugal de volontaires belges sous le ministère du général Goblet. — Éducation et caractère du prince Ferdinand. — Mission de M. Van de Weyer. — Le précepteur Dietz.

Quand don Pedro sentit approcher sa fin, il fit proclamer par les Cortès la majorité de l'infante

dona Maria; mais redoutant les périls que ménageaient à la jeune reine son inexpérience et son isolement, il voulut lui assurer sans retard l'appui d'un époux. Le décès même du Régent ne vint pas interrompre le cours des négociations matrimoniales qu'il allait conclure avec le duc Auguste de Leuchtenberg et qu'il avait solennellement confirmées à son lit de mort par le legs de son épée au fiancé de sa fille. Le 8 novembre 1834, les conventions préliminaires étaient signées à Munich; le 1er décembre suivant, le mariage se célébrait à Lisbonne par procuration, et le 25 janvier 1835, le prince-époux débarquait en Portugal.

Ses premières démarches, comme ses premières paroles, le révélèrent prêt à poursuivre les traditions franchement libérales de son illustre beau-père. Malheureusement il devait se heurter à une poignée de mécontents qui, n'osant s'attaquer à la fille de don Pedro, espéraient l'atteindre dans la personne de son époux.

S. M. dona Maria avait formé un premier cabinet sous les auspices d'un personnage peu po-

pulaire, le duc de Palmella, que la tiédeur de ses opinions avait écarté du pouvoir pendant la dictature de don Pedro. Quand cette administration s'avisa de conférer au prince Auguste le commandement suprême de l'armée, l'opposition parlementaire qui, déjà avant la mort du Régent, avait revendiqué au nom des Cortès le droit de choisir l'époux de la reine, profita de cette mesure pour accuser le gouvernement de violer l'esprit de la Charte et de comploter quelque réaction militaire. La Chambre finit même par déclarer que les obligations du commandement suprême n'étaient pas conciliables avec l'irresponsabilité du Prince-époux.

Une pareille déclaration n'était au fond qu'un vote de défiance et l'on allait peut-être assister à de fâcheuses complications, quand, le 28 mars, la mort du prince vint fatalement trancher le conflit. Cette perte inattendue provoqua dans la capitale une émotion où l'on pouvait voir soit une protestation, soit un remords. Les Cortès ellesmêmes ne tardèrent pas à supplier l'auguste veuve de sacrifier sa légitime douleur à l'opportunité

patriotique d'un second mariage, lui laissant d'ailleurs toute latitude dans le choix de son nouvel époux. A vrai dire, le gouvernement de son côté s'était engagé envers les Cortès à ne soutenir que les prétentions d'un prince lié par ses relations de famille à quelque trône constitutionnel de l'Europe. La rumeur publique parut successivement désigner le frère du prince Auguste, le duc de Nemours et le prince de Carignan. Enfin, après plusieurs remaniements du cabinet portugais, on apprit que le choix de la reine s'était définitivement arrêté sur le prince Ferdinand de Saxe Cobourg Kohary.

Ce prince, neveu du roi Léopold et de la duchesse de Kent, appartenait à une branche cadette des Cobourg. On connaît l'étonnante fortune où s'est élevée cette famille, pour s'être jetée à temps dans le courant des idées modernes, pendant que d'anciennes et puissantes maisons s'ensevelissaient sous les ruines d'une société décrépite. Au dernier siècle, les Cobourg étaient encore réduits à un territoire de 29 mille carrés et de quatre-vingt dix

mille habitants. Le duc François de Saxe-Saalfeld Cobourg, aïeul du jeune prince Ferdinand, eut plusieurs filles et trois fils. L'aîné, Ernest, qui lui succéda en 1806, ajouta aux possessions paternelles le duché de Gotha, lorsque les cohéritiers de Saxe-Gotha-Altenbourg se partagèrent à l'amiable les sujets de cette maison éteinte. Mais, même après cet accroissement, la principauté de Saxe-Cobourg-Gotha était encore trop restreinte pour offrir aux frères du duc régnant une carrière digne de leur naissance. Le cadet, Léopold, qui devait s'asseoir un jour sur le trône de Belgique, commença par prendre du service en Russie. Le second, Ferdinand, qui servait dans l'armée autrichienne, épousa la fille d'un magnat hongrois, le prince François de Kohary. En contractant cette union il renonçait à la perspective de voir ses enfants rentrer par alliance dans les familles *ebenburtig* de l'Allemagne. Il alla même plus loin en les faisant élever dans la religion catholique. Mais contre toute attente, cette dernière circonstance, qui les rendait plus étrangers encore aux bran-

ches protestantes de leur maison, devait contribuer un jour à les introduire parmi les familles souveraines de l'Europe catholique.

Il est incontestable que le roi des Belges prit une grande part à l'élévation de sa famille. Personne n'ignore que ce prince avait au plus haut point le sentiment de la parenté et on connaît la haute influence qu'il sut consacrer à l'agrandissement de sa maison. Il n'est pas douteux que ses relations intimes avec la cour de Londres et ses rapports antérieurs avec la jeune monarchie du Portugal ne lui permirent d'influencer considérablement le choix de la reine dona Maria. La Belgique avait déjà donné au Portugal régénéré plusieurs preuves d'une sympathie effective. Dès le lendemain de notre révolution, une poignée de volontaires s'était embarquée à Ostende, pour soutenir sous les drapeaux de don Pedro les principes de l'indépendance nationale et de la liberté universelle. Quand, au mois d'août 1832, je me rendis à Londres pour défendre près de la Conférence les inté-

rêts de la Belgique, j'y rencontrai M. Mendizabal, qui, alors exilé d'Espagne, s'était associé chaleureusement à l'entreprise de don Pedro. Ce personnage, qui devait plus tard remplir un rôle important dans le gouvernement de son propre pays, me vanta longuement le bataillon d'Ostende et finit par me demander de concourir, comme membre du cabinet belge, à la formation d'un nouveau contingent. J'en écrivis aussitôt au roi Léopold, insistant sur l'identité des intérêts qui se trouvaient en lutte dans le midi comme dans l'occident de l'Europe. Sa Majesté reconnut sans peine combien le succès de don Miguel servirait la politique réactionnaire des puissances qui personnifiaient avec un égal acharnement les traités de 1815 et l'absolutisme de l'ancien régime. Des ordres furent donnés au général Évain, alors ministre de la guerre à Bruxelles, et bientôt on put voir un nouveau corps de volontaires belges s'embarquer pour le Portugal où il se distingua par sa discipline comme par sa vaillance jusqu'au triomphe définitif de don Pedro. Le Régent témoigna sa gratitude

à la Belgique en déclarant dans son discours d'inauguration qu'il avait reçu du jeune royaume « des preuves non équivoques de bienveillance et d'efficace amitié. » Ce langage était de nature à rapprocher encore les deux dynasties. Il n'est pas étonnant que le choix de S. M. dona Maria s'arrêta dans la famille d'un souverain qui avait si implicitement reconnu l'analogie de leurs causes et en quelque sorte la solidarité de leurs trônes.

Malheureusement le prince Ferdinand de Saxe Cobourg Cohary comptait à peine vingt ans et ses études n'avaient pas été dirigées vers le gouvernement des États. Plein d'intelligence et de cœur, mais modeste de goûts et réservé de caractère, il avait reçu l'éducation d'un gentilhomme, voire même d'un artiste, plutôt que d'un futur souverain ou d'un homme d'État. Quels furent ses premiers sentiments quand, dans le paisible intérieur du château hongrois, éclatèrent soudain les avances du gouvernement Portugais? L'amour du repos et la timidité de la jeunesse aux prises avec les traditions de la famille et les sollicitations de la gloire

durent se traduire en luttes intimes et émouvantes dont le foyer des Kohary a gardé le secret. Mais nul doute que le roi Léopold ne mit en œuvre toutes les ressources de son autorité pour vaincre les modestes répugnances de son auguste neveu.

Personne ne pouvait méconnaître les difficultés et les périls qui attendaient le jeune prince aux côtés d'une reine, à peine âgée elle-même de dix-sept ans, parmi des mœurs et des visages nouveaux, dans un milieu profondément troublé par une longue suite de révolutions. L'unique moyen de le soustraire aux écueils de cette dangereuse situation, c'était de trouver un homme à qui l'on pût confier en quelque sorte la direction politique de son inexpérience. Ce personnage devait naturellement réunir à une certaine autorité une grande indépendance de vues et de position. Le chercher en Portugal même, c'était, dans l'état encore embryonnaire des mœurs constitutionnelles, y jeter un nouvel aliment aux rancunes intestines des vieilles factions, sinon faire du pouvoir royal l'instrument

d'une famille ou d'un parti. A l'étranger, on ne voyait guère que le roi Léopold, capable de diriger, dans un but complétement désintéressé, les premiers pas de son jeune neveu à travers les chemins épineux des affaires portugaises. Mais pour adapter à toutes les vicissitudes locales les principes généraux que Sa Majesté le roi des Belges regardait comme le véritable code des princes constitutionnels, il lui fallait à Lisbonne un représentant de sa haute influence, qui lui servît à la fois d'observateur et d'interprète. Je fus d'abord destiné à remplir cette mission; mais on ne tarda pas à penser qu'un autre diplomate belge, bien connu par l'importance de son rôle dans les premières phases de notre révolution, serait vu d'un meilleur œil par les partis avancés du Portugal. D'ailleurs, M. Van de Weyer était en ce moment même accrédité à Londres, et l'on pouvait conclure de ses relations intimes avec cette cour également intéressée à la stabilité de la jeune dynastie portugaise, qu'il réussirait tout particulièrement à conserver avec le ministre anglais

de Lisbonne la bonne entente indispensable au succès de leur commune politique.

Parmi les personnes qui se disposaient à suivre le prince Ferdinand dans sa nouvelle carrière se trouvait un homme d'une position modeste, qu'on destinait à remplir dans le cercle de son intimité la tâche confiée à M. Van de Weyer dans les sphères de sa politique ; c'était son ancien précepteur, M. Dietz. Entre le maître et l'élève s'était établie de longue date une de ces familiarités domestiques qui se développent parfois à l'ombre des éducations privées. Le prince lui-même, effrayé de l'isolement qui l'attendait au sortir de la maison paternelle, avait témoigné le désir de conserver dans sa nouvelle fortune cet ami de son enfance, en qui il savait rencontrer un dévoûment poussé jusqu'à l'abnégation. On ne pouvait pas répondre de trouver chez M. Dietz un homme de cour ni même un homme du monde; mais au moins on pouvait affirmer qu'il n'abuserait jamais de son influence, sinon dans l'intérêt même de son auguste pupille. D'ailleurs, on lui réservait le rôle de confident, non

celui de conseiller, et on ne s'imaginait guère qu'il pût jamais s'aventurer dans les hautes régions de la politique, comme si les préoccupations dominantes de l'atmosphère où il allait vivre ne s'imposeraient point par la force des choses à la sollicitude inquiète et passionnée de l'ancien précepteur.

Aussitôt les conventions matrimoniales signées à Cobourg, le prince avait quitté sa famille en compagnie du comte de Lavradio qui avait représenté les intérêts de dona Maria dans les négociations du mariage. Il s'arrêta quelques jours à Bruxelles et à Londres, et enfin s'embarqua pour le Portugal dans les premiers jours d'avril.

CHAPITRE II

LA NUIT DU 9 SEPTEMBRE 1836

Fâcheux débuts du nouveau prince-époux. — Vote des Cortès abolissant le commandement suprême de l'armée. — Nomination extra-constitutionnelle du prince Ferdinand au grade de Maréchal général. — Justification impolitique du cabinet Terceire. — Dissolution des Cortès. — Résultat des élections générales. — Explosion populaire à Lisbonne. — Désarroi au palais. — Défection des troupes. — Répugnance de la reine à se réfugier sur la flotte anglaise. — Ministère Sa da Bandeira. — Adhésion de la couronne à la Constitution de 1822.

Le prince Ferdinand de Saxe-Cobourg-Kohary débarqua en Portugal le 8 août 1836, et dès le lendemain, il s'unissait dans la cathédrale de Lisbonne à l'héritière de don Pedro. Malheureusement un premier nuage troublait déjà la sérénité de cette royale union. Au lieu de l'accueil empressé que le nouveau Prince-époux semblait en droit d'atten-

dre, la population ne lui avait témoigné qu'une froideur voisine de la défiance et de l'hostilité. Quand après la cérémonie, il parut avec sa jeune épouse au balcon du palais pour assister au défilé des troupes, aucun vivat ne vint interrompre dans les rangs ce silence de mauvaise augure, que la sagesse des nations dit être la leçon des rois. C'est que le pays commençait, non sans raison, à soupçonner le contrat matrimonial de garantir au second mari de la reine, toutes les dignités et prérogatives accordées au duc de Leuchtenberg. Déjà le jour même où débarquait le prince Ferdinand, les Cortès, qui espéraient peut-être par la fermeté de leur attitude prévenir le retour d'un déplorable conflit, avaient définitivement supprimé en temps de paix le commandement suprême de l'armée, ajoutant que, même en temps de guerre, on ne pourrait jamais confier cette charge à une personne sans responsabilité réelle.

La couronne ne répondit à ce vote, que par la clôture de la session avant même la discussion du budget, et par le choix d'un ministère prêt à bra-

ver la volonté de la représentation nationale, pour élever le prince Ferdinand au grade tant contesté de Maréchal général. On avait d'abord jeté les yeux sur le comte de Lavradio qui s'était promptement introduit dans la faveur du prince; mais devant les nombreuses relations de famille qui l'unissaient à l'entourage de la souveraine, on redoutait de ne trouver dans cette combinaison qu'un ministère de camarilla, et l'on comprenait encore combien il serait dangereux, surtout dans un moment de crise, d'appeller au pouvoir des hommes guidés par des intérêts de castes ou par des préoccupations de personnes. Il importait de trouver un ministre qui pût mettre une certaine popularité au service des volontés royales et l'on finit par s'arrêter sur le duc de Terceire, moins homme d'État qu'homme d'action, loyal et populaire, mais faible de caractère et trop aveuglément dévoué à la couronne.

Le nouveau cabinet ne pouvait se faire illusion sur le déchaînement qu'allait provoquer au sein des Cortès la violation formelle d'une décision

parlementaire. Mais, dans le vain espoir d'atténuer l'irrégularité de sa conduite, il fit suivre la nomination du prince Ferdinand par une convocation extraordinaire des chambres pour le 29 mai, et il laissa entendre, dans les colonnes du journal officiel, qu'il avait eu la main forcée par des engagements supérieurs. C'est ainsi qu'en politique les fautes s'enchaînent et s'appellent. Quand s'était négocié le mariage de la reine, la famille des Cobourg aurait dû accepter l'expérience du passé; mais, pour une satisfaction d'amour-propre, elle s'était sciemment exposée au retour du conflit qui avait attristé l'agonie du premier Prince-époux. Quand plus tard les Cortès eurent supprimé l'objet même de la contestation, le gounement pouvait encore, par une concession opportune, éteindre l'irritation croissante des esprits; mais il préféra donner spontanément à ses adversaires le périlleux exemple de l'illégalité. Quand enfin une administration, qui voulait trop bien servir le trône, eut fait du prince Ferdinand une occasion de trouble et de discorde, elle aurait dû

endosser toute la responsabilité parlementaire d'une nomination extra-constitutionnelle ; mais elle tenta d'en rejeter le poids sur les personnes qui étaient intervenues dans les négociations du second mariage, sans voir que par là elle avouait l'intervention de certaines influences étrangères dans les destinées intérieures de la nation portugaise. Et quel moment choisissait-elle pour un tel aveu? Un moment où l'opposition venait d'exploiter avec succès la réaction populaire contre l'ascendant politique et la domination commerciale de l'étranger! Le prince Ferdinand était commandant en chef des forces portugaises ; mais toutes les institutions de la monarchie allaient se voir ébranler jusque dans leur fondement!

Des émeutes venaient d'éclater coup sur coup à Porto et à Lisbonne, en même temps que les Miguélistes reparaissaient en armes sur plusieurs points du territoire. Le trésor était vide, les budgets en retard, l'administration désorganisée et tout le pays en proie à cette inquiétude latente qui précède les grandes commotions. C'est au mi-

lieu de ces sombres symptômes que s'ouvrit la session extraordinaire des Cortès; on comprend que l'opposition, possédant les deux tiers des voix dans la chambre nouvelle, brulât d'y manifester ouvertement les sentiments les plus hostiles. Le discours du trône ne contenait pas la moindre allusion aux événements qui divisaient la couronne et les Cortès; mais ces dernières, qui n'avaient aucun motif de garder la même réserve, abordèrent sur-le-champ la brûlante question du commandement suprême. La défense du ministère fut faible et embarrassée. Aux philippiques de ses adversaires il n'essaya d'opposer que la déclaration déjà contenue dans le journal officiel, mais cette fois développée en termes plus explicites encore. Une pareille défense ne pouvait que redoubler les attaques de l'opposition, tant qu'enfin le cabinet crut devoir se rendre au palais pour offrir sa démission à la reine. Mais la cour se croyait assez forte pour tenir tête à l'orage. Les ministres reprirent leurs portefeuilles et au début de la séance suivante lurent au parlement un dé-

cret de dissolution. C'était la réponse du gouvernement à l'attitude des Cortès « qui, portait le manifeste, montraient plus qu'un désaccord d'opinion et blessait du même coup les prérogatives de la couronne, le décorum du pouvoir exécutif et l'indépendance des pouvoirs politiques garantie par la Charte. » La future chambre était convoquée pour le 15 août.

La couronne n'avait fait qu'user de son droit constitutionnel. C'était au nom de la Charte que ce coup avait été porté à l'opposition, c'est sur la Charte que l'opposition s'en vengea.

Le premier résultat des élections parut favoriser la politique ministérielle; mais, si le gouvernement avait gagné une douzaine de voix sur le continent, ce faible succès, qui pouvait encore être annulé par les élections des îles, ne suffisait pas pour briser la résistance d'adversaires aussi tenaces que violents. En outre, le spectacle qu'offrait en ce moment l'Espagne insurgée pouvait à chaque instant trouver des imitateurs en Portugal. Dans les deux partis, on se rappelait que la

révolution espagnole de 1820 avait été suivie, dans l'autre royaume péninsulaire, par une semblable commotion politique. Cette considération n'échappait pas au gouvernement, mais loin de tirer le meilleur parti possible de sa majorité momentanée pour faire face à ses adversaires, il crut tout sauver en gagnant du temps et ajourna encore la réunion des Cortès au 11 septembre, sans prevoir que l'opposition, se voyant fermer la tribune, allait descendre dans la rue. La plus légère étincelle devait suffire à provoquer l'explosion.

Le 9 septembre au matin, on annonça à Lisbonne l'arrivée des députés du Douro. On savait qu'ils appartenaient au parti ultra-liberal et l'on venait d'apprendre que le ministère se proposait de combattre la validité de leur élection ; il y avait là un double titre à l'enthousiasme populaire. Aussi, dès le matin, un attroupement considérable de gardes nationaux et d'hommes du peuple se forma sur les quais où ces députés devaient débarquer vers quatre heures de l'après-midi. A leur arrivée une musique nombreuse joua l'hymne

de 1820, que la foule accompagna bientôt des cris de « *Vive la Constitution de* 1822! » En ce moment un bataillon de la garde nationale débouchait sur la place. Son colonel, qui avait naguère remplacé un patriote fort connu et fort aimé, répondit aux clameurs du peuple par les cris isolés de *Vive la Reine, vive la Charte!* En un instant il fut entouré par la foule, abandonné par ses troupes, renversé de son cheval et forcé de se soustraire par la fuite aux fureurs de la populace.

A partir de ce moment, toute la ville fut pleine de tumulte et de confusion; presque toute la garde nationale passa aux insurgés avec ses chefs; les clubs se réunirent et envoyèrent des émissaires dans tous les quartiers pour attiser l'insurrection, pendant qu'un conciliabule de meneurs rédigeait une adresse qu'on devait plus tard présenter à la reine.

Que faisait la cour pendant que la révolution s'organisait sans obstacle? La reine, le prince Ferdinand et l'envoyé de Belgique, qui avaient dîné à Cintra, venaient seulement de rentrer à Lisbonne.

Ils trouvèrent les ministres déjà réunis en conseil, à l'exception du duc de Terceire, unanimes pour conseiller à Sa Majesté une résistance énergique ; mais quand M. Van de Weyer leur démontra que tout en préparant la résistance, il fallait prévoir l'éventualité d'une défaite et assurer la sécurité de la reine, il ne trouva personne pour assumer la responsabilité d'un appel au ministre britannique. Il fallut que le ministre de la Belgique écrivît lui-même à lord Howard de Walden pour réclamer le secours de sa présence et de ses conseils. La même indécision se révéla dans le cabinet quand il s'agit de diriger sur l'insurrection la troupe accourue à son premier appel pour protéger le palais. Ainsi, unanimes pour conseiller la résistance, ils reculaient tous devant les mesures qui pouvaient seules donner quelque efficacité à cette résistance. C'est tout au plus si le prince Ferdinand put envoyer en reconnaissance le colonel Pimentel avec le 5e chasseurs.

Enfin, on annonce le duc de Terceire. Il va sans doute par sa présence et son audace ranimer

l'énergie de ses collègues, mais il entre pâle, défait, et se jette sur un fauteuil, sans proférer une syllabe. Cette attitude de suprême découragement redouble l'irrésolution de tous ceux qui entourent la reine. En vain M. Van de Weyer persuade le prince de marcher lui-même à la tête de ses troupes. « Il faut attendre, répond-on de toute « part : le colonel Pimentel fait une épreuve ; si « le soldat tient, nous sommes sauvés. » Mais pendant qu'on attendait au palais, la révolution marchait à grands pas, et vers deux heures du matin arrivent les nouvelles les plus sinistres : tandis que Pimentel haranguait sa troupe, les soldats, sans attendre la fin de son discours, avaient fraternisé, aux cris de *vive la Constitution!* avec les gardes nationaux qui marchaient sur la résidence royale ; la cavalerie et l'infanterie de marine avaient suivi cet exemple, en un mot, la défection était complète.

Dès lors la résistance devenait aussi inutile que dangereuse. Il n'y avait plus que deux partis à prendre : rester en cédant, ou se retirer en pro-

testant. Les ministres et le conseil d'État exposaient à la reine la difficulté d'atteindre la flotte anglaise à travers la ville soulevée et le danger d'abandonner le sol du royaume à la révolution victorieuse. Le ministre de Belgique répliquait que c'était au contraire le seul moyen d'assurer la sécurité et de sauvegarder la dignité de la reine. Le prince Ferdinand lui-même se rangeait à cet avis et suppliait la reine de le suivre; mais celle-ci, avec une énergie qui fut une révélation pour tout le monde, déclara que quitter le palais c'était abdiquer, qu'elle ne voulait pas voir proclamer la régence de la veuve de don Pedro, enfin qu'elle préférait exposer sa personne que sa couronne.

Il ne restait plus qu'à attendre les conditions de l'insurrection. Elles arrivèrent le 10 à quatre heures du matin, apportées par une députation que dirigeait le jeune comte de Lumiares. Cette députation, s'exprimant avec fermeté quoique avec respect, demanda le remplacement des ministres et le rétablissement de la Constitution de 1822.

La reine commença par répondre « qu'elle y réfléchirait; » mais elle céda bientôt aux représentations du conseil d'État qui l'engageait à renvoyer son ministère et elle ordonna même à un chambellan de service d'annoncer cette nouvelle à la foule rassemblée devant le palais. De longs cris de joie accueillirent cette résolution : la garde nationale et la troupe de ligne, portant des branches de lauriers au bout de leurs fusils, défilèrent aux cris de *vive la Reine, vive la Constitution!* et, appelée par ces clameurs mille fois répétées, Sa Majesté dut paraître au balcon, pâle et frémissante encore de ses émotions nocturnes.

Avant de quitter le palais, les ministres démissionnaires avaient conseillé de confier la formation d'un nouveau cabinet au vicomte de Sa da Bandeira et au vieux comte de Lumiares. Ceux-ci, appelés en toute hâte, se prêtèrent à cette combinaison, mais à condition que la reine accepterait en principe la Constitution de 1822, quitte à réclamer des Cortès toutes les modifications désirables. La reine garda le silence et les nouveaux

ministres feignirent de voir dans ce silence un assentiment tacite.

Dès lors les troubles paraissaient terminés; il semblait que tout allait rentrer dans le calme et que la cour s'appliquerait exclusivement à tirer de la situation le meilleur parti possible; mais il restait encore près de la reine des conseillers qui regrettaient ses concessions aux insurgés. Lord Howard, qui venait enfin d'arriver au palais, se joignit au ministre de Belgique pour réitérer à la reine ses offres de protection armée, si elle voulait mettre à profit l'apaisement momentané du tumulte pour se retirer à bord de la flotte anglaise et là protester au nom de la Charte contre tout attentat à sa personne ou à son pouvoir. Soupçonnant la voie dangereuse où l'on voulait pousser la reine, les nouveaux ministres sortirent alors du palais sous prétexte de consulter leurs amis politiques, et, pour engager personnellement la reine, ils publièrent au dehors qu'elle avait accepté la Constitution. L'allégresse fut générale et ce fut l'explosion de cet enthousiasme dans les rues de

la ville qui dénonça d'abord à Sa Majesté, l'audacieuse déclaration de ses ministres.

Quand ceux-ci rentrèrent au palais, la reine avait déjà signé une protestation contre l'engagement qu'ils lui avaient faussement prêté devant la foule; mais ils se rejettèrent sur l'impérieuse nécessité qui leur avait commandé sans retard cet unique moyen de sauver le trône. Sa Majesté répondit qu'elle n'en irait pas moins le lendemain protester devant les Cortès, contre la supercherie dont elle était victime. « Eh bien, madame, répliquèrent-ils, nous sommes forcés de déclarer à Votre Majesté, qu'elle n'a plus un soldat pour la protéger ni la défendre. »

En ce moment, comme pour corroborer cette triste assertion, on apprend que les troupes du camp d'Ourique, alarmées par certains mouvements de la flotte anglaise, se sont mises en marche vers le palais. Cette nouvelle achève de porter le découragement dans tous les esprits. « Il faut céder, » s'écrie d'abord la Camarilla et bientôt tous les assistants, à l'exception des envoyés d'An-

gleterre et de Belgique, supplient la reine de ne pas prolonger une périlleuse résistance. La reine saisit alors une plume d'une main convulsive et signe rapidement l'acte de promulgation que lui tendent ses ministres; mais les larmes qu'elle s'efforce de contenir témoignent assez de la violence qu'elle s'impose.

Aussi n'hésite-t-elle pas à remettre immédiatement au corps diplomatique une protestation contre la contrainte dont elle était l'objet. Il est vrai que cet acte n'était pas destiné à provoquer une nouvelle réaction; mais, dans l'esprit de lord Howard et de M. Van de Weyer, il pouvait ultérieurement servir de base à la demande d'une intervention étrangère.

Dans la journée le ministère se compléta de MM. Manoel da Silva Passos à l'intérieur et Lopez Viera de Castro à la justice. Le comte de Lumiares eut la présidence du conseil avec le portefeuille de la guerre; le vicomte de Sa da Bandeira, déjà ministre des finances, se chargea par interim des affaires étrangères.

Cependant la reine n'était pas au bout de cette pénible journée : vers cinq heures du soir elle dut se rendre à l'hotel de ville pour y jurer fidélité à la Constitution de 1822. Pendant le trajet on remarqua qu'elle laissait échapper des larmes et que le prince Ferdinand ne faisait pas meilleure contenance. Cette attitude ne pouvait qu'encourager les secrètes espérances de ceux qui, au milieu de l'ivresse révolutionnaire, rêvaient déjà la restauration de la Charte.

CHAPITRE III

LA RÉVOLUTION PORTUGAISE A L'ÉTRANGER

La Charte de 1826 et la Constitution de 1822. — Espérances du parti chartiste. — Le maréchal Saldanha. — Influence de ses discours sur les envoyés d'Angleterre et de Belgique. — Improbabilité d'une intervention étrangère en faveur de la Charte. — Impression de S. M. Léopold à la nouvelle de la révolution portugaise. — Mission du général Goblet près du cabinet britannique. — Sa dépêche à M. Van de Weyer pour relater l'inutilité de ses efforts.

Cette révolution n'avait pas coûté une goutte de sang : la Constitution qu'elle avait substituée à la Charte de don Pedro en différait à la fois par sa nature plus démocratique et par son origine exclusivement populaire. Emanée de la souveraineté nationale et non plus de la générosité monarchique, elle confiait le pouvoir législatif à une seule chambre et refusait au pouvoir exécutif jusqu'au

droit de *veto*. Certes, les partisans de la Charte n'avaient pas tort de soutenir qu'avec une pareille constitution, aucun gouvernement n'était possible en Portugal; mais cette fois elle ne devait être promulguée qu'après avoir été complétement révisée par les Cortès. Il semblait donc que toute l'influence de la cour devait se concentrer sur cette révision, pour faire introduire dans le nouveau pacte fondamental les modifications nécessaires à l'équilibre des pouvoirs et au prestige de la couronne.

Malheureusement il restait autour de la reine, un parti actif et nombreux qui considérait cette révolution comme le triomphe éphémère d'une faction isolée et hétérogène. On y remarquait au premier rang le maréchal Saldanha, que la nouvelle de l'insurrection avait surpris à Cintra, réparant dans des travaux agricoles les brèches de son patrimoine. Rival militaire de Terceire, il le dépassait en énergie et en talent; mais actif, prodigue et ambitieux, il était homme à poursuivre les plus téméraires entreprises et à ne reculer devant

aucun obstacle, pourvu qu'il y entrevît quelque profit ou quelque gloire. Les dangers de la cour l'avaient rappelé à Lisbonne ; à peine arrivé, il vit le parti qu'il pouvait tirer de la situation et se plaça résolûment à la tête de la réaction. Doué d'une belle prestance, d'une imagination colorée et d'une parole séduisante, il soutenait sans cesse que la contre-révolution était dans tous les cœurs et que, pour éclater, elle n'attendait qu'un signal ; seulement, elle avait besoin d'un point d'appui et cet appui, elle ne pouvait le trouver que dans une intervention étrangère.

Le maréchal réussit tout d'abord à convaincre les envoyés de Belgique et d'Angleterre. M. Van de Weyer n'avait aucune confiance dans les modifications que les Cortès devaient apporter à la Constitution, et, quoique le nouveau gouvernement eût rallié plusieurs personnages importants dont la présence au milieu d'éléments révolutionnaires était un gage d'ordre et de modération, il persistait à ne placer le salut de la monarchie que dans la restauration de la Charte. Quant à lord

Howard, il était d'autant plus porté à encourager les vues du maréchal Saldanha, qu'il rencontrait dans les partisans de la dernière révolution les plus fougueux adversaires de l'influence anglaise. Cependant il ne pouvait se dissimuler combien il serait difficile d'entraîner son gouvernement à concourir, par une expédition militaire, au rétablissement de la Charte. Pouvait-on espérer que l'Angleterre dérogerait aussi facilement au principe de non-intervention, appliqué alors de concert avec la France dans la politique internationale de ces deux puissances? Il y avait bien le traité de la Quadruple Alliance, qui avait placé sous la protection de la France et de l'Angleterre les trônes constitutionnels des deux royaumes péninsulaires; mais ce traité était-il invocable, dans les circonstances présentes? Assurément don Miguel contestait toujours la légitimité du nouveau régime : mais il n'était ouvertement soutenu par aucun secours étranger, et d'ailleurs était-ce lui qui créait les embarras actuels de la monarchie? La France et l'Angleterre étaient, il est vrai,

également intéressées au maintien de l'ordre et des principes constitutionnels en Portugal; mais la révolution de septembre avait-elle renversé les institutions ou menacé la dynastie? N'était-ce pas uniquement le jeu de ces institutions qu'elle avait modifiées, et les prérogatives de cette dynastie qu'elle avait amoindries? Il n'y avait là aucun *casus fœderis* qui pût justifier une intervention étrangère dans les affaires intérieures du Portugal. Les instructions de lord Howard laissaient déjà pressentir que telle serait l'opinion du gouvernement anglais, On en eut bientôt les preuves les plus positives.

Dans ses dépêches au roi des Belges, M. Van de Weyer n'avait pas attendu l'explosion du dernier mouvement, pour en signaler l'imminence. Sa Majesté s'était aussitôt rendue à Londres, pour sonder les intentions du gouvernement anglais, dans le cas où la reine dona Maria se trouverait sérieusement menacée. Ce fut dans cette ville, qu'il apprit la révolution du 9 septembre. Dramatisés encore par la plume élégante de M. Van de

Weyer, ces événements avaient fait la plus pénible impression sur le roi Léopold qui s'attendait bien à quelques agitations populaires, mais qui était loin de prévoir un bouleversement aussi radical des institutions portugaises. J'avais précisément accompagné Sa Majesté à Londres; elle crut utile de m'y laisser à son départ pour exciter la sollicitude du cabinet anglais envers ses jeunes parents et pour obtenir une intervention efficace de l'Angleterre en faveur de la monarchie portugaise. Mais lord Palmerston se retrancha dans une stricte interprétation des traités; ma mission n'eut aucun succès et je dus envoyer à M. Van de Weyer la dépêche suivante.

Londres, le 19 septembre 1836.

« Mon cher collègue,

« Vous ne devez pas douter de la pénible impression « que le contenu de vos dépêches du 10 et du 11 sep- « tembre a fait éprouver au roi. La révolution qui vient « d'éclater à Lisbonne n'était pas chose tout à fait inat-

« tendue, mais la grandeur de la plaie a dépassé toutes « les prévisions de Sa Majesté.

« Ce qui est arrivé ne laisse point de doute que la reine « Dona Maria n'ait diverses espèces de danger à craindre « et le roi n'est pas éloigné d'approuver la résolution « qu'elle a prise de ne donner à ses adversaires aucun « prétexte de spéculer sur sa retraite. Si en la transpor- « tant sur la flotte anglaise, on eût laissé à terre un parti « fidèle de quelque importance, il y eût eu des chances de « lancer des décrets respectés, mais, abandonnée de tous, « son impuissance eût éveillé bien des ambitions.

« L'idée de cette impuissance est le résultat d'une vé- « rité dont on n'est sans doute point convaincu à Lisbonne « autant qu'ici : c'est que l'Angleterre est décidée à ne « *rien faire*, à ne coopérer d'aucune manière, aussi long- « temps que les difficultés du gouvernement portugais ne « seront pas le résultat d'une attaque de l'extérieur.

« Si la vie de la reine était menacée, certes, la flotte « anglaise lui offrirait un asile; on ne doit point perdre « de vue que là se bornerait son intervention. Avant l'ar- « rivée du roi en Angleterre, Sa Majesté conservait encore « un faible espoir de convaincre le cabinet de Londres, « qu'il aurait probablement à se repentir de respecter « aussi scrupuleusement le principe de non-intervention « dans les affaires purement intérieures du Portugal.

« Mais Sa Majesté a rencontré ici des résolutions inébran-
« lables.

« En vous disant aussi nettement que vous ne devez
« pas compter sur une intervention sur laquelle les amis
« de la reine croyaient pouvoir s'appuyer, ce n'est pas
« pour porter le découragement parmi eux, mais plutôt
« pour qu'ils n'épuisent pas leur dévoûment en pure
« perte et qu'ils avisent à des moyens pratiques et cer-
« tains.

« Le roi Léopold ne serait pas éloigné d'employer une
« partie de ses propres forces à rétablir la tranquillité en
« Portugal. Des troupes, je crois qu'il pourrait en fournir
« sur-le-champ, mais il faudrait que l'Angleterre voulût
« bien les transporter et lord Palmerston se refuse à cette
« coopération. Hier encore à Windsor, j'ai cherché à
« faire comprendre à ce ministre que le moment actuel
« était peut-être le seul favorable pour mettre un terme
« aux conséquences les plus désastreuses pour le Por-
« tugal et les plus préjudiciables à l'Angleterre elle-même.
« Ce fut en vain; il parle d'une impossibilité absolue et
« des chances assez nombreuses de voir modifier légale-
« ment la Constitution de 1822. L'on ne cessera cependant
« pas, en présence des convictions dont vous paraissez
« pénétré, d'insister près de lui pour le ramener à des
« opinions plus conformes aux désirs du roi; mais d'autre

« part il faut préparer le terrain à Lisbonne, pour que les « forces qu'on enverrait y fussent appelées d'une manière « plus ou moins régulière et ne se présentassent pas en « laissant tous les partis dans l'incertitude sur le but de « leur débarquement. C'est à vous, mon cher collègue, à « préparer les voies, tandis que l'on s'occuperait de l'or- « ganisation éventuelle de l'expédition.

« Lord Howard est plus que tout autre, en position de « déterminer son gouvernement à seconder le roi, et « j'aime à croire que si cet envoyé partage vos idées nous « pouvons conserver de l'espérance. »

On voit par cette lettre qu'à l'instar du roi Léopold et de lord Palmerston lui-même, j'avais fini par croire, d'après les dépêches de Lisbonne, à l'imminence comme à la nécessité d'une puissante réaction. Mais je n'en étais pas moins convaincu que le gouvernement anglais persisterait jusqu'à la dernière extrémité dans son système de non-intervention et je voulais dissiper une illusion qui pouvait engager dans d'imprudentes démarches la responsabilité de la diplomatie belge.

CHAPITRE IV

PRÉPARATIFS DE RÉACTION

Le lendemain de la révolution. — Esprit réformateur du ministère. — Renaissance du malaise public. — Les clubs et la réaction. — Protestation chartiste des pairs. — Langage de la cour. — Ordre du jour adressé aux troupes par le prince Ferdinand. — Plans du maréchal Saldanha. — Son entretien avec lord Howard et M. Van de Weyer.

En général, le lendemain d'une révolution, lorsque les froides réalités du mécanisme gouvernemental n'ont pas encore glacé la première ivresse du succès, les vainqueurs rivalisent sans peine d'énergie dans le présent et de confiance dans l'avenir. Le calme qui a succédé à l'ardeur de la lutte leur cache encore les écueils de la route et l'éloignement du but; ils croient l'édifice couronné, parce qu'ils voient le terrain aplani. Mais

bientôt les obstacles surgissent ; l'énergie s'affaisse en raison directe des entraves qu'elle rencontre ; la réaction relève la tête et la désunion se glisse dans les rangs des vainqueurs. Plus la confiance était grande, plus la déception est profonde et alors sonne une de ces heures critiques qu'on peut appeler l'épreuve des révolutions.

Ainsi pendant les premiers jours qui suivirent leur triomphe, les révolutionnaires de Lisbonne auraient pu croire qu'une ère de paix et de régénération allait s'ouvrir pour le Portugal. Le ministère, quoique toujours incomplet, déployait une activité que ses adversaires eux-mêmes ne pouvaient s'empêcher de reconnaître et d'admirer. En peu de jours il décréta une foule de réformes importantes déjà réclamées depuis longtemps, soit par les exigences du trésor et l'intérêt de l'administration, soit par les vœux du peuple, les besoins de l'industrie nationale ou même les progrès de la moralité publique. Mais bientôt il se trouva face à face avec les difficultés financières que lui avait léguées le gouvernement précédent. L'État

était sans ressources à l'intérieur, sans crédit à l'étranger. Cependant il fallait, avant la réunion des Cortès, payer les intérêts de la dette, et satisfaire aux dépenses extraordinaires. On vit alors M. de Sa da Bandeira, le ministre des finances, réduit à implorer les conseils de son prédécesseur, M. Da Silva Carvalho, dans une lettre qui était presque un aveu de découragement et d'impuissance.

La situation s'empirait chaque jour. D'une part on apprenait les succès des Miguélistes dans les Algarves, encouragés par les progrès des Carlistes en Andalousie. D'autre part le ministère devait combattre à la fois la résistance de la cour et la pression des clubs. Les violences de ces assemblées qui commençaient à attaquer la majesté royale et rappelaient par les scandales de leurs discussions le fanatisme des jacobins, détachaient peu à peu du parti révolutionnaire les membres de la bourgeoisie modérée et de la noblesse libérale, d'abord favorables à la cause de la Constitution. D'autre part un grand nombre de fonction-

naires avaient donné leur démission avec éclat, quelques-uns même en termes injurieux pour le cabinet. Enfin les pairs, que la Constitution de 1822 dépouillait de leurs prérogatives, avaient déposé entre les mains de la reine une protestation formelle contre la transformation du pacte fondamental sans l'assentiment des deux chambres instituées par la Charte.

Toutes ces démonstrations étaient ouvertement encouragées par l'entourage de la reine. Cependant les ministres et les plus modérés des constitutionnels essayaient encore d'amener Sa Majesté ainsi que son royal époux à quelque démarche de conciliation. Ils lui représentaient que devant l'influence croissante des exaltés, le seul moyen d'arrêter le torrent révolutionnaire, c'était d'y entrer sans réserve et sans détour. Ils démontraient que le sort de la couronne était lié au succès du parti constitutionnel dans les prochaines élections et que pour raffermir ce parti, découragé par son isolement, il suffisait d'un simple rapprochement entre la reine et ses ministres. Mais ce langage

était étouffé par des voix plus nombreuses et mieux goûtées.

Le maréchal Saldanha, les anciens ministres, plusieurs vieux serviteurs de don Pedro et une partie du corps diplomatique, suppliaient la reine de ne pas se laisser entraîner à une démonstration qui compromettrait ses amis sans relever son pouvoir, ni sauver sa couronne. « Qu'attendre, lui disaient-ils, de ces ministres qui laissent envahir leur cabinet par des députations des clubs et qui écrivent sous la dictée de quelques énergumènes ces arrêtés qu'ils promulguent en votre nom? Comment peuvent-ils se flatter de diriger les élections, eux qui sont à la merci de quiconque les gourmande au nom du peuple souverain?... Espérer une Charte moins absurde, moins inexécutable que la Constitution de 1822, c'est se nourrir d'illusions : la loi électorale destinée à l'un des peuples les plus ignorants de l'Europe sera plus démocratique que celle des nations les plus éclairées!... Si vous tombiez dans le piége des septembristes, vous jetteriez le découragement dans le cœur de

ceux qui n'ont résisté aux factions, que parce qu'ils se croyaient sûrs de votre appui. Vous jouiriez d'un instant de popularité dans les clubs et les journaux ; mais votre prestige y perdrait, à l'intérieur comme à l'étranger. »

La conduite de la reine ne laissait aucun doute sur les avis qu'elle prétendait suivre. Elle avait déjà refusé de signer la liste des récompenses accordées aux citoyens qui s'étaient distingués dans la nuit du 9 septembre ; elle repoussa même le projet d'emprunt forcé et divers autres décrets urgents que le cabinet avait soumis à sa signature. Le prince Ferdinand montrait plus ouvertement encore le ressentiment qu'il conservait contre le nouveau régime. M. Passos, s'étant hasardé à lui dire qu'il finirait par aimer la révolution, s'attira cette verte réplique : « Je la déteste et la détesterai toujours, car l'opposition avait tous les moyens légaux de faire connaître et redresser ses griefs. »

Bientôt même, comme pour dissiper tout espoir de conciliation, le prince publia un ordre du jour

où, sous prétexte de prendre congé de l'armée, il mêlait aux glorieux souvenirs de don Pedro, un pompeux éloge de la Charte déchirée par la révolution de septembre. Il niait que la nouvelle constitution fût favorable au bonheur du peuple, et terminait par la promesse de reprendre le commandement suprême, quand l'armée serait rentrée dans la discipline et aurait repris les traditions de don Pedro. Cette proclamation produisit d'abord le résultat qu'avaient espéré les conseillers ordinaires du prince. Elle attira les modérés, rassura les timides et rallia les mécontents. Tous ceux qui craignaient d'être sacrifiés dans la lutte ou abandonnés dans le péril n'hésitèrent plus à s'enrôler sous les drapeaux de la réaction, quand ils virent le prince s'y placer au premier rang. D'ailleurs la reine, dont l'inertie volontaire paralysait le gouvernement, semblait également accepter la solidarité de leur cause.

Mais d'un autre côté, les clubs redoublaient de violence et les populations commençaient à s'alarmer. Les principaux chefs de la réaction recon-

nurent qu'il était temps d'agir. Une espèce de conciliabule fut tenu chez lord Howard entre ce ministre, l'envoyé de Belgique et le maréchal Saldanha. Ce dernier exposa son plan dans tous les détails. Il pensait que le signal du mouvement devait partir de la province. Il se croyait sûr de plusieurs régiments, qui, à son premier mot, se soulèveraient pour le rétablissement de la Charte et la délivrance de la Reine. Avec ce premier noyau, grossi de tous les réactionnaires accourus sous ses drapeaux, il marcherait immédiatement sur Abrantès, la clef de la capitale et de là sur Lisbonne. Quant à la reine, il fallait seulement l'instruire du projet au moment de l'exécution, par crainte de ses confidences à la camarilla. Sa Majesté devrait alors se retirer, soit au palais de Belem, soit sur une frégate portugaise ; d'où elle déclarerait que la Constitution lui a été imposée par la force; puis, nommant un ministère composé d'hommes nouveaux, elle n'aurait plus qu'à convoquer les Cortès d'après les dispositions de la Charte et à réclamer officiellement des se-

cours à la Belgique et à l'Angleterre. « Nous pou-
« vons bien avec nos propres forces, répétait tou-
« jours le maréchal, renverser le parti de la
« révolution, mais nous maintenir jamais! Si je
« prévoyais que cet appui dût nous manquer,
« loin de me mettre à la tête de la contre-révolu-
« tion, je quitterais mon pays à l'instant même. »

Les deux envoyés rassurèrent évasivement le maréchal et sans lui confier que la reine avait déjà formulé sa demande de secours par une lettre autographe à ses augustes alliés, ils affirmèrent que Sa Majesté le roi des Belges était prêt à envoyer ses propres troupes en Portugal, dès que l'on pourrait régulariser leur transport et s'entendre sur les frais de l'expédition.

Ils voulurent ensuite s'assurer si le maréchal avait bien calculé tous les dangers de son plan, et pesé les chances de succès, mais il eut réponse à tout. « Puisque je joue ma tête, dit-il, vous devez
« comprendre que je mettrai la plus grande pru-
« dence dans mes démarches et que je n'agirai
« qu'à coup sûr. Tout ce que je demande, c'est

« que la reine et le prince restent fermes et per-
« sévérants dans la conduite qui leur vaut aujour-
« d'hui notre parfait dévoûment. »

Ces paroles sentaient un peu l'emphase méridionale; car si l'on jouait sa tête pour conspirer en Portugal, aucun homme d'État n'y aurait joui d'une bien longue existence. Cependant les deux ministres se tinrent pour satisfaits et ne firent plus qu'une objection, c'est qu'en concentrant dans les provinces toutes les forces de la réaction, on livrait la capitale aux démagogues et aux anarchistes, gens aussi expéditifs que dangereux. M. Van de Weyer proposa de combiner avec le soulèvement de l'armée un mouvement réactionnaire dans la capitale. On arrêterait les ministres, on disperserait les clubs, et l'on étoufferait ainsi la révolution dans son foyer. Le maréchal promit d'y réfléchir et se retira pour laisser les deux ministres écrire à leurs gouvernements respectifs le résultat de cet entretien.

CHAPITRE V

NÉGOCIATIONS A PARIS ET A LONDRES

Conséquences d'une illusion réciproque. — Seconde tentative du général Goblet à Londres et démarche personnelle du roi Léopold à Paris. — La flotte française dans le Tage. — Offre de troupes belges pour seconder une réaction chartiste. — Embarras du cabinet anglais. — Entretien du général Goblet avec lord Palmerston. — Sa nouvelle dépêche à M. Van de Weyer.

Les envoyés de Belgique et d'Angleterre avaient laissé croire au marquis de Saldanha que la contre-révolution serait soutenue par une intervention étrangère et, de son côté, le maréchal s'engageait à provoquer une réaction générale, s'il obtenait la promesse d'un secours extérieur. Cette illusion réciproque, reflétée par les dépêches diplomatiques de Lisbonne, devait tromper ceux qui, à Bruxelles comme à Londres, n'avaient aucune autre source

d'informations sur les événements du Portugal. Croyant à l'urgence de l'intervention, le roi Léopold résolut alors de reprendre sans retard la campagne diplomatique dont le premier acte s'était fermé à Londres par l'échec de mes tentatives précédentes devant l'imperturbable *non possumus* de lord Palmerston. Mais, en me renvoyant en Angleterre, Sa Majesté ne voulut pas se borner à agir sur le cabinet de Saint-James. Elle se rendit elle-même à Paris pour obtenir du gouvernement français une coopération plus active au rétablissement de l'ordre en Portugal. Le cabinet des Tuileries, qui s'intéressait vivement au sort du gouvernement espagnol, n'ignorait pas la solidarité des deux monarchies péninsulaires. Déjà trois frégates françaises stationnaient dans le Tage; mais elles n'avaient pour mission que de s'associer aux mouvements de la flotte britannique. Le roi Léopold voulait obtenir des instructions plus positives. Il aurait désiré qu'on permît à l'amiral français de débarquer, sur la demande de la reine et même sans le concours de l'amiral anglais, une

force capable de protéger au moins la personne de dona Maria. Il comptait que l'esprit de rivalité, si puissant entre les marins des deux grandes puissances, empêcherait la flotte britannique d'abandonner aux Français le champ de l'intervention, et, une fois les Anglais engagés, il croyait qu'ils seraient entraînés au delà de leurs intentions premières, soit crainte d'empirer la situation par une intervention incomplète, soit honte de reculer, sous les yeux mêmes des Français, devant une poignée d'agitateurs.

Le roi Léopold s'intéressait tellement au sort de ses jeunes parents que, pour raffermir leur trône, il offrait, comme nous l'avons déjà dit, plusieurs milliers de ses propres soldats, pourvu que l'Angleterre voulût les transporter et le Portugal les solder. Cette dernière condition semblait n'offrir aucune difficulté, car on pensait que le Portugal aurait pu hypothéquer à la Belgique, pour la dédommager de tous frais, une de ses possessions territoriales sur la côte d'Afrique. Mais le ministère anglais, rendu plus circonspect encore

par les embarras de sa position parlementaire, semblait voir dans un transport de troupes, mêmes étrangères, une atteinte formelle au principe de non-intervention. C'était ces scrupules que je devais combattre à Londres, en même temps que je recommencerais mes tentatives pour obtenir la promesse d'un secours plus actif en faveur de la monarchie portugaise. « Mettre la « reine en parfaite sécurité sous la protection des « Anglais; alors demander des secours, obtenir « de l'Angleterre qu'elle transporterait ces se- « cours à leur destination, » tel était le plan que le roi Léopold m'avait chargé d'appuyer à Londres (1).

Je connaissais déjà la réponse du cabinet anglais à la demande de secours, remise au nom de S. M. dona Maria par le baron de Moncorvo, ministre de Portugal à Londres. Cette réponse promettait à la reine la *protection* de la flotte anglaise. Mais que signifiait ici le mot protection?

(1) Voir aux pièces annexes les nos 1, 2 et 3.

S'engageait-on simplement à la recevoir sur une frégate de cette flotte? Irait-on jusqu'à assurer sa retraite, si sa personne était menacée? La maintiendrait-on par la force sur le sol portugais? Soutiendrait-on son gouvernement, si elle remplaçait tout à coup son ministère, ou même l'aiderait-on dans l'exécution de ce coup d'État? Telles étaient les différentes interprétations qu'on pouvait donner aux termes vagues et élastiques de la note britannique. Heureusement je savais que, parmi les instructions envoyées à l'amiral, on l'autorisait à occuper un des forts du Tage, sur la demande de la reine, *pourvu que ce fort fût propre à protéger le mouillage de la flotte*. Cette dernière restriction ruinait toute hypothèse bâtie sur l'entrée des Anglais à Lisbonne, et me convainquit définitivement que, pour rendre efficace la protection de la flotte, la reine devait d'abord se retirer au palais de Belem. Effectivement lord Palmerston me confirma bientôt que jamais il n'exposerait une poignée de marins dans une ville aussi considérable et aussi turbulente. « Nos troupes, disait-il, doivent opérer sans

perdre de vue leur base d'opération, c'est à dire le mouillage de la flotte ; jamais je ne consentirai à les engager sur un terrain où elles n'auraient pas *leur queue dans l'eau.* » C'était, du reste, le projet du roi Léopold qui voulait, avant tout, soustraire la reine aux violences des révolutionnaires. D'autre part, cette évasion ne contrariait en rien le plan du maréchal Saldanha. Il était peu important que la retraite à Belem précédât ou suivît le soulèvement des troupes cantonnées en province ; il me semblait même préférable que le signal du mouvement fût donné par la fuite de la reine.

Mais puisque cette fuite devait dans tous les cas précéder le débarquement des Anglais, il devenait évident que jamais les forces britanniques ne provoqueraient l'explosion réactionnaire. Lord Palmerston ajouta même, que, pour motiver la descente à Belem, il fallait que la reine fût sérieusement menacée. Je n'insistai pas sur ce point, parce que je connaissais la légitime répugnance de la politique anglaise à renverser tout ce qui s'intitule un *gouvernement établi*. Mais il me restait à

savoir dans quelle limite la reine, menacée à Belem, pouvait compter sur l'appui des armes anglaises. Était-ce son gouvernement ou seulement sa personne qu'il s'agissait de protéger? Lord Palmerston commença par se rejeter sur la situation parlementaire de son propre ministère qui ne lui permettait pas, devant la force de l'opposition, de mécontenter ses amis politiques, opposés à toute intervention dans les affaires intérieures du Portugal.

« Vos propres renseignements, comme ceux du roi Léopold, lui répondis-je, vous disent que l'abandon de Sa Majesté dona Maria conduit directement au retour de don Miguel. Ne voyez-vous pas que, par crainte de vos amis politiques, vous jouez le jeu de vos adversaires? Que dira la nation britannique, que dira votre propre parti, dont vous redoutez aujourd'hui les susceptibilités, quand il verra revenir, avec son cortége de sanglantes représailles, le tyran dont il a jadis aidé à débarrasser le Portugal. Voilà pourtant où, de conséquence en conséquence, vous mène le respect

aveugle de la non-intervention. Si votre flotte croise dans le Tage uniquement pour assister à la réforme des mœurs portugaises, par les vociférations des clubs, les revues de gardes civiques et l'ouverture de théâtres nationaux, ce déploiement de forces ridiculise l'Angleterre et compromet la reine, loin de la sauver. » Ébranlé par ces réflexions, lord Palmerston finit par admettre que, si la reine se réfugiait à Belem et si elle trouvait des ministres pour signer un appel aux forces de la Grande Bretagne, la protection des troupes anglaises pourrait s'étendre à l'ensemble du gouvernement, *pourvu toutefois, qu'il fût soutenu par une réaction générale.* « Mais, dis-je encore, si la réaction n'était pas aussi étendue, si son succès n'était pas aussi rapide que vous paraissez le prévoir? » — « Dans ce cas, répliqua-t-il, je ne crois pas que la présence de nos troupes puisse être d'une longue durée : c'est tout au plus si nous avons dans le Tage neuf cent vingt hommes et sur ce nombre nous ne pouvons guère en détacher plus de six cents. Si donc la marche de la réaction n'est pas aussi

prompte que décisive, nous ne pouvons rien pour la monarchie portugaise. » — « Pourquoi alors ne pas laisser le soin de la sauver aux troupes que le roi des Belges vous demande de transporter? Vous n'ignorez pas qu'il y a dans le Tage une flotte française à côté de la vôtre et que les troupes qui la montent ont reçu l'ordre de s'associer à vos soldats pour protéger et secourir la reine. Je sais bien qu'elles ne débarqueront pas sans que les Anglais leur en donnent l'exemple; mais après avoir suivi vos forces dans ce débarquement, croyez-vous qu'avec la fougue de leur caractère, elles ne se feront pas gloire, quand vous vous serez retirés devant une poignée de factieux, de succéder à votre influence et même à vos périls? Que n'acceptez-vous les offres du roi Léopold? Si les hommes vous manquent, les bâtiments ne vous font pas défaut. En cédant la place à des troupes belges, vous entraîneriez l'intervention française dans votre retraite et ce ne sont pas les troupes de Sa Majesté Léopold qui peuvent vous porter ombrage. Laissez-les donc soutenir le trône de Portugal puisque

vous-même vous ne voulez lui offrir qu'une sympathie stérile. »

Lord Palmerston hésitait encore, quand je lui apportai la dépêche où M. Van de Weyer prêtait au maréchal Saldanha ces paroles « que la réaction pouvait être opérée par les seules forces des Portugais, mais que pour se soutenir elle avait besoin d'un appui étranger et qu'il lui fallait un an pour organiser une armée nationale. » Or le maréchal Saldanha étant aux yeux des Anglais le grand homme du Portugal, on comprend l'effet que ces déclarations durent produire sur le ministre britannique. « Il faut, s'écria lord Palmerston, que la situation soit bien grave pour que Saldanha s'exprime en termes si positifs sur un sujet si délicat. »

Le noble lord dut enfin reconnaître qu'en proposant à la Grande Bretagne de transporter en Portugal des troupes belges, le roi Léopold rendait un véritable service au gouvernement anglais. Dès lors j'étais arrivé au terme de ma mission. J'avais déjà reçu la promesse que, s'il éclatait une réaction générale, la protection de la flotte anglaise ne ferait pas

plus défaut au gouvernement qu'à la personne de S. M. dona Maria et je venais d'obtenir, sur le transport de l'expédition belge, des paroles aussi positives qu'il était permis d'en arracher à un membre isolé du cabinet britannique. On comprendra facilement que j'étais plein d'espoir dans le succès de la réaction si ardemment espérée et si positivement promise, quand je revins à Bruxelles pour apprendre au roi Léopold l'heureux résultat de ma mission. Mais les événements devaient dévancer toutes nos prévisions et déjouer tous nos calculs.

Avant de quitter Londres, j'avais également instruit M. Van de Weyer des démarches tentées près du ministère anglais :

« De toute cette discussion, lui disais-je, il est
« résulté pour moi la conviction que, si à Lis-
« bonne on pouvait faire le premier pas, alors
« de conséquence en conséquence, l'on arriverait
« au but de toute la sollicitude du roi : Sa Ma-
« jesté Très Fidèle serait sauvée et l'on contribue-
« rait, en même temps, à éviter de grandes com-

« plications dans la politique de l'occident de
« l'Europe.

« En l'absence des autres membres du cabinet, « lord Palmerston n'a pu me donner que son opi- « nion personnelle, mais il m'a dit qu'il s'efforce- « rait de la faire partager par ses collègues ; c'est « donc plein d'espoir pour la réalisation des dé- « sirs du roi que je vais aujourd'hui même repar- « tir pour la Belgique, où il n'y a pas de temps à « perdre pour préparer en silence les moyens de « soutenir et de protéger Sa Majesté Très Fidèle. »

De son côté, le ministre de Belgique à Lisbonne ne cessait d'entretenir notre confiance dans les plans du maréchal Saldanha. Tout semblait se réunir pour assurer la chute de la nouvelle Constitution et le rétablissement de l'ancienne Charte ; on verra, dans le chapitre suivant, si la commotion qui se préparait devait effectivement engloutir cette malheureuse Constitution, qui, méconnue à l'étranger, dénaturée par les clubs et reniée par l'aristocratie, se voyait menacée non moins par l'indifférence des masses que par l'hostilité de la cour.

CHAPITRE VI

LES JOURNÉES DE NOVEMBRE

Les insurrections et les coups d'État. — Indifférence politique des masses portugaises. — Présomption du parti chartiste. — Démonstration militaire contre le palais. — Retraite de la reine à Belem. — Renvoi du ministère Sa da Bandeira. — Le nouveau cabinet et le maréchal Saldanha. — Confiance de la cour dans l'issue du mouvement. — Meurtre de l'ancien ministre Freire. — Panique à Belem.

Généralement les masses, frondeuses par instinct, secondent plutôt les violences anarchiques de l'opposition que l'ambition liberticide du pouvoir. Cependant la révolution que nous avons décrite avait soulevé peu d'enthousiasme en dehors de quelques villes qui s'y étaient spontanément ralliées. Les Chartistes faisaient grand bruit de cette froideur, qu'ils travestissaient en symptôme de mécontentement et d'hostilité. Ils allaient

pourtant se heurter à leur tour contre l'indifférence des populations et avec moins de succès encore que leurs adversaires. Cette insouciance politique était un résultat des mœurs populaires et presque un élément du caractère national. L'indolence naturelle du peuple portugais, aggravée par quelques teintes de fatalisme arabe, n'était qu'imparfaitement combattue par une éducation politique encore restreinte et incomplète. Matériellement libre et tranquille, la masse était profondément dévouée à la dynastie de dona Maria; mais que lui importaient les hommes et les principes qui se heurtaient au dessus de sa tête!

Un autre écueil de la réaction devait se rencontrer dans cet esprit de témérité et de présomption qui, une fois déjà, avait perdu les défenseurs de la Charte. Dès la fin d'octobre, ceux-ci avaient cessé de dissimuler leur impatience. Ils déclaraient que le moment était venu de donner aux révolutionnaires une éclatante leçon et ils blâmaient ouvertement la reine de laisser échapper l'occasion favorable. A les entendre, il n'y avait qu'à

changer le ministère pour opérer tacitement la réaction désirée. Un simple arrêté royal restaurerait la Charte au milieu de l'enthousiasme général et c'est à peine si, pour soutenir le gouvernement, on verrait se lever quelques clubistes, bientôt réduits à l'impuissance par la conscience de leur isolement. Vainement le maréchal Saldanha qui ne trouvait pas les provinces suffisamment mûres pour l'explosion, vainement M. Van de Weyer lui-même qui n'admettait pas sans réserve cette immense popularité de la Charte, s'efforçaient de modérer le zèle et d'étouffer les bravades des plus exaltés. Ceux-ci redoublaient chaque jour d'enthousiasme et partant d'imprudence ; si bien que leur ton vainqueur et leurs folles provocations changèrent en vives appréhensions les vagues soupçons de leurs adversaires. Aussitôt l'effervescence, jusque-là concentrée dans les clubs, se propagea dans toute la ville et le pouvoir tomba dans une sorte d'anarchie, bien propre à développer les terreurs de la masse, comme à favoriser les secrets desseins de quelques meneurs. La garde nationale,

convoquée on ne sait par qui, resta nuit et jour sous les armes. Les troupes, d'abord consignées dans leurs casernes, se concentrèrent spontanément au camp d'Ourique, et le 2 novembre, réunies à la garde nationale, elles se mirent en marche sur le palais des *Necessitades*.

Il devenait évident que les Septembristes voulaient s'emparer de la reine, non dans quelque intention malveillante, mais pour enlever aux projets des Chartistes toute apparence de légalité. Ils s'étaient décidés prudemment à prévenir l'explosion du complot, certains de désorganiser par cette tentative tous les plans de leurs adversaires. Arrivés au palais, ils se contentèrent toutefois de désarmer une partie de la garde et d'enlever le capitaine qui la commandait. Indignée de cet attentat, la reine fit appeler les ministres pour leur demander la cause de cette insulte. Ils répondirent qu'ils n'avaient donné aucun ordre et que ce n'était pas à eux qu'il fallait s'en prendre si une grande effervescence régnait dans la capitale.

Cette déclaration, si elle était sincère, était

peu rassurante, car elle prouvait que les chefs avoués de la révolution pouvaient être débordés à chaque instant. Sa Majesté fit alors connaître à lord Howard le danger qui la menaçait et peu après quelques coups de canon l'avertissaient qu'elle pouvait compter sur la protection de la flotte britannique. Cette démonstration belliqueuse arrêta pendant la nuit les mouvements des Septembristes. Mais au petit jour ils prirent des positions tellement offensives que la reine songea un instant à se réfugier sur un bâtiment anglais. Cette fois encore elle fut arrêtée par la crainte de provoquer sa déchéance. Bien lui en prit, car les abords du palais s'étant dégagés, elle put sortir avec le prince Ferdinand à l'heure habituelle de leur promenade et se diriger immédiatement vers Belem, d'où elle envoya au reste de sa cour l'ordre de venir la rejoindre.

A partir de ce moment tout parut marcher selon les prévisions et les espérances des réactionnaires. La reine, qui, sans perdre un moment, avait appelé près d'elle le corps diplomatique, envoya à sa

garde ainsi qu'aux troupes de la garnison l'ordre de venir la retrouver à Belem. La plupart de ces mesures furent immédiatement exécutées. Malheureusement les chefs de la réaction, voulant laisser aux provinces l'initiative du mouvement, avaient éloigné de la capitale les régiments qui leur étaient les plus dévoués. Tout au plus parvint-on à réunir un bataillon d'infanterie et deux batteries d'artillerie qui se rangèrent en bataille devant le palais. Toutefois c'était assez pour permettre à la reine de traiter d'égal à égal avec son ancien gouvernement. Elle commença par appeler près d'elle les ministres et les principaux fonctionnaires de la capitale. C'était d'un seul coup enlever à la révolution ses principaux chefs. Mais la plupart ne vinrent qu'après avoir obtenu l'assurance formelle de ne pas être inquiétés dans la libre disposition de leur personne. D'autres ne répondirent même pas à l'appel de la reine. Parmi les ministres, le vicomte de Sa da Bandeira préféra sagement rester à Lisbonne où il conservait toute sa liberté d'action. Il considérait son poste

comme le seul terrain, d'où il pourrait efficacement traiter avec la cour au nom de la Constitution. Chef d'un cabinet septembriste, il sentait que sa place n'était pas à Belem. La reine ne devait pas compter sur lui pour contre-signer la restauration d'un régime dont il avait sanctionné la chute. Quant à ses protestations, elles seraient couvertes par les clameurs irritées des Chartistes. Dès lors il était inutile que dans des circonstances aussi pressantes, il se rendît à Belem, uniquement pour chercher sa démission. Tel fut l'unique accueil que reçurent ses collègues MM. de Lumiares, Castro et Passos. A peine étaient-ils introduits devant la reine, que Sa Majesté leur déclara son intention « de ne pas maintenir au pouvoir des hommes qui avaient mis le pays dans un aussi triste état. » Ils furent immédiatement remplacés par le marquis de Valença qui s'adjoignit, pour compléter la nouvelle administration, le vicomte de Banho, le comte de Leiria et le vicomte Boro da Bandeira. Ces noms n'étaient guère connus dans l'histoire politique du Portugal ; mais le ma-

réchal Saldanha avait particulièrement insisté pour que l'on eût recours à des hommes nouveaux : « Tous les autres, disait-il, sont naturellement usés par l'exercice du pouvoir. » On aurait pu lui répondre qu'en Portugal surtout, comme dans tous les pays nouvellement initiés à l'exercice de leurs droits politiques, les masses attachent plus d'importance et de signification aux hommes dont elles connaissent les actes qu'aux théories dont elles ignorent la portée. D'ailleurs il est toujours dangereux, dans des temps d'incertitude et de violence, d'appeler au pouvoir des hommes sans programme et sans couleur, qui, n'étant liés par aucun précédent, sont jugés capables de tous les excès et qui, n'étant engagés avec personne, excitent la défiance de tous les partis. Le marquis de Saldanha semblait naturellement désigné pour présider le nouveau ministère. Mais il ne s'était réservé que le commandement des forces royales, ne voulant pas, ajoutait-il, qu'on l'accusât « d'avoir bouleversé le pays pour conquérir un portefeuille. » En réalité, il comptait qu'avec les nouveaux mi-

nistres, son influence ne rencontrerait pas d'obstacle.

Avant de se retirer, M. Passos avait demandé qu'une amnistie fût accordée à tous les auteurs de la dernière révolution. La reine n'avait garde de repousser une mesure propre à grossir son parti de tous les tièdes, qui, engagés dans le mouvement révolutionnaire, y étaient uniquement retenus par la crainte des représailles chartistes. On pourrait trouver que M. Passos eut tort de choisir pour cette demande un moment où la cour rompait ouvertement avec la légalité et où la reine venait de le démissionner sans façon. Mais son but, en réclamant cette mesure, était moins d'assurer le salut de ses amis dans la prévision d'une défaite que de poser les bases d'un compromis entre les deux camps. Et puis, les partis portugais n'ont-ils pas toujours le bon esprit, même dans le feu de leurs dissensions, de se garantir réciproquement l'impunité du vaincu? Cette longanimité tacite rendait peut-être les crises plus fréquentes; mais elles les rendait aussi moins graves et moins terribles.

Pendant que M. Passos emportait à Lisbonne l'acte d'amnistie qu'il avait rédigé lui-même, le nouveau ministère publia un décret qui rétablissait la Charte. Cette dernière résolution fut acclamée par tous les assistants. L'enthousiasme était immense; tout le monde se félicitait déjà comme si la réaction était accomplie et la capitale pacifiée. Il est vrai que les événements semblaient justifier cette présomption. On venait d'apprendre que l'infanterie de marine s'était réunie aux troupes chartistes. On annonçait l'arrivée de la garde nationale à cheval qui avait traversé toute la ville pour voler au secours de la reine. Enfin on voyait sur le Tage une foule de barques pleines d'hommes armés qui venaient se joindre aux défenseurs de Sa Majesté. Déjà la cour était tellement rassurée sur l'issue de la lutte que les membres du corps diplomatique crurent pouvoir se retirer vers leurs hôtels, tandis qu'au palais on s'encourageait mutuellement à prendre des mesures énergiques pour garantir et compléter les succès obtenus pendant la nuit.

Mais soudain la scène change : un grand tumulte

s'élève vers le pont d'Alcantara. On voit ceux qui gagnaient le palais isolément ou en bandes hésiter un instant, puis rebrousser chemin en toute hâte. En même temps une sinistre rumeur pénètre dans Belem et jette la consternation dans tous les cœurs « *Freire est mort! ils ont tué Freire!* » Tels sont les seuls cris qui s'entre-croisent au milieu de la plus violente confusion. Cette rumeur n'était malheureusement que trop fondée. Au moment où cet ancien ministre s'efforçait de gagner le palais, revêtu de ses insignes et de ses décorations, sa voiture avait été arrêtée par la garde nationale au passage du pont d'Alcantara. A peine reconnu, il était tombé sous les balles et les baïonnettes de quelques forcenés. Il est triste que la seule victime de ces troubles fût un homme aussi universellement estimé pour sa droiture et son zèle. Fils de ses œuvres, José Freire devait à son esprit et à son talent la haute réputation dont il jouissait.

L'impression que produisit ce meurtre serait presque incroyable pour quiconque ignore le carac-

tère ordinairement si inoffensif des révolutions portugaises. Ce sang répandu sans provocation renversait toutes habitudes et bouleversait tous les esprits. Les Chartistes de Lisbonne restèrent cachés dans leurs demeures et ceux qui étaient en route pour Belem se dispersèrent en jetant leurs armes. Au palais l'épouvante était à son comble; on ne pouvait plus rien obtenir des ministres; les décrets déjà signés restaient sans exécution; la proclamation de la reine était retirée de l'imprimerie et la camarilla s'apprêtait soit à regagner secrètement Lisbonne, soit à se réfugier sur la flotte anglaise. La vue de cette panique acheva de démoraliser les troupes déjà lassées de leur inaction. Un officier d'artillerie s'étant mis à crier : *Vive la Constitution!* une vingtaine d'hommes répétèrent ce cri et sortirent des rangs en entraînant deux canons. Au milieu de ce désordre, le prince Ferdinand sort du palais, saute à cheval et, suivi de quelques fidèles s'élance, le sabre en main, à la poursuite des canonniers qui abandonnent leurs pièces pour continuer à fuir vers la capitale. Ce vaillant exemple ralluma

quelques étincelles de courage. Mais l'enthousiasme avait été frappé au cœur et les rangs des Chartistes continuèrent à s'éclaircir. Bientôt on dut reconnaître qu'on ne pouvait plus compter sur la troupe de ligne et, pour comble de disgrâce, on apprit que la garde nationale avait repoussé l'amnistie, en même temps qu'une junte s'installait à Lisbonne sous prétexte de veiller au maintien de la tranquillité publique et des institutions nationales.

CHAPITRE VII

RENTRÉE DE LA REINE A LISBONNE

Démarches conciliatrices de M. Passos. — Mouvement offensif des Septembristes. — Débarquement des Anglais. — Les conditions de la Junte. — Rappel du général Sa da Bandeira au pouvoir. — Désappointement de lord Howard et de M. Van de Weyer. — Convocation des Cortès pour établir un compromis entre la Constitution et la Charte. — Rentrée de la cour dans la capitale. — État général des esprits. — Départ de M. Van de Weyer.

C'est au milieu de ce revirement que M. Passos reparut à Belem pour renouveler ses tentatives de conciliation. Il commença par signaler à la reine les dangers d'une intervention étrangère, affirmant que les mouvements de la flotte anglaise redoublaient l'irritation populaire, et que le débarquement d'un seul détachement rendrait toute transaction impossible. Lord Howard répondit que

l'unique mission de la flotte consistait à protéger la personne de la reine. Il ne tiendrait donc qu'aux Septembristes de ne pas rendre cette protection nécessaire ; d'ailleurs le débarquement des troupes n'aurait lieu que si la garde nationale s'avançait sur Belem avec des intentions hostiles.

Pendant cette discussion, les conseillers de la reine, prévenant les désirs de Passos, voulurent utiliser sa présence pour arrêter les bases d'un compromis. La reine nomma une commission composée de MM. le duc de Palmella, le maréchal Saldanha, Trigoso, Passos et son compagnon Saraisa. Ces messieurs admirent avant tout la nécessité de fusionner dans un nouveau pacte fondamental la Constitution de 1822 et la Charte de 1826, pour effacer jusqu'au nom des deux partis qui bouleversaient l'État. Sur cette base, ils rédigèrent des conditions que M. Passos se chargea d'aller soumettre à la ratification de ses amis politiques.

Mais à peine était-il rentré à Lisbonne qu'un piquet de cavalerie septembriste et deux pièces de

canons marchèrent sur le palais. Devant cette violation flagrante des engagements pris par M. Passos, la reine n'hésita pas à réclamer les secours de la flotte anglaise. Lord Howard fit alors débarquer cinq cents hommes de la marine et une batterie d'artillerie qui prirent position entre le palais et le pont d'Alcantara avec l'ordre de se tenir sur la défensive. A partir de ce moment, toute communication fut interrompue avec la ville et, comme la nuit s'était écoulée sans que M. Passos eût reparu, on envoya à sa recherche le colonel Barreiros. Cet officier revint bientôt avec une lettre du négociateur septembriste portant qu'il ne reparaîtrait pas en personne, parce qu'il avait été gravement insulté en quittant le palais. Effectivement quelques exaltés, sans réfléchir aux terribles conséquences de ces sanglantes représailles, avaient voulu venger sur lui la mort du malheureux Freire et il avait fallu tous les efforts du maréchal Saldanha pour l'arracher aux mains de ces trop zélés royalistes.

Quant au projet de compromis que M. Passos

avait reporté à Lisbonne, la Junte le considérait comme annulé par l'intervention des troupes anglaises dans les affaires intérieures du Portugal. Que si cependant la reine parvenait à obtenir le rembarquement immédiat de l'étranger, la Junte accepterait les avances de la commission, avec cette modification que les Cortès, chargées de refondre les deux pactes fondamentaux de la monarchie, seraient convoquées, non d'après la Charte de don Pedro, mais d'après la Constitution de 1822, conformément au décret du 8 octobre dernier. Sa Majesté s'engagerait, en outre, à ratifier tous les actes posés par le gouvernement depuis la révolution de septembre. Enfin, elle était instamment priée de choisir un cabinet digne de la confiance publique.

Ces contre-propositions ne furent pas soumises à la première commission où l'on craignait encore l'influence belliqueuse du maréchal Saldanha ; mais aux anciens membres du conseil d'État qui, dans les circonstances critiques, ne brillaient guère par leur témérité. Sans prendre l'avis du

maréchal, ils lui demandèrent simplement sur quelles forces, il pouvait encore compter pour réduire la Révolution, et le commandant des troupes royalistes dut avouer que les derniers soldats demeurés fidèles manifestaient des symptômes de lassitude, sinon de découragement et de défection. Dès lors il ne restait que trois partis à prendre; se réfugier sur un bâtiment anglais; se soumettre aux conditions des Septembristes; enfin charger M. de Sa da Bandeira de former un ministère de conciliation. On sait les motifs qui portaient la reine à repousser le premier de ces projets. En dépit des poltrons qui se tenaient encore dans son entourage, elle n'était pas encore réduite à subir le second. C'est donc au troisième qu'elle s'arrêta.

Le corps diplomatique ne fut pas immédiatement instruit de cette décision. Sur la demande formelle des ministres, M. Van de Weyer et lord Howard s'étaient rendus près du baron de Bois-le-Comte, le nouvel envoyé des Tuileries, pour obtenir la coopération des troupes françaises. On a vu que les instructions du gouvernement français ordon-

naient à la flottille stationnée dans le Tage de concourir à la protection de la reine dans les mêmes limites que les forces anglaises et on se rappelle quelles espérances le roi Léopold fondait sur la coopération des deux puissances rivales. Mais pendant que lord Howard combine le débarquement avec le ministre de France, la nouvelle se répand soudain que la reine demande le rembarquement des soldats anglais et que le maréchal Saldanha en personne se rend dans la capitale pour en ramener M. de Sa da Bandeira. On conçoit l'étonnement et l'irritation de lord Howard comme de M. Van de Weyer, qui, après s'être fiés aux brillantes promesses du maréchal, voyaient maintenant ce promoteur de la réaction désespérer de sa cause et travailler lui-même au retour de ses adversaires, sans avoir tenté toutes les chances et épuisé toutes les combinaisons qu'il avait introduites dans ses plans.

Cette fois le vicomte de Sa da Bandeira arriva sans se faire attendre. Il déclara n'accepter la mission de former un nouveau cabinet que si la reine

consentait à convoquer les Cortès d'après le décret du 8 octobre « pour introduire dans la Constitution de 1822 et la Charte de 1826 toutes les modifications nécessaires à la liberté légitime de la nation et aux prérogatives du trône constitutionnel. » Sa Majesté voulait d'abord attendre le retour de MM. Van de Weyer, du baron de Bois-le-Comte et de lord Howard, mais sur le bruit d'un nouveau mouvement tenté par la garde nationale vers le palais, une telle épouvante reparut dans l'entourage royal qu'elle n'hésita plus à signer le décret de convocation.

La désertion était générale; les derniers défenseurs de la Charte se dispersaient dans toutes les directions et la camarilla avait disparu. En un instant le palais fut désert. C'était le dernier acte du drame. Une seule victime avait suffi pour plonger ce mouvement, salué à son début par les cris victorieux d'un parti que grisait son propre enthousiasme, dans des incertitudes et des tergiversations plus funestes encore aux gouvernements qui s'insurgent contre les volontés de la nation qu'aux

gouvernements qui se défendent contre l'insurrection de leurs peuples.

Cependant la nouvelle des concessions royales commençait à se répandre dans Lisbonne. Bientôt arriva à Belem un message de la garde nationale qui priait respectueusement la reine de revenir parmi ses « fidèles sujets. » Elle céda, sur le conseil du général Sa da Bandeira, et rentra dans sa capitale au milieu d'une déférence et même d'un enthousiasme sincères; puis la foule se dispersa et l'ordre ne fut plus troublé que par une collision sanglante entre un bataillon de la garde nationale et la brigade de marine qui avait chaleureusement soutenu à Belem la cause de la Charte.

On peut trouver étrange que la couronne sortît de cette épreuve en apparence plus forte et plus respectée; mais il faut se représenter la joie des Lisbonnais, se croyant débarrassés pour longtemps des intrigues réactionnaires, qui avaient jusque-là assombri l'horizon. Cette dernière crise avait épuré l'atmosphère politique, la veille encore si chargée de ténèbres et d'orages : Ce n'étaient pas

seulement les Chartistes qui s'étaient fait illusion sur les ressources réelles de leur parti ; les craintes des Constitutionnels étaient aussi exagérées que les espérances de leurs adversaires. Désormais la Charte semblait irrévocablement condamnée et par cela même que dona Maria avait pu apprécier la faiblesse comme les périls des conseils réactionnaires, les Septembristes pensaient qu'elle ne se laisserait plus entraîner légèrement dans une lutte compromettante contre les institutions de son peuple. Du reste ils avaient toujours respecté la personne royale, même dans leurs plus violentes attaques contre l'entourage de la reine, et cette fois encore c'est uniquement sur les conseillers ordinaires de la couronne qu'ils rejetaient la responsabilité des derniers événements.

Un de leurs principaux griefs c'était l'intervention diplomatique et militaire de l'étranger dans les affaires intérieures du pays. Les Chartistes avaient commis une grande faute en basant leurs projets de réaction sur un concours de l'extérieur. C'était blesser l'orgueil de leurs concitoyens et nier

les tendances de leur époque. Ils en eurent une preuve éclatante dans l'indignation que souleva, le 5 novembre, le débarquement des troupes anglaises. Sans cet incident, la réaction aurait évidemment obtenu de grands avantages dans le compromis qui se préparait. Mais à l'aspect des uniformes britanniques, ce ne fut plus seulement une lutte entre Portugais sur la nature et la forme de leurs institutions; ce fut une question d'indépendance nationale, qui arma tous les bras contre l'étranger et contre ses alliés de l'intérieur. On accusait l'Angleterre de vouloir perpétuer l'anarchie en Portugal au profit de son ascendant, et après la victoire, les vainqueurs donnèrent le titre de *Journées nationales* aux événements des 4, 5 et 6 novembre.

Or quels étaient les conseillers apparents de la politique qui avait jeté la reine dans les bras de l'étranger? Aux yeux de la foule, c'étaient avant tout les représentants des puissances étrangères, c'était lord Howard en qui s'incarnait naturellement l'influence anglaise; c'était principalement M. Van de Weyer qui n'avait jamais dissimulé le

but de sa mission et l'importance de son rôle.

Le diplomate belge s'était engagé dans une voie, où, pour se maintenir, il devait réussir à tout prix : Son succès eût redoublé à Lisbonne sa réputation et son influence; mais un échec le plaçait dans la plus insoutenable des positions. Entraîné dans une fausse voie par les illusions du maréchal Saldanha et ensuite accusé par les réactionnaires de n'avoir pu leur fournir l'intervention espérée, il était vivement attaqué par les Septembristes qui connaissaient ses sentiments et son crédit. Il comprit lui-même que dans un pareil moment sa présence était plus nuisible qu'utile à la reine et, aussitôt après la défaite, il demanda son rappel. Quelques jours après, il quittait Lisbonne pour reprendre ses fonctions d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près la cour de Londres.

DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE VIII

LE PORTUGAL APRÈS LES JOURNÉES DE NOVEMBRE 1836

La succession de M. Van de Weyer à Lisbonne. — Forces du parti ministériel. — Les bases du nouveau pacte fondamental. — Premiers embarras du cabinet. — Découragement intime de la couronne. — Dona Maria II. — La camarilla. — Intervention de M. Dietz. — Envoi du général Goblet en Portugal.

L'issue du mouvement chartiste me causa personnellement une vive émotion. Je n'ignorais pas que le roi Léopold me destinait toujours à remplacer M. Van de Weyer près de Leurs Majestés portugaises et je ne pouvais me dissimuler l'étendue des difficultés que me léguaient les derniers événements. Je devinais sans peine les

obstacles que j'aurais à surmonter et les préventions que j'aurais à combattre parmi les vaincus non moins que parmi les vainqueurs de la dernière commotion. Longtemps la reine et le prince-époux s'étaient montrés dociles aux inspirations de leurs conseillers étrangers; mais aujourd'hui qu'à Lisbonne on rejetait en grande partie sur l'influence extérieure la responsabilité des derniers troubles, se fieraient-ils encore, dans la direction de leur politique, aux représentants d'une influence si tristement expérimentée et si universellement attaquée? D'autre part, l'intervention de mon prédécesseur avait d'autant plus profondément blessé l'esprit national des Portugais que son action avait été plus énergique et plus ostensible. Dès lors quel accueil pouvait attendre de l'opinion publique la personne qui voudrait continuer à Lisbonne le rôle de M. Van de Weyer? Le temps seul pouvait éteindre les susceptibilités du patriotisme portugais et rouvrir la voie à l'influence étrangère. Ces réflexions furent partagées par le roi Léopold qui laissa écouler plusieurs

mois entre le retour à Londres du ministre belge et mon envoi à Lisbonne. Il fallut même pour décider mon départ que de graves symptômes vinssent menacer le Portugal d'un nouveau bouleversement.

Après les journées de novembre, comme au lendemain de la révolution, il s'était manifesté dans toutes les sphères de l'État un vif élan d'enthousiasme et de zèle. La crise était dissipée et l'horizon éclairci; le ministère, quoique composé de trois titulaires seulement, MM. de Sa da Bandeira, Vieira de Castro et Manuel Passos, déployait une activité et une énergie dignes de louange. On croyait la reine sincèrement réconciliée avec la Constitution et partout des acclamations retentissaient sur son passage. En province la situation n'était pas moins satisfaisante que dans la capitale. A peine quelques localités éloignées avaient-elles répondu à l'appel de l'insurrection; le reste de la monarchie avait reçu avec le même calme la nouvelle du mouvement et l'annonce de sa répression; les villes principales avaient même

fêté le triomphe des constitutionnels. Ceux-ci n'abusèrent pas de leur victoire; ils accordèrent à leurs adversaires une amnistie complète. Aucune crainte ne troublait la joie de leur triomphe et sans la mort du malheureux Freire, aucun remords n'en aurait attristé le souvenir.

La session des Cortès s'était ouverte le 18 janvier 1837, au milieu du plus grand calme. Les ministres disposaient tellement de la majorité qu'en dépit de la Constitution elle-même, ils purent cumuler avec leurs fonctions ministérielles les mandats parlementaires qu'ils avaient obtenus dans les élections. Dès leurs premières séances, les Cortès avaient choisi une commission pour jeter les bases du nouveau pacte fondamental. Le projet que cette commission soumit à l'assemblée dans les premiers jours d'avril était un véritable compromis entre la Charte de 1826 et la Constitution de 1822. On y trouvait le système des deux chambres avec la nomination des pairs par la couronne; le pouvoir exécutif y obtenait le droit de dissolution et le droit de *veto* absolu.

Voilà pourtant cette monstrueuse organisation dont les Chartistes faisaient naguère un épouvantail aux yeux de la cour! Voilà l'œuvre enfantée par ces Cortès dont les réactionnaires prédisaient avant l'heure les déplorables violences et les scandaleux excès! Mais par cela même que cette Constitution était libérale et modérée, elle ne pouvait plaire qu'aux rares partisans de la liberté dans l'ordre. Par cela même qu'elle était une œuvre de transaction entre les partis, elle devait être reniée par les réactionnaires qui rêvaient encore les anciennes prérogatives de la noblesse et de la couronne, comme par les exaltés qui voulaient absorber toutes les forces gouvernementales dans le pouvoir législatif et ensuite le pouvoir législatif dans le caprice des masses. La discussion du projet était à peine ouverte que déjà les clubs tonnaient contre le droit de *veto* et le système des deux chambres. En même temps les Chartistes, exploitant les semences de fermentation que les chefs de la dernière insurrection avaient répandues dans les provinces, travaillaient activement les

régiments que le trésor se trouvait incapable de solder avec régularité. Enfin le migueliste Remechido avait reparu dans les Algarves qu'il ravageait sans pitié et sans relâche.

Dans les Cortès, le ministère voyait fondre insensiblement la majorité compacte dont il disposait au début de cette session. Les débats sur la Constitution venaient à peine de s'engager qu'on dut les interrompre pour attirer l'attention de la Chambre sur la pénurie financière qui s'aggravait tous les jours. M. Passos proposa, pour combler le déficit, un emprunt de 8,552 contos (environ cinquante millions de francs); mais les récriminations furent énergiques dans les Cortès comme au dehors de l'assemblée, si bien que, par les révélations de sa détresse, le gouvernement ne fit qu'augmenter le nombre et l'assurance de ses adversaires. Enfin une crise ministérielle éclata sur une question secondaire, la nomination d'un sous-secrétaire d'État. Les Cortès, comme pour forcer le cabinet à se compléter, repoussèrent cette nomination par une majorité de huit voix. Mais les

ministres, au lieu de choisir de nouveaux collègues, préférèrent céder la place à une autre administration. La reine accepta leur démission et les remplaça par des personnages moins marquants du parti constitutionnel : M. Diaz d'Oliveira qui échangea la présidence des Cortès contre la présidence du conseil et le portefeuille de l'intérieur, MM. Joao d'Oliveira qui passa aux finances, Manuel de Castro Pereira aux affaires étrangères et le vicomte de Bobeda à la guerre.

En vain la nouvelle administration débuta par le manifeste le plus respectueux pour la volonté des Cortès et le plus rassurant pour l'avenir du pays; elle n'en eut pas moins à combattre les embarras qui avaient accablé ses prédécesseurs. L'agitation grandissait dans la capitale et dans les provinces; l'effervescence s'étendait à l'armée et, sans parler d'une échauffourée miguéliste aux portes mêmes de Lisbonne, partout on sentait dans l'air comme les signes précurseurs d'une nouvelle conflagration.

On conçoit avec quelle anxiété les développements de cette crise étaient suivis, à Bruxelles comme à Londres, par ceux qu'intéressait la stabilité de la dynastie portugaise. Ce n'était pas seulement ces symptômes de désorganisation politique qui effrayaient le roi Léopold sur l'avenir de ses jeunes parents; c'était avant tout le découragement que dénonçait leur correspondance privée. Jusqu'ici ils n'avaient connu de la royauté que ses fatigues et ses déboires. Pour s'y soustraire, ils ne semblaient répugner à aucun sacrifice, fût-ce même l'abandon d'un sceptre trop lourd. Au milieu de leur isolement et de leurs incertitudes, ils avaient beau chercher autour d'eux, depuis le départ de M. Van de Weyer, le soutien politique qu'il fallait à leur jeunesse et à leur inexpérience. Les ministres restaient des adversaires à leurs yeux. Lord Howard se taisait depuis l'affaire de Belem. La cour elle-même n'était qu'un foyer d'intrigues : une camarilla active et ambitieuse, qui s'y donnait carrière pour capter la confiance royale, ajoutait aux tribulations politiques

de la souveraine les tracas peut-être plus sensibles encore d'un intérieur troublé.

Don Maria II, par son éducation plutôt que par son caractère, semblait encourager les ambitieux qui espéraient dominer son jugement et guider sa volonté. Douée d'une certaine fermeté naturelle et d'un rare bon sens, elle avait été durement élevée par l'empereur don Pedro et, dès sa plus tendre jeunesse, elle avait été livrée aux soins de la marquise de Ponte Delgada, qui n'avait rien négligé, dans un but facile à comprendre, pour perpétuer son empire sur la royale enfant. Ce double joug. en comprimant toute la jeune initiative de la princesse, l'avait rendue timide, craintive et pleine d'une défiance exagérée envers ses propres forces. Il est facile de comprendre qu'au début de son règne, elle sentît le besoin d'un appui ; on avait même conjecturé qu'elle serait sur le trône l'instrument de son entourage.

Aussitôt son couronnement, trois femmes, qui, déjà unies par des liens de famille, s'identifiaient encore par la communauté de leurs intérêts et de

leurs vues, s'étaient proposé de recueillir la succession de la marquise de Ponte Delgada. C'étaient la duchesse de Ficalho, grande-maîtresse du palais, madame Mascarenhas, sa fille et mademoiselle de Sousa, sa nièce. La première de ces dames était la sœur du comte Lavradio que nous avons vu négocier à Cobourg le mariage de la reine. Avec le concours de la famille Mello, la famille Lavradio espérait étendre au prince Ferdinand l'ascendant qu'elle se flattait déjà d'exercer sur sa royale épouse. Ces manœuvres trouvaient un puissant auxiliaire dans le padre Marcos, grand aumônier de la reine et confesseur du prince Ferdinand. Ce moine qui, par son humeur bouffonne et ses allures grotesques, rappelait ces joyeux types rabelaisiens dont le moyen âge semble avoir emporté le secret, jouissait d'une grande faveur près des jeunes époux qu'il amusait par des plaisanteries plus joviales qu'orthodoxes. Ses mœurs ne passaient pas pour irréprochables; mais en Portugal on n'y regardait pas encore de si près. Il distrayait la cour et servait les intérêts de

la camarilla. Qui donc aurait pu lui disputer sa position et son crédit?

Heureusement il y avait à la cour de Lisbonne un homme intègre dont la camarilla n'avait pas tenu compte. M. Dietz, qui, dans un but complétement désintéressé, exerçait un profond empire sur l'esprit du prince, n'était pas disposé à céder la moindre parcelle de son influence à des gens dont il devinait les mobiles et dont il méprisait les calculs. Si un danger matériel avait menacé « son enfant », il n'aurait pas hésité à le couvrir de son corps, au risque de sa propre vie. Dans un péril d'une autre nature, sans autres armes que son zèle et son dévoûment, il n'hésita pas davantage à exposer sa position pour se jeter au devant des embûches que la camarilla tendait à la douceur et à l'affabilité du prince. C'était une étrange mais honnête figure; on pouvait lui reprocher une certaine absence de tact et de modération, mais on ne pouvait lui refuser une forte dose de bon sens et d'énergie. Ce furent précisément sa rudesse et sa franchise qui assurèrent son succès : homme

du monde, il se serait fourvoyé dans les roueries de ses adversaires; diplomate, il aurait échoué contre leurs influences occultes. Mais par sa brusquerie, il dévança la ruse; par sa droiture il déconcerta l'astuce et par sa brutalité il rebuta l'intrigue.

Il avait déjà inspiré au prince le désir de dominer l'esprit de sa royale épouse et dès qu'il eut reconnu la solidité de cet ascendant, il n'hésita pas à poser l'alternative de renvoyer la camarilla ou d'accepter sa propre démission. Or, par ses prévenances, sa sollicitude sans bornes et ses conseils désintéressés, il s'était rendu trop nécessaire au prince et par suite à la reine elle-même pour être sacrifié aux gens dont il dévoilait les machinations. On accepta donc son ultimatum, mais on n'y satisfit qu'à moitié : c'est à dire qu'on éloigna la camarilla sans la désorganiser et qu'on lui enleva l'exercice de ses fonctions sans lui ôter ses titres et ses dignités. Cette demi-mesure soustrayait la reine aux suggestions journalières de son entourage; mais en laissant ouverte la porte,

qui, une fois déjà, avait livré passage à de néfastes influences. En somme le champ de bataille restait à M. Dietz; il devenait pour ainsi dire le seul conseiller intime de Sa Majesté portugaise.

Cependant, si la reine ne pouvait rencontrer de serviteur plus dévoué et plus intègre, trouvait-elle dans M. Dietz la main ferme et sûre qui devait guider parmi ces jours d'agitations la politique de la couronne? Il fallait à cette politique un pilote sans faiblesses et sans préventions, qui applanît les difficultés du présent pour assurer la sécurité de l'avenir. Or quelles étaient les idées de M. Dietz dans ce changement de fortune, qui, d'un vieux château hongrois, l'avait transporté aux côtés d'un trône. Il ne faudrait pas s'imaginer qu'il avait salué avec bonheur la soudaine élévation du prince Ferdinand. Allemand et philosophe, il n'avait pas dirigé vers cette haute destinée l'éducation de son jeune élève. Opposé d'abord au mariage du prince, il l'avait accompagné en Portugal avec les plus sombres pressentiments, et, à peine débarqué, il avait trouvé dans les

crises qui se succédaient autour du trône la confirmation des craintes qui l'agitaient. Habitué au despotisme patriarcal de Habsbourg, il n'admettait d'autre gouvernement que l'omnipotence du souverain et ne dissimulait même pas son aversion pour toute entrave constitutionnelle, que ce fût la Charte de don Pedro ou la Constitution de 1822. A ses yeux, la monarchie portugaise était irrévocablement condamnée et sa chute n'était qu'une question de temps. Dès lors pouvait-il s'enthousiasmer pour une œuvre dont il entrevoyait la stérilité finale? Pouvait-il apporter dans ses avis assez de clairvoyance pour débrouiller la situation et assez d'énergie pour la dominer? Pouvait-il résister au penchant naturel qui le portait à concentrer ses soins sur les intérêts particuliers du prince au lieu de les étendre sur les intérêts généraux de la couronne? La camarilla avait abusé de son ascendant dans des préoccupations personnelles; M. Dietz péchait par excès d'affection et de dévoûment.

Pour servir efficacement la dynastie, il aurait

suffi que les bonnes intentions de M. Dietz pussent s'appuyer sur des principes et converger vers un but rationnel. Mais ses doutes et ses incertitudes ne faisaient qu'accroître les irrésolutions et les anxiétés des royaux époux. Le roi Léopold, vivement affecté de leur détresse morale, comprit qu'il était temps d'envoyer à Lisbonne un nouveau représentant de sa haute influence, pour ramener la cour de Portugal à des prévisions moins désespérées et à une attitude plus ferme. Cette résolution fut favorablement accueillie par le gouvernement anglais qui partageait les inquiétudes du roi Léopold, et dans les premiers jours de juillet je reçus une lettre où M. Van Praet, ministre de la Maison du roi, m'annonçait ma nomination d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Lisbonne. Lord Palmerston et le prince Ferdinand lui-même insistaient pour que mon départ fût immédiat. Je quittais donc Bruxelles le 4 juillet pour me rendre à ma nouvelle destination.

CHAPITRE IX

LA MISSION DU GÉNÉRAL GOBLET

La politique constitutionnelle du roi Léopold I. — Difficultés d'une mission confidentielle. — Lord Palmerston et la politique de non-intervention. — Boutade de lord Wellington sur les gouvernements libres. — Arrivée du général Goblet à Lisbonne pendant une nouvelle insurrection chartiste. — Proclamation du baron de Leiria. — Le marquis de Saldanha à la tête de la révolte. — Désordre et confusion dans la capitale.

Ma mission était, dans toute la force du terme, une mission de famille. On sait qu'on appelle ainsi les fonctions diplomatiques étrangères aux intérêts généraux du gouvernement, et principalement soumises à la direction du prince. Cependant le roi Léopold ne m'avait donné que des instructions vagues et élastiques sur la voie à suivre pour atteindre mon but. Ce bnt, à vrai dire, il le défi-

nissait aussi clair que simple : « Raffermir la cour « dans son énergie chancelante et le pouvoir royal « dans son autorité méconnue. » Mais quant aux moyens, il en abandonnait le choix à mes appréciations personnelles.

La question dynastique le préoccupait surtout : il ne nourrissait aucune prévention sur le gouvernement intérieur de la monarchie portugaise. S'il souhaitait le rétablissement de la Charte, c'est qu'il la croyait plus favorable à l'influence de la couronne. Au fond, il s'inquiétait peu des hommes et des partis qui se disputaient le pouvoir. Conséquent avec les principes qu'il a toujours suivis dans son propre gouvernement, il n'avait pas plus de répugnance pour les Constitutionnels que pour les Chartistes, pour les progressistes que pour les réactionnaires; pourvu que des deux parts on respectât les prérogatives de la royauté et la stabilité de la dynastie. Il pensait qu'un prince constitutionnel doit assister en bon magister aux débats de ses sujets, pour couronner les vainqueurs, sans désespérer les vaincus;

quitte, si la rivalité dégénère en conflit, à abaisser entre les concurrents un sceptre dont l'impartialité fait tout le prestige.

On voit que ce système me laissait toute latitude, s'il me prenait fantaisie d'expérimenter en Portugal les principes de ma propre politique. Sans doute je pouvais m'en référer dans les circonstances épineuses à la sagesse de Sa Majesté et attendre, pour agir, une réponse de Bruxelles. Mais, à l'époque de ma mission, c'était, devant la lenteur des communications et la rapidité des faits, un procédé aussi illusoire que dangereux. En un mot, je n'avais de secours à trouver que dans les conseils de mon expérience, d'inspiration à chercher que dans l'appréciation des événements. Ma mission était une marque insigne de la confiance royale; mais elle renfermait dans cette extrême liberté d'action un embarras et un péril. Plus on s'en rapportait à mon initiative personnelle, mieux je sentais la responsabilité que j'allais encourir.

C'était à Falmouth que je devais prendre le pa-

quebot du Tage. Je ne voulus pas traverser Londres sans m'entretenir avec lord Palmerston. La ligne politique où j'allai m'engager à Lisbonne devait varier selon l'appui qu'on y pourrait attendre du gouvernement anglais, et les rapports que j'allais forcément nouer avec lord Howard m'engageaient à pénétrer la nature des instructions qu'il devait recevoir de Londres. Dès les premiers mots de lord Palmerston, je dus reconnaître que l'échec de novembre avait encore confirmé le cabinet britannique dans sa politique de non-intervention. « Les envoyés de nos États respectifs, répétait-il, sont à Lisbonne pour conseiller et non pour intervenir ; ils doivent observer tous les partis, sans être d'aucun. » Je m'enquérai alors si dans une circonstance où les intérêts anglais seraient directement engagés, on agirait comme Canning, en 1826, avec une promptitude décisive. « Non, répondit nettement lord Palmerston. On commencerait par examiner. Nous ferons usage du *casus fœderis*, non quand l'application en sera possible, mais quand il sera impossible de s'y soustraire. »

C'était son dernier mot. Alors comment concilier cette déclaration catégorique avec l'assertion, si répandue à Londres dans les sphères bien informées, que la seule chance de la monarchie portugaise était dans la restauration de la Charte? Il est vrai que l'on croyait généralement à l'imminence d'un nouveau mouvement chartiste, et qu'on paraissait convaincu de son prompt succès. Lord Palmerston m'apprit même que s'il avait insisté pour hâter mon départ, c'était en prévision de cette complication nouvelle.

Depuis la fin de l'année précédente j'étais resté étranger à la correspondance diplomatique échangée avec Lisbonne par les cours de Londres et de Bruxelles. Je ne pouvais donc pas discuter avec les amis de la Charte la valeur de leurs espérances. Mais, quand je songeais aux illusions avortées en novembre 1836, je ne pouvais partager leur confiance dans l'issue d'une seconde tentative. Je n'avais plus qu'à m'efforcer d'atteindre le Portugal avant l'explosion du mouvement. Là du moins, sur le théâtre des événements, je pourrais donner à la

reine, en toute connaissance de cause, les conseils que réclamaient ses véritables intérêts. — Malheureusement un retard inopiné dans le départ du steamer me retint en Angleterre jusqu'au 20 du mois.

Je profitai de ce séjour forcé pour visiter l'homme qui pendant les guerres du premier empire avait en quelque sorte gouverné et organisé le Portugal. Il y avait de nombreuses années que j'avais l'honneur d'être en relation avec lord Wellington. Tour à tour son prisonnier en Espagne après la chute de Saint-Sébastien, sous ses ordres dans les plaines de Waterloo, son hôte dans ses visites aux forteresses belges dont j'avais dirigé la construction pendant le royaume des Pays-Bas, je l'avais retrouvé à Londres, quand je fus accrédité près de la conférence chargée de régler les intérêts hollando-belges et dans ces circonstances si dissemblables j'avais toujours rencontré chez lui la même bienveillance et la même sympathie. Cette fois je le trouvai vieilli et affaissé, moins peut-être sous le poids des années que sous

l'amertume de ses dernières déceptions politiques. Il m'accueillit toutefois avec la même cordialité qu'aux beaux jours de sa gloire et me félicita affectueusement sur l'importance de la mission que j'allais remplir, sans me dissimuler les obstacles que je rencontrerais. Il ne disconvint pas des ressources naturelles qu'offrait le Portugal et me rapporta même qu'aux temps de l'occupation anglaise on était parvenu à en retirer annuellement, sans exaction ni surcharge, 3,000,000 de livres sterling. Il ajouta qu'en grossissant cette somme des 2,000,000 payés par l'Angleterre à titre de subside, on avait réuni, sans compter les miliciens, une armée de 50,000 hommes supérieurs même aux forces régulières de l'Espagne. « Mais alors, reprit mélancoliquement l'illustre tory, le Portugal avait un gouvernement : aujourd'hui il n'y a plus là que désordre et anarchie. Les peuples ne sont pas faits pour se diriger eux-mêmes ; ils doivent être conduits. Remplissez d'une agglomération d'hommes l'espace qui est devant nous, — et il montrait les vertes pelouses

d'Hyde Park qui s'étendaient sous ses fenêtres, — dites-leur : Tirez-vous d'affaire : ils s'entre-déchireront jusqu'au dernier. » J'avais trop bonne opinion du genre humain pour partager cette désolante assertion, que de profonds mécomptes politiques ou une longue fréquentation de la vie militaire pouvaient seules expliquer dans la bouche d'un Anglais, mais je n'en restai pas moins vivement impressionné par les tristes prévisions d'un homme aussi compétent sur l'état du Portugal.

Cet entretien avait encore accru mon désir d'arriver promptement sur le théâtre de ma mission. Enfin, le 26 juillet nous entrâmes dans le Tage vers le coucher du soleil. A peine, dans mon impatience de débarquer, avais-je donné un regard aux splendeurs de cette rade tant vantée, que nous reçûmes la défense d'atterrir avant le lever du jour. Cette mesure m'apprit que mes craintes s'étaient réalisées. Une insurrection militaire se développait dans les provinces. Dès le 12 juillet, les troupes cantonnées à Braga s'étaient pronon-

cées pour la Charte, à l'instigation de leur commandant, le baron de Leiria. On se rappelle que, dans ses premières combinaisons réactionnaires, le marquis de Saldanha réservait aux provinces l'initiative du soulèvement. Prévenu par la vigilance des Septembristes et par la rapidité des événements, il avait toutefois déposé dans l'armée des germes de mécontentement et de défection qui, pour porter leurs fruits, n'attendaient qu'une occasion favorable. Le mouvement de Braga trouva facilement de l'écho dans la plupart des petites garnisons voisines, désorganisées par l'inaction, mal payées et mal nourries. A la voix des sous-officiers, intermédiaires subalternes de toute insurrection militaire, les troupes s'étaient successivement soulevées à Elvas, à Estremoz, à Castello Branco, à Torres Novas et dans plusieurs autres villes du sud et de l'est. Le baron de Leiria avait alors lancé une proclamation sommaire pour appeller tous les partisans de la monarchie à la délivrance de la reine et au rétablissement de la Charte. En terminant, il plaçait son entreprise

sous les auspices « des hommes qui avaient combattu pour la liberté autour de l'immortel duc de Bragance. » C'était promettre à l'insurrection l'appui du duc de Terceire et du marquis de Saldanha, les deux maréchaux dont les exploits avaient glorieusement contribué au succès de don Pedro et dont les sympathies chartistes n'étaient un secret pour personne. Effectivement, le jour même de mon arrivée, le maréchal Saldanha était parti de Cintra avec quelques officiers et s'était dirigé vers le nord, rejoint à Mafra par cinquante lanciers qui avaient quitté Lisbonne en passant sur le corps des gardes nationaux accourus pour arrêter leur fuite.

Les ministres, accusés par ce manifeste d'exercer sur la reine une pression illégale, n'avaient pas attendu, pour répondre au défi, que le départ du maréchal offrît aux Chartistes un centre de ralliement. Dès le début du mouvement, ils avaient lancé une proclamation où, loin de nier la détresse publique, ils accusaient les Chartistes d'avoir choisi pour prendre les armes le mo-

ment le plus critique et le plus grave, « alors que « l'ordre et la paix étaient le plus nécessaires au « royaume, que les finances et le crédit étaient « presque épuisés et que, retranché dans le royaume « de Valence, don Carlos menaçait l'Estrama- « dure. » En même temps ils avaient obtenu des Cortès la suspension de toutes les libertés constitutionnelles, sans que la reine, ignorant les forces réelles des insurgés, osât refuser sa sanction au vote de la représentation nationale. Dès lors le mystère se fit plus profond encore sur la position des révoltés, la presse ne pouvant plus émettre, sans consentement préalable, la moindre nouvelle de l'insurrection. Mais au milieu des rumeurs les plus contradictoires, le départ du maréchal Saldanha vint soudain prouver la consistance, sinon la gravité du mouvement. Aussitôt l'effervescence redoubla dans Lisbonne, en même temps que le désordre et l'anarchie : non content d'exercer un pouvoir discrétionnaire sur la liberté individuelle des citoyens, les ministres avaient délégué leur autorité au chef du district qui, à son tour, avait

transmis aux chefs de poste, sans distinction de grade ni de rang, son droit d'arrêter toute personne suspecte. Un simple caporal pouvait emprisonner qui lui plaisait. Ainsi l'on vit un soldat du 5e caçadores arrêter en pleine rue son ancien colonel, aide de camp du prince-époux, sans que l'intervention personnelle de Son Altesse pût même empêcher l'incarcération de cet officier dans la tour de Belem. C'est au mileu de cette confusion qu'on venait d'interdire tout débarquement nocturne aux navires stationnés dans la rade.

CHAPITRE X

DÉFAILLANCES DE LA COUR

Abattement de la couronne. — Périls d'une manifestation royale en faveur des Septembristes. — Tentative du général Goblet pour prouver à M. Dietz l'opportunité d'une attitude plus ferme. — Légitimes défiances du prince Ferdinand. — Adresse des Cortès et réponse favorable de Sa Majesté. — Proclamation du maréchal Saldanha pour accuser les Constitutionnels de violenter le libre arbitre de la reine. — Ignorance générale des événements militaires.

Ma mission s'ouvrait sous de tristes auspices. Je m'engageais sur un terrain inconnu — parmi des figures que j'avais à peine entrevues dans la demi-obscurité des correspondances diplomatiques — au milieu de vicissitudes dont je n'avais ni préparé le développement ni même étudié la marche et dont pourtant je devais prévoir les résultats et conjurer les périls. Avant d'avoir pu

embrasser les diverses phases de la crise, avant d'avoir pu en démêler les éléments et en découvrir les ressorts, je devais me prononcer sans retard sur les exigences du moment, sous peine de porter un coup fatal à l'influence que j'espérais acquérir sur l'esprit du couple royal. Tout dépendait de ma première attitude.

Aussitôt débarqué, je me rendis chez le ministre de la Grande Bretagne pour obtenir les éclaircissements nécessaires à l'intelligence de la situation. Devant la conformité des sympathies qui unissaient au Portugal les cours de Bruxelles et de Londres, c'était la meilleure source où puiser mes premières inspirations sur les difficultés à vaincre et sur les précautions à prendre. Lord Howard m'annonça que la reine se trouvait dans les plus pénibles anxiétés. Un profond découragement régnait dans son entourage, et les ministres l'obsédaient sans relâche pour lui arracher quelque éclatante manifestation en faveur du gouvernement établi. Non contents du manifeste qu'ils avaient déjà publié au nom de Sa Majesté, ils au-

raient voulu lui imposer une déclaration capable de décourager tous ceux qui se dévouaient à la restauration de la Charte.

Après trois jours de luttes et de résistances, la reine avait consenti à signer une courte proclamation pour exhorter les Portugais à l'ordre et à la conciliation, mais sans y introduire le moindre mot de blâme pour les auteurs du pronunciamiento. Cette demi-concession n'était pas de nature à contenter les ministres. Aussi étaient-ils revenus à la charge par une voie détournée. Espérant que l'intervention des Cortès donnerait plus de poids à leurs exigences, ils firent proposer à la représentation nationale d'envoyer à la reine une adresse au sujet des derniers événements, et ils prièrent Sa Majesté d'y répondre en termes qu'ils comptaient rédiger d'avance. Leur intention était évidente. Ils voulaient introduire dans ce projet de réponse un désaveu formel de la tentative chartiste. Les Cortès n'avaient pas encore voté l'adresse; mais il était à craindre, selon lord Howard, qu'épuisée par les luttes précédentes, dona Maria ne se dépar-

tît de sa première fermeté. C'eût été une faiblesse qu'on devait éviter à tout prix. Il ne fallait jamais perdre de vue que sous les drapeaux de Saldanha se trouvaient les plus zélés partisans du pouvoir royal. Nul n'ignorait que la cour avait favorisé par ses sympathies, sinon encouragé par son approbation, le mouvement préparé dans son entourage. Dès lors le blâme déversé sur les Chartistes n'eût-il pas rejailli sur le trône et abaissé la couronne aux yeux de tous les partis? Sans doute la reine devait garder certains ménagements pour les hommes qui la tenaient en leur pouvoir. Mais elle ne devait pas oublier que ces hommes allaient combattre en son nom les défenseurs ostensibles de sa sa cause.

Le plus difficile de ma tâche était de convaincre successivement tous les personnages de la cour. M. Dietz fut le premier sur qui j'essayai mon influence. Dès qu'il avait appris mon arrivée, il était accouru me dévoiler ses angoisses et ses terreurs. Son abattement fut une révélation qui dissipa mes derniers doutes sur la voie à suivre. J'y vis claire-

ment les traces de la démoralisation qui régnait au palais et je compris que la cour était à bout de résistance. Il était plus que temps de la rappeler à l'énergie. Je pouvais m'exprimer avec M. Dietz sans la réserve que j'aurais dû conserver devant la reine ou devant son époux. J'en profitai pour lui dévoiler sans détour le mal qu'un seul instant de faiblesse pouvait causer aux intérêts de la dynastie et à la réputation de Sa Majesté. Il m'objecta aussitôt que j'étais trop fraîchement débarqué pour saisir la crise sous son véritable aspect : « Tant mieux, lui dis-je, car je n'ai pas encore eu le temps de me démoraliser dans l'atmosphère que je sens régner ici. Si je ne possède pas encore tous les éléments nécessaires à une analyse complète de la situation, j'ai du moins, pour m'inspirer, des principes absolus qui ne varient ni selon le temps, ni selon les lieux. Ces principes me disent que la reine ne peut, sans encourir une regrettable déconsidération, renier en ce moment ceux dont elle a encouragé les espérances, pour seconder ceux dont elle doit souhaiter la chute. » Le brave

Allemand n'était qu'à demi convaincu ; cependant il comprit que la reine ne pouvait céder aux sollicitations de ses ministres et il consentit à appuyer près de Sa Majesté un projet de réponse que je rédigeai à la hâte. J'ajoutai, en lui remettant cette pièce, qu'il était impossible selon moi d'avancer plus loin sur la pente des concessions.

Le récit de cette entrevue fit quelque sensation au palais. Cependant on n'adopta point la réponse que j'avais proposée. On était trop convaincu qu'elle ne pourrait pas satisfaire les ministres. D'ailleurs tergiverser, gagner du temps, se fier au lendemain, c'était pour la cour l'extrême limite de l'audace. Cette fois encore, après de nombreuses hésitations, on décida que la reine se ferait malade pour obtenir quelques heures de trêve.

Le prince m'ayant fait appeler pour m'annoncer cette détermination, j'en profitai pour lui exposer ma manière de voir. Je n'hésitai pas à mettre dans cet entretien une grande franchise et une certaine fermeté de langage qui parurent faire impression

sur son esprit. « Je conçois parfaitement, lui dis-je, les doutes et les appréhensions de Sa Majesté dona Maria. Je n'ai jamais eu l'intention de lui conseiller une rupture avec les gens qui occupent le pouvoir, mais je crois qu'elle peut, sans brusquer la situation, accroître la désorganisation de ses adversaires et par suite les chances de ses partisans. Il lui suffit de se retrancher derrière cette force d'inertie qui sauvegarde la liberté et la dignité morales des princes constitutionnels. Ainsi seront paralysées des mesures qui lui répugnent à si juste titre, et certes ce ne sera pas son ministère, qui, pour surmonter cette résistance passive, osera recourir à des procédés illégaux. » Cette dernière crainte devait être d'autant plus facilement écartée que le matin même j'avais eu un entretien avec le ministre des affaires étrangères. M. de Castro Pereira m'avait laissé entrevoir qu'il plaçait tout son espoir dans un compromis honorable avec l'insurrection. Cette révélation ne prouvait guère la confiance de ce ministre dans le succès de sa propre cause, et dès lors c'était un

nouveau motif pour que la cour ne se perdît pas dans l'esprit des Chartistes.

Le prince ne parut pas se rendre à mes arguments. Il était trop ébranlé par les mécomptes qu'il avait éprouvés depuis son arrivée en Portugal et trop découragé par l'issue de conseils qu'il avait écoutés dans la première partie de son séjour. La malheureuse affaire de Belem avait encore développé en lui, comme je l'avais prévu, un sentiment de défiance, antipathique à son caractère. Quand on lui conseillait la résistance, il était en droit de répondre que jamais la résistance n'avait amélioré les affaires de la couronne ; qu'au contraire, de résistance en résistance, on était enfin arrivé à la révolution de septembre et plus tard à la catastrophe de Belem !

J'eus bientôt l'occasion de voir la stérilité de mes premiers conseils. L'adresse que votèrent les Cortès manifestait une volonté énergique de soutenir l'œuvre de la révolution. Devant la fermeté de cette déclaration, la reine n'osa pas tergiverser davantage. Le 2 août elle reçut la députation de la

Chambre et la réponse qu'elle lui adressa, donna une nouvelle preuve d'abattement et d'irrésolution : « J'ai écouté, dit-elle, avec le plus grand « plaisir la déclaration solennelle que les Cortès « m'ont adressée aujourd'hui. Poursuivez, messieurs, l'achèvement des réformes que vous avez « si judicieusement commencées et que la nation « attend avec la plus vive impatience. *Les mesures « énergiques et vigoureuses adoptées par mon gouver- « nement prouvent que mes sentiments s'accordent « parfaitement avec ceux de la représentation natio- « nale.* » A vrai dire, cette réponse ne renfermait aucun mot de blâme pour les auteurs de l'insurrection; mais ce blâme n'était-il pas implicitement renfermé dans l'adhésion de la reine aux vœux des Cortès et aux mesures du gouvernement? Telle fut du moins l'interprétation des Chartistes et deux jours après, le maréchal Saldanha lançait une nouvelle proclamation où il réclamait le concours de tous les bons citoyens pour délivrer la reine « prisonnière dans son palais, en butte aux obsessions « de ses ministres et à l'insolence de la populace. »

C'était un caractère remarquable des révolutions portugaises et jusques hier des révolutions espagnoles, que nulle part on ne semblait mieux comprendre et appliquer le principe constitutionnel de l'irresponsabilité royale. Tous les partis tendaient à s'emparer du souverain, non dans un but de compression et de violence, mais pour concentrer sur leur drapeau le prestige de la couronne. Ils voyaient en elle un emblème purement passif, une sorte de palladium, dont la possession attirait la victoire. Aussi s'inquiétaient-ils peu des actes et des inclinations royales : leur but, c'était la présence matérielle, bien plus que le concours moral du souverain. A Lisbonne, comme naguère à Belem, de quelque côté que se portent les sympathies de la reine, c'est le parti groupé autour du trône qui se dit le dépositaire de sa confiance et l'exécuteur de ses volontés ; c'est sur l'oppression de la reine que les adversaires de ce parti, Septembristes hier, Chartistes aujourd'hui, basent la légitimité de leur cause et le mobile de leur insurrection. Ainsi le pouvoir royal traversait intact les crises les plus

ardentes, parce que la nation se complaisait à l'isoler des bouleversements politiques, au lieu de l'identifier avec quelque système éphémère qui l'aurait entraîné dans sa chute.

Pendant toute la durée de l'insurrection, les Constitutionnels, connaissant les sympathies de la reine pour la Charte, ne lui communiquèrent même pas les rapports officiels des opérations militaires, et de leur côté les Chartistes, considérant la reine comme privée de son libre arbitre, n'essayèrent point d'entrer en communication avec elle. Il en résulta une ignorance complète des événements qui accrut encore les irrésolutions et les incertitudes de Sa Majesté.

CHAPITRE XI

DÉSORGANISATION DU MINISTÈRE

Perplexités et tiraillements du cabinet. — Sa démission. — Efforts du général Goblet pour le maintenir au pouvoir. — Replâtrage du ministère. — M. Dietz et le culte du plus fort. — Nouvelle retraite du cabinet. — Le vicomte de Sa da Bandeira et le parti chartiste. — Adhésion retentissante du duc de Terceire à la cause de l'insurrection. — Arrivée des deux maréchaux sous les murs de Lisbonne.

La réponse de la reine à l'adresse des Cortès, quoique favorable à la politique des ministres, ne répondait qu'imparfaitement à leurs vœux. Leur position était des plus précaires : ils restaient sans force et sans appui. Au prix des plus grands efforts, ils ne savaient arracher à Sa Majesté que des concessions partielles et incomplètes. Ils apprenaient sans cesse quelques nouveaux progrès de l'insurrection qui, d'abord concentrée au nord, se propageait maintenant à l'est et même au sud. A

peine pouvaient-ils compter, dans le danger commun, sur le concours des Cortès qui auraient désiré au pouvoir des hommes plus marquants et plus déterminés. Enfin ils n'étaient pas même d'accord entre eux sur l'usage de leur autorité discrétionnaire, et à chaque instant la capitale était menacée d'une véritable anarchie. C'étaient des gens zélés et honnêtes, parfaitement aptes dans des temps calmes à surveiller la marche d'une machine gouvernementale, mais peu capables de suppléer par des ressorts extra-constitutionnels au rouage d'un organisme en désarroi.

Loin de développer leur initiative et de multiplier leurs expédients, la suspension des libertés publiques avait accru leurs embarras et leurs perplexités. La concentration des pouvoirs, arme redoutable dans des mains énergiques, contribue à désorganiser les administrations déjà faibles et timides. Leur responsabilité aggravait leur irrésolution et cette irrésolution paralysait leurs ressources. Le sentiment qui les dominait semblait le vif désir d'une prompte abdication.

Un matin, je vis entrer chez moi M. de Castro Pereira; il m'annonça brièvement qu'à la suite d'une vive discussion avec ses collègues il avait envoyé sa démission à la reine et que dès maintenant il se considérait comme libéré. « On peut me jetter en prison, s'écriait-il, mais on ne me forcera pas à reprendre mon portefeuille. » Je le calmai tant que je pus; puis je courus au palais où j'appris également la démission de M. Joao d'Oliveira. Je suppliai alors le prince Ferdinand d'employer son crédit à empêcher la réorganisation du ministère. Je lui exposai combien il était avantageux pour la cour d'abandonner le cabinet à sa décomposition naturelle; c'était le meilleur moyen de favoriser, sans se compromettre, les succès des Chartistes. Si Sa Majesté voulait spontanément renforcer le ministère, où trouverait-elle les éléments d'une nouvelle administration, sinon parmi des hommes plus hostiles et plus énergiques? Ce serait réveiller toute la vitalité d'un pouvoir à l'agonie; ce serait souscrire d'avance à de nouvelles rigueurs, à de nouvelles

faiblesses ; ce serait, sans nécessité aucune, blesser, sinon décourager irremédiablement, les amis de la Charte et de la reine.

Ces arguments ne firent d'abord aucune impression. On m'objecta que depuis le début de l'insurrection on n'avait reçu aucune nouvelle de sa marche ; dès lors on croyait dangereux de s'attirer l'inimitié du parti dominant, par une sympathie inopportune pour des amis impuissants. On savait que les Cortès auraient désiré la présence de M. Passos au ministère et on ne croyait pas à la possibilité d'une administration réduite à deux titulaires. Vainement M. de Castro Pereira, guéri de sa récente exaltation, offrit de reprendre ses fonctions. On avait décidé qu'un des ministres les plus dévoués à la reine, M. Diaz d'Oliveira, se retirerait avec son frère, pour faire place à MM. Passos et Julio Sanchez, les favoris des Cortès. Par cette bizarre combinaison, on écartait du cabinet un serviteur zélé qui ne désirait pas en sortir pour y introduire un adversaire dangereux qui ne demandait pas à y entrer.

Je tentai alors un dernier effort pour éviter ce déplorable remaniement. Je prouvai au prince que le silence du cabinet était le symptôme le plus favorable aux insurgés. La lenteur de leurs opérations s'expliquait, selon moi, par la dispersion de leurs forces. Ils pouvaient l'emporter encore et il ne fallait pas qu'ils pussent se vanter d'avoir triomphé en dépit de la reine. Après tout, je ne conseillai que l'inertie et la temporisation. Jamais les ministres, même s'ils restaient vainqueurs, ne pourraient faire à la reine un crime de leur propre désorganisation.

Je rentrai chez moi profondément découragé; car je craignais que cette fois encore mes conseils ne restassent stériles. Mais le lendemain matin, comme je me disposais à me rendre au palais, j'appris que les ministres conservaient leurs portefeuilles, qu'ils s'engageaient même à maintenir par la force la tranquillité de la capitale et que, si les Cortès manifestaient quelque ressentiment, ils ne reculeraient pas devant la responsabilité d'une dissolution.

Ce brusque revirement me réjouit autant qu'il m'étonna. Malheureusement cet accès d'énergie ne fut pas de longue durée. L'absence de tout résultat militaire et le mécontentement des Cortès ramenèrent bientôt l'irrésolution à la cour et les dissidences dans le cabinet. Le 9 août, les ministres offrirent de nouveau une démission qu'il devenait difficile de leur refuser. Je proposai alors de les remplacer par des Septembristes du même caractère, propres à couvrir la couronne vis-à-vis de leur parti, mais incapables de relever par les ressources de leur initiative une administration qui s'écroulait sous son propre poids. On commença par se rallier à mon opinion et on remplaça M. Diaz d'Oliveira par M. Julio Sanchez qui n'était guère un personnage plus redoutable. Par malheur, peu d'hommes réunissaient les conditions nécessaires au but que nous voulions atteindre et la plupart de ceux que leur caractère inoffensif désignait au choix de la reine déclinaient une mission dont ils entrevoyaient les inextricables difficultés. En outre la cour, aussi ignorante des

événements que la majorité des citoyens, croyait, d'après la rumeur publique, l'insurrection restreinte dans son foyer et le maréchal Saldanha prêt à passer la frontière.

M. Dietz, en dépit de sa profonde admiration pour les formes du pouvoir patriarcal, professait en ce moment sur la politique intérieure de la couronne la théorie la plus ultra-constitutionnelle. Il voulait qu'on se mît toujours à la remorque du plus fort, sa supériorité ne dût-elle se prolonger qu'un jour. Ce système ne serait pas même applicable sans restriction dans le jeu régulier des pouvoirs; à plus forte raison fallait-il le condamner au milieu des troubles qui bouleversaient l'ordre légal de la monarchie. Au lieu d'abandonner la nation à la fougue des partis hostiles et aux maux des dissentions publiques, la cour aurait dû depuis longtemps consacrer son autorité et son influence à prévenir le conflit ou du moins à en atténuer les conséquences par d'honorables transactions : le pays et la couronne y auraient également gagné.

Malheureusement l'état de Sa Majesté ne prêtait guère à une action vigoureuse du pouvoir royal. Elle allait bientôt donner un héritier à la couronne, et la crainte d'une crise à l'approche de ce moment solennel paralysait ses dernières velléités de résistance aux obsessions des Septembristes. Je fus donc moins surpris qu'affecté, quand j'appris soudain la recomposition du ministère sous la présidence du général Sa da Bandeira. Cette mesure devait produire une impression désastreuse sur les amis de la reine. Je l'avais prévu et prédit, mais on avait cru devoir ce sacrifice aux périls de la situation. Vis-à-vis des Chartistes c'était plus qu'un désaveu, c'était presque une défection de la cour.

Le vicomte de Sa da Bandeira était sans contredit l'homme le plus remarquable du parti constitutionnel. Vif, entreprenant, audacieux, primesautier dans la parole et dans l'action, il brillait plus par la fécondité que par la logique de ses conceptions; mais il était aussi rapide à les former que prompt à les exécuter. Au moral et même

au physique, il rappellait d'une manière frappante un de nos compatriotes les plus distingués, feu M. Charles de Brouckere ; c'était le même élan et la même ardeur. Modéré et libéral dans ses convictions, M. de Sa da Bandeira haïssait également réactionnaires et anarchistes. Toutefois la fermeté de son dévoûment à la Constitution lui assignait le premier rang dans son parti. Deux fois les Chartistes avaient éprouvé la vigueur de son bras et deux fois déjà ils avaient dû lui céder la victoire. Dès qu'ils le virent à la tête du cabinet, ils en conclurent que la reine désespérait de leur cause et qu'elle reniait leur drapeau. Ils ne doutaient pas qu'une fois au pouvoir, M. de Sa da Bandeira ne sût arracher à Sa Majesté toutes les rigueurs dont son nom seul menaçait les adversaires du gouvernement.

Cependant le vicomte ne pouvait se dissimuler que le nœud de la situation n'était pas dans la capitale. Soit qu'il voulût échapper aux tiraillements d'une administration désorganisée, soit qu'il se crût plus utile à la tête des opérations militaires,

il ne tarda pas à rejoindre l'armée constitutionnelle, laissant ses collègues attendre dans une véritable impuissance l'issue de la partie qu'il allait soutenir contre un adversaire digne de lui.

Par la nomination de M. de Sa da Bandeira, la cour voulait surtout donner aux Septembristes, dans l'éventualité de leur triomphe, un gage de fidélité et d'alliance. Mais ce but ne fut qu'imparfaitement atteint : l'effet moral de cette adhésion se trouva bientôt effacé par des faits plus significatifs et plus compromettants qu'une temporisation systématique et incolore. Dans la nuit du 17 au 18 août, le duc de Terceire, qui occupait alors à la cour les fonctions de grand écuyer, partit de Lisbonne avec une nombreuse suite pour rejoindre son collègue Saldanha à la tête de l'insurrection. Ce départ produisit une émotion d'autant plus profonde que dans les derniers jours le maréchal avait affecté de fréquents entretiens avec le prince Ferdinand et que dans sa fuite, il avait emmené quarante chevaux des écuries royales. Ce procédé parut trop extraordinaire pour qu'on n'y vît pas une preuve

de complicité. Aussi l'effervescence fut extrême dans la population et les Cortès. Le cabinet, froissé et découragé, voulait à tout prix donner sa démission, et l'on fut un instant menacé de n'avoir plus un seul chef de département, pour constater la naissance imminente d'un héritier présomptif.

Cependant le but du maréchal Terceire était-il uniquement de compenser, par son apparente intelligence avec la cour, le préjudice porté à l'insurrection par la nomination de M. de Sa da Bandeira? Pour quiconque connaissait son dévoûment à la dynastie, il était évident que jamais le maréchal n'aurait volontairement compromis Leurs Majestés dans sa propre défection, sans la plus sérieuse assurance sur les succès des Chartistes. Déjà la cour commençait à regretter sa condescendance envers le parti constitutionnel, quand elle apprit tout à coup, par l'épouvante des ministres et les mouvements de la garde nationale, que les deux maréchaux étaient arrivés avec leurs forces à quelques heures de la capitale.

CHAPITRE XII

LES INFLUENCES DIPLOMATIQUES A LISBONNE

Justification du général Goblet. — Son opinion sur l'état des partis. — La politique anglaise en Portugal. — Sympathie de M. de Bois-le-Comte pour le parti septembriste. — Véritable origine de la divergence entre les envoyés de France et d'Angleterre. — Aveux de M. de Bois-le-Comte. — Unique remède à l'antagonisme diplomatique des deux envoyés.

On se rappelle qu'avant mon départ de Londres, je redoutais vivement l'explosion d'un nouveau mouvement chartiste. Comment concilier ce sentiment de défiance avec l'appui moral que, dès mon arrivée, je prêtai au parti de l'insurrection? C'est que je n'avais plus à apprécier les causes ni à discuter l'opportunité du fait accompli. Engagé malgré moi dans une équipée politique que je n'avais ni conseillée, ni approuvée, je ne pouvais me proposer d'autre rôle que d'imprimer aux événements

la tournure la plus conforme aux intérêts de la dynastie. Tel était, on ne doit pas l'oublier, le but essentiel de ma mission.

Sans doute, je ne devais pas faire pencher, au détriment des droits populaires, la balance des pouvoirs que je voulais redresser au profit de l'autorité royale. Mais, tout en respectant la volonté nationale, où pouvais-je alors placer le salut de la monarchie, sinon dans les rangs d'un parti qui me semblait renfermer les principaux serviteurs de la couronne, les vieux compagnons de don Pedro, les premiers défenseurs des idées nouvelles contre la tyrannie des Miguélistes? Si j'avais trouvé parmi les Septembristes quelques éléments d'ordre et de stabilité, je m'y serais rattaché pour rallier autour du trône, par quelque honorable transaction, des adversaires également dévoués au bien public. Mais, jusque-là, j'avais beau tourner les yeux vers le parti qui occupait le pouvoir; je ne voyais partout que violence et confusion. J'y rencontrai bien quelques esprits intelligents et honnêtes; mais, à chaque secousse, ils semblaient dé-

bordés par les flots envahissants de l'anarchie. Les clubs fulminaient des motions incendiaires qui trouvaient un écho jusqu'à la tribune des Cortès. Une partie de la garde nationale affichait impunément son hostilité pour la dynastie. On voyait jusqu'aux chefs des postes qui gardaient le palais répondre aux invitations de la cour, qu'ils méprisaient trop la royauté pour s'asseoir à la table de la souveraine. « Bientôt, me disait amèrement le Prince-époux, il ne me restera plus qu'à parcourir les rues en bonnet phrygien et encore ne serai-je pas sûr d'obtenir grâce. » Plutôt que d'assister à un pareil spectacle, j'en serais peut-être revenu aux projets de M. Van de Weyer; j'aurais moi-même conseillé la fuite de la cour, l'appel à l'insurrection chartiste et à l'intervention étrangère. Mais je n'allais pas jusqu'à craindre une pareille extrémité : je savais trop qu'une partie de ces excès devaient être rejetée sur l'effervescence du moment. Dans les convulsions politiques, les cris des forcenés savent seuls dominer la tourmente; les modérés s'effacent, et, sans disparaître, atten-

dent, pour élever la voix, les premiers symptômes du calme renaissant. Mais que pouvais-je espérer d'un calme ramené par le triomphe des Septembristes? Les bonnes intentions des Cortès avaient sombré, même avant la tranquillité de l'État. Je me serais rallié sans répugnance au projet de pacte fondamental dont l'adoption semblait certaine au début de la session. Mais ce compromis avait bientôt paru trop *royaliste* et j'étais convaincu qu'on en rejetterait toutes les dispositions favorables aux prérogatives de la couronne. Dès lors nous étions menacés d'un retour pur et simple à la Constitution de 1822; c'est à dire que nous avions l'arbitraire en permanence et l'anarchie en perspective. Or l'on peut quelquefois pardonner au despotisme qui sauve; mais une dictature impuissante est sans excuse.

Cependant je n'aurais pas appuyé la cause de l'insurrection, si je ne lui avais pas cru des chances de succès. A Lisbonne, je ne pouvais obtenir le moindre éclaircissement sur la réalité de ses forces et de ses progrès; mais, à Londres et, par

suite, à Bruxelles, on semblait convaincu de son prochain triomphe. « La réaction chartiste saura bien triompher par ses seules forces, » répliquait lord Palmerston aux nouvelles insistances du roi Léopold en faveur d'une intervention anglaise. Je n'ai jamais su jusqu'à quel point cet optimisme du cabinet britannique était une conviction ou une échappatoire. Mais à Lisbonne, lord Howard, tout en plaçant son espoir dans le rétablissement de la Charte, ne semblait pas aussi sûr de la victoire. « Jamais, me disait-il, la situation n'a paru plus favorable au retour de don Miguel. Telle est, en ce moment, l'hostilité des partis, que les démocrates de Lisbonne arment les Miguélistes pour soutenir leur cause. Ces deux factions, du reste, professent une égale horreur pour la dynastie régnante; toutes deux recourent aux mêmes mesures d'arbitraire et de violence. Déjà les moyens et les hommes sont les mêmes, il ne manque plus aux démagogues que le nom du prétendant et ce nom impliquerait du moins aux yeux des masses l'idée d'un pouvoir réel. »

Lord Howard attribuait surtout l'impuissance et le discrédit de la couronne à l'indécision de son attitude et aux défaillances de sa politique ; dès lors il ne pouvait qu'encourager mes démarches pour entraîner la cour dans une voie plus ferme et plus digne. Ces vues étaient partagées par la plupart de mes collègues ; seul, le ministre de France, M. de Bois-le-Comte, aurait voulu jeter la cour dans les bras des exaltés qu'il soutenait de son crédit et de ses conseils. Mais les mobiles qui l'inspiraient ne pouvaient influencer ma conduite. L'intérêt du Portugal n'y figurait qu'en seconde ligne ; je pus m'en convaincre sans peine.

Le ministre de la Grande Bretagne occupait naturellement le premier rang à la cour de Lisbonne. Mieux rétribué que tous ses collègues, il ajoutait à sa considération personnelle le prestige de la nation qu'il représentait, sans parler des 2,000 hommes et des 360 bouches à feu qu'il avait à sa disposition dans les eaux du Tage. Les autres puissances, moins directement intéressées dans les affaires intérieures du Portugal, se con-

tentaient d'entretenir à Lisbonne des simples chargés d'affaires et même des agents plus secondaires encore. Ces agents n'essayaient pas de disputer à la Grande Bretagne un pays qui depuis nombre d'années avait paru la terre promise de son ascendant continental. Mais le ministre de France, qui ne pouvait se résigner à être le comparse de lord Howard, devait saisir le premier moment favorable pour se poser en adversaire plutôt qu'en satellite de l'influence anglaise. Or cette influence, associée aux destinées de la Charte, venait précisément d'éprouver un grave échec par le rétablissement de la Constitution. Une manifestation prompte et énergique aurait pu seule relever le prestige de la Grande Bretagne. Mais cette puissance laissait impunément anéantir ses derniers priviléges commerciaux, suspendre le remboursement de ses créances et ridiculiser sa flotte inactive. On lui prodiguait dans les clubs et même dans la presse des invectives qui s'élevaient jusqu'à l'injure, sans que rien pût l'arracher à l'impassibilité de son abstention. Les Chartistes lui reprochaient d'aban-

donner des alliés dont elle avait encouragé les projets, et les Constitutionnels l'accusaient de soudoyer par son or un mouvement qu'elle n'osait seconder par ses armes. Tous les désagréments d'une intervention occulte et aucun des bénéfices qu'elle aurait pu retirer d'une assistance ouverte, tels étaient les fruits de sa politique.

Il était naturel que le ministre de France cherchât à profiter de l'occasion pour achever au profit de son propre pays la ruine de l'influence anglaise. La tâche semblait aisée. Il suffisait d'appuyer près de la cour hésitante et démoralisée le parti hostile à l'Angleterre. C'était rompre en visière avec l'opinion générale de ses collègues; mais c'était conquérir la faveur du ministère et des clubs; c'était victorieusement tenir en échec la politique de « la perfide Albion; » c'était peut-être lui enlever une de ses plus vieilles citadelles continentales. La tentation était bien forte pour un Français et on ne peut s'étonner si M. de Bois-le-Comte y succomba.

Il y avait alors à Lisbonne un envoyé du Brésil,

M. de Macedo. Comme la plupart de ses compatriotes, il professait une médiocre estime pour les Portugais, cette branche aînée de leur race; mais il était plein d'estime pour la reine et de dévoûment pour la dynastie. Nous avions déjà recueilli par son entremise un précieux aveu de M. de Bois-le-Comte. Emporté par la chaleur d'une discussion, le ministre français lui avait déclaré que sa conduite à Lisbonne était une stricte représaille du rôle joué à Madrid par la politique britannique. Dès lors ses projets étaient d'autant plus saisissables qu'à Madrid, par un renversement bien significatif, l'Angleterre accordait son appui aux exaltés et la France aux modérés.

Bientôt d'ailleurs je pus m'assurer moi-même de l'esprit qui animait M. de Bois-le-Comte. Le hasard nous réunissait fréquemment; j'en profitai un jour pour l'amener à une franche explication. Je ne lui cachai pas mes sympathies contraires aux siennes et je lui demandai même comment il pouvait mettre son influence au service d'un parti dont l'anarchie égalait le despotisme. Il voulut

d'abord justifier sa conduite par les tendances libérales de son propre gouvernement. Sur ce terrain la discussion ne pouvait être longue ; c'était un argument sans valeur entre nous. Ne représentai-je pas à Lisbonne un gouvernement aussi progressif et aussi constitutionnel que la monarchie de Juillet? Et d'ailleurs, sans même démontrer le libéralisme de la Charte, pouvais-je voir des défenseurs de la liberté dans un parti qui pour se maintenir au pouvoir devait recourir à la suspension de toutes les libertés publiques? M. de Bois-le-Comte m'avoua enfin que l'amour-propre national tenait une large place dans sa politique. J'entrepris alors de lui démontrer combien l'appui qu'il prêtait aux anarchistes était préjudiciable aux véritables intérêts de la monarchie portugaise. Il admit facilement que l'antagonisme des deux principaux ministres étrangers contribuait à maintenir la cour dans ses hésitations et ses perplexités. Mais, selon lui, le seul remède à cette rivalité c'était son remplacement à Lisbonne par un simple chargé d'affaires.

« Jamais ministre français, ajoutait-il, n'abandonnera la suprématie diplomatique à un agent anglais du même rang. » En d'autres termes, tant qu'il resterait à son poste, M. de Bois-le-Comte se ferait un devoir patriotique de contrecarrer la politique anglaise, même dans ses conceptions les plus favorables au bonheur du Portugal.

Je ne pouvais pas admettre de tels desseins et j'étais d'autant plus porté à les combattre qu'à cette époque j'avais encore quelque confiance dans le succès des maréchaux. La désorganisation intérieure du gouvernement, l'insistance des ministres pour arracher à la reine un désaveu de l'insurrection, enfin le mystère que l'autorité faisait planer sur la marche de la révolte, étaient pour moi autant d'indices favorables aux progrès des insurgés. Mes présomptions se trouvèrent même dépassées, quand l'approche inopinée des maréchaux fit éclater dans Lisbonne l'espoir des uns, la fureur des autres, l'étonnement de tous.

CHAPITRE XIII

VICISSITUDES DE L'INSURRECTION

Les premiers mouvements des insurgés. — Formation d'une régence. — Effervescence de la capitale à l'approche des maréchaux. — Leur retraite vers le nord. — Rencontre de Rio Maior. — Fractionnement de la division portugaise au service d'Espagne. — Concentration des Chartistes vers Porto. — Combat de Ruivaès. — Convention du 20 septembre. — Entrevue du duc de Terceire et du général Goblet à bord du *Malabar*. — Naissance d'un héritier présomptif.

Jusqu'à la dernière heure, le ministère avait affecté la plus complète assurance sur la marche des opérations militaires. Les seuls renseignements qu'autorisait la censure représentaient au nord l'insurrection concentrée et isolée dans Valença, à l'est les maréchaux sur le point de passer la frontière, enfin au sud l'autorité constitution-

nelle rétablie dans toutes les places qui s'étaient prononcées pour la Charte. Mais l'évacuation de ces dernières localités par les troupes chartistes était le résultat de leur concentration, et non de leur retraite, vers la ville de Castello Branco, où le maréchal Saldanha avait établi son quartier général. On devait bientôt en avoir la preuve.

Dès les premiers jours d'août, le maréchal était entré dans Coimbre, comme s'il voulait marcher sur Porto. Mais, s'étant alors tourné vers le sud, il avait pris la route de Lisbonne, en passant par Pombal, Leiria, Alcobaca et Torres Vedras, d'où ses éclaireurs venaient maintenant jeter l'alarme dans la capitale.

L'émotion y était extrême, mais si le maréchal avait compté sur le prestige de son apparition pour intimider ses adversaires et propager la défection dans leurs rangs, son attente fut déçue par l'élan et l'unanimité de la population.

Le jour même de son entrée à Torres Vedras, il avait été rejoint par son collègue le duc de Terceire qui amenait avec lui la garnison du fort

Saint-Julien. Le 20 août, les deux maréchaux, voulant peut-être enlever à l'insurrection sa couleur exclusivement militaire, s'adjoignirent M. Mousinho d'Albuquerque, pour constituer une régence « temporairement chargée du gouvernement pendant la captivité de Sa Majesté. » Le premier acte de ce triumvirat fut un manifeste où il déclarait « reconnaître la Charte de don Pedro comme « l'unique loi fondamentale de la monarchie et « par conséquent annuler tous les actes politiques « des gouvernements postérieurs au 9 septembre « 1836. » Le jour suivant les maréchaux transportèrent leur quartier général à Cintra d'où leurs avant-postes s'étendirent jusque sous les murs de Lisbonne.

Ils trouvèrent tout préparé pour une résistance énergique. La ville offrait une physionomie décidée et martiale. On restaurait les vieux retranchements contemporains de l'invasion française. Des barricades fermaient les rues qui donnaient accès dans l'intérieur de la ville. Les clubs s'armaient de fusils et de piques, déclarant qu'ils ne

reculeraient devant aucun excès. Douze mille hommes de garde nationale, la veille encore en butte aux défiances du cabinet, restaient nuit et jour sous les armes, rivalisant de zèle avec un corps de cinq cents marins qui, armés à la hâte, formaient toute la garnison régulière de la capitale. Cette ferme contenance imposa sans doute aux maréchaux. Ils restèrent trois jours immobiles, comme dans l'attente d'une diversion espérée, sinon promise. Enfin, sur l'annonce que le vicomte de Sa da Bandeira, levant le siége de Valença, accourait pour dégager la capitale, ils se décidèrent, par crainte d'être pris entre deux feux, à retrograder vers le nord et à prévenir l'attaque des forces constitutionnelles.

Les deux armées se rencontrèrent le 28 août à Rio Maior, entre Alcobaça et Leiria. Ce combat fut signalé par un incident peut-être unique dans les annales militaires des nations modernes. L'action s'était engagée avec vigueur; le sang coulait déjà depuis quelques temps et rien ne pronostiquait encore l'issue de la journée, quand les ma-

réchaux envoyèrent leur cavalerie au secours de l'infanterie qui fléchissait. Aussitôt la cavalerie ennemie s'ébranle à son tour : entre ces masses fraîches et solides, un choc terrible est imminent. L'intervalle, qui les sépare encore, va disparaître sous le galop des chevaux. Déjà les mousquetons s'abaissent et les sabres tournoient pour s'enfoncer dans les rangs confondus, quand, à travers la poussière et la fumée, on voit les deux corps ralentir leur élan, arrêter leurs montures et finalement fraterniser sous les yeux de leurs chefs stupéfaits.

On dit avec raison que les discordes intestines l'emportent, même sur les guerres internationales, en acharnement et en cruauté. Mais gardons-nous de confondre, avec les guerres civiles dont nos contrées furent plus d'une fois le théâtre, les insurrections militaires qui, depuis un demi-siècle, affligent particulièrement la péninsule ibérique. Dans les unes, ce sont généralement des citoyens qui s'arment pour leurs convictions, sinon pour leur liberté et pour leur vie. Dans les autres, ce sont

des compagnons d'armes qui luttent pour satisfaire des chefs dont ils partagent rarement les principes et les passions.

Cet incident ne devait pas seulement mettre fin au combat. Il devait naturellement amener une trêve et faciliter un arrangement. Des commissaires se réunirent pour arrêter les préliminaires d'une convention. Mais les chefs, moins désintéressés que leurs soldats, avaient des prétentions trop contradictoires pour s'entendre sur le terrain d'une transaction. Les conférences furent dissoutes et bientôt l'armistice dénoncé. Les maréchaux pouvaient se montrer d'autant plus difficiles qu'ils venaient de recevoir des nouvelles plus favorables au succès de leur cause. Le baron de Leiria semblait définitivement dégagé dans Valença. Les garnisons de Chavès, de Villareal, de Bragance et à leur suite toute la province de Tras-os-Montes avaient arboré l'étendard de la Charte. Enfin, un tiers environ de la division portugaise qui guerroyait en Espagne contre les Carlistes venait de repasser le Douro, aux cris de *Portugal! Portugal et la Charte!*

Il est vrai que cette défection avait également rappellé d'Espagne le reste du contingent commandé par le vicomte Das Antas, et il était clair que l'attitude de ce nouveau corps allait puissamment influer sur l'issue de la lutte. Les maréchaux comprirent que toutes les forces de l'insurrection devaient converger vers les provinces du nord-est. Ils étaient coupés de ces provinces par les troupes du général Bomfin qui barrait à Leiria la route du nord et cependant ils ne voulaient pas compromettre par un engagement prématuré tous les avantages de leur cause. Ils feignirent de se porter sur Santarem, et dans la nuit du 3 septembre, ils se replièrent subitement vers le nord, pendant que leurs adversaires continuaient leur route vers Thomar. Quand le baron de Bomfin découvrit cette manœuvre, il était trop tard pour la déjouer. Il se remit pourtant à la poursuite des maréchaux et ne s'arrêta que sur les bords du Douro devant l'hostilité des populations. Il rentra alors dans Porto que menaçait la concentration des forces chartistes; mais là il fut bientôt ren-

forcé par les troupes du vicomte Das Antas qui s'étaient prononcées pour le maintien de la Constitution.

Cependant les chances des deux partis pouvaient encore se balancer. Les maréchaux avaient plus de 2,000 hommes à Bragance et l'on venait d'apprendre qu'ils s'avançaient vers Chavès pour se réunir au baron de Leiria en marche vers Braga.

Le triomphe des Constitutionnels pouvait dépendre de leur promptitude à empêcher cette jonction. Le 18 septembre, le vicomte Das Antas, sorti à marche forcée de Porto, atteignit le baron de Leiria à Ruivaès entre Braga et Chavès. Les maréchaux avaient prévenu leur lieutenant d'attendre, pour engager l'action, l'arrivée de la cavalerie qui avait pris les devants avec le marquis de Saldanha; mais cette tactique ne put prévaloir contre les dispositions du vicomte Das Antas et le baron de Leiria dut accepter la lutte. Le chef chartiste avait admirablement choisi son terrain, mais les Constitutionnels qui avaient l'avantage du nombre

eurent bientôt débordé ses lignes et tourné ses positions. Attaqués de toutes parts, ses soldats se débandèrent pour prendre la fuite, ou même pour passer à l'ennemi. Les maréchaux n'arrivèrent plus que pour recueillir les derniers fuyards. Sentant que l'unique résultat d'un nouveau recours à la fortune des armes serait d'achever leur défaite et d'aggraver leur position, ils offrirent de traiter. « Puisque l'épée est tirée, répondit fièrement le vainqueur, l'épée seule doit décider. » Sur de nouvelles instances, le vicomte Das Antas déclara que le seul moyen d'arrêter la lutte, c'était la soumission absolue des rebelles. Les maréchaux cédèrent à la nécessité et le 20 septembre fut signée, entre les chefs des deux armées, une convention qui terminait définitivement la lutte.

Cette espèce de capitulation garantissait aux officiers le maintien de leurs grades et de leurs décorations, mais avec la mise en disponibilité de ceux qui avaient joué dans l'insurrection un rôle purement secondaire et avec l'exil des autres, c'est à dire des deux maréchaux. Ceux-ci s'exécutèrent

sans hésiter : le jour même ils franchirent la frontière d'Espagne.

Telle fut la fin d'une insurrection où quelques milliers d'hommes jouaient, sous les yeux des populations résignées, la possession d'un gouvernement et la supériorité de deux systèmes politiques.

Quelques jours après, je fus secrètement informé que le duc de Terceire était arrivé dans la rade de Lisbonne à bord de la frégate anglaise, le *Malabar* pour régler quelques affaires domestiques. J'allai le voir à la demande du prince Ferdinand. Son dévoûment à la couronne sortait intact des derniers revers, mais il me parut profondément découragé sur l'avenir du Portugal. Il reconnaissait trop tard combien le parti de la Charte avait peu de racines dans la nation et même dans l'armée. Sa seule consolation, c'était que ses adversaires n'avaient guère plus de consistance. « Nos troupes, disait-il, marchaient avec tiédeur et indifférence; les officiers seuls ont fait leur devoir. Quant aux populations, si elles sont restées sourdes à notre appel,

ce n'est point par sympathie pour la Constitution, mais parce que la Charte elle-même est trop avancée pour elles. La plupart de nos institutions ne sont à leurs yeux que des mots vides de sens. La reine, sans Charte ni Constitution, en un mot le pouvoir absolu exercé par tout autre que don Miguel, là se bornent toutes leurs aspirations politiques. »

Je ne pouvais complétement partager le pessimisme du maréchal sur la viabilité des institutions constitutionnelles en Portugal. Mais je n'en fus pas moins persuadé que ces paroles, dans la bouche de l'illustre proscrit, constituaient une véritable oraison funèbre du parti chartiste.

Deux jours avant le combat de Ruivaès, un événement bien important, quoique d'une autre nature, s'était accompli dans le palais de Lisbonne. S. M. dona Maria II était accouchée d'un fils.

TROISIÈME PARTIE

CHAPITRE XIV

LE ROI LÉOPOLD ET LA COUR DE LISBONNE

Heureux résultats d'une impuissance momentanée. — M. Dietz et le général Goblet. — Fausse position du jeune roi. — Sa vraie sphère d'activité. — Long silence du roi Léopold. — Envoi à Bruxelles du capitaine Hallart. — Première dépêche du roi Léopold. — Conformité de ses conseils avec la politique du général Goblet. — Patience et fermeté.

Je n'ai pas déguisé l'échec de mes tentatives pour peser sur la politique de la cour. Heureusement je ne me laissai pas décourager par l'insuccès de mes premières interventions. Après la chute du mouvement chartiste, je dus même

m'applaudir d'une impuissance momentanée qui écartait le plus sérieux obstacle à la consolidation ultérieure de mon influence. Moins j'avais réussi à m'immiscer dans les troubles de la monarchie, plus j'échappais à cette sorte de responsabilité qui après l'échaffourée de Belem avait poursuivi les envoyés d'Angleterre et de Belgique, au point d'écarter l'un du palais et l'autre du Portugal.

Ma mission entrait dans une nouvelle phase. A mon arrivée, des appréciations préconçues et des faits accomplis m'avaient jeté dans une voie que je n'aurais pas suivie en toute connaissance de cause. Désormais j'avais pleine liberté de choisir ma route sur un terrain encore difficile et mouvant, mais dont je pouvais sonder les replis et explorer les piéges. Mes paroles devaient y gagner plus d'assurance et mes conseils plus d'autorité.

Pour m'assurer une base solide je devais avant tout me concilier l'esprit de M. Dietz. L'ascendant qu'il exerçait sur le jeune roi et par suite sur la reine, s'était encore accru depuis l'éloignement de la camarilla. Malheureusement il n'était point fait

pour guider un sceptre. Repoussant la plupart des idées qui dépassaient le cercle de ses études ou de son expérience, il n'avait ni la souplesse ni l'impartialité nécessaires à l'homme d'État. L'idéal de sa politique, — basée sur le triomphe alternatif des partis actuels, — c'était qu'aucun d'eux ne pût jamais produire contre Leurs Majestés un acte favorable à ses adversaires. On conçoit les tristes fruits de ce système, dans les derniers temps surtout, alors que la reine, sous la préoccupation de sa délivrance prochaine, avait rejeté sur son auguste époux le principal fardeau du pouvoir. Par la réserve et l'irrésolution de son attitude, le prince Ferdinand avait suscité les plus vives défiances dans le monde politique, toujours en garde contre l'inconnu. Le cabinet n'avait pu lui refuser le droit d'apposer la griffe royale jusqu'au rétablissement de Sa Majesté, mais les Cortès avaient subordonné cette apposition à la présence de deux ministres. Parmi les populations, il rencontrait une froideur peut-être plus pénible que les soupçons mal déguisés du parlement et même que les

sanglantes insultes des clubs. On le considérait toujours en étranger. Quand il se rendit solennellement à la cérémonie du baptême, j'observai avec surprise qu'aucune acclamation ne s'élevât sur son passage pour le saluer de son nouveau titre (1). Cependant je ne croyais pas impossible de transformer cette indifférence en une éclatante popularité; il suffisait selon moi de mettre au jour le véritable patriotisme qui l'attachait à son pays d'adoption. Le plus difficile était de trouver la sphère où il pourrait révéler toute la fécondité de son dévoûment. Je ne donnai pas tort à M. Dietz quand il prêchait l'abstention dans les complications intérieures de l'État : pour intervenir entre les partis il fallait tout le prestige dont le respect du peuple entourait la noble héritière de don Pedro. D'autre part, si même la Constitution n'avait pas formellement interdit au jeune roi le commandement suprême des forces nationales,

(1) En Portugal le mari de la reine ne prend le titre de Roi qu'à la naissance d'un héritier présomptif.

on se rappelait trop l'origine des derniers déchirements pour qu'il pût renouveler la fâcheuse expérience de son intervention dans l'organisation militaire du pays.

Heureusement je voyais ailleurs une carrière largement ouverte à son activité ; c'était le département des relations internationales. A mon avis, il devait particulièrement se consacrer aux intérêts extérieurs de la monarchie ; c'est là qu'il devait établir en quelque sorte la base de ses services et le pivot de son influence. Dans maintes circonstances, il serait, entre la reine et ses alliés, un intermédiaire plus commode et plus sûr qu'un simple ministre, temporairement investi du pouvoir. En outre personne ne s'aviserait de le blâmer parce qu'il emploierait son influence à favoriser les relations extérieures du Portugal. Peu à peu il en arriverait à personnifier le pays dans ses rapports avec l'étranger ; ainsi il gagnerait facilement l'estime et l'affection des citoyens qui n'hésiteraient pas à reporter sur ses mérites personnels le succès de toute nouvelle négociation. C'était

par ces raisonnements que je m'efforçai de persuader M. Dietz.

Ma tâche n'était pas aisée. J'ai déjà décrit le caractère ombrageux et despotique de l'honnête précepteur. Ces dispositions naturelles s'étaient promptement accrues au contact des passions et des intrigues qui s'agitaient sous ses yeux. Il ne se fiait plus qu'à son propre dévoûment et ne croyait plus qu'à ses inspirations personnelles. Chaque fois qu'on émettait un avis sur la conduite de la couronne, il recherchait, avec le scepticisme d'une abnégation jalouse, quel secret mobile devait se cacher sous l'apparente sollicitude de son interlocuteur. Ses soupçons n'épargnaient pas même lord Howard. S'exagérant l'égoïsme de la politique britannique, il se refusait à voir les liens qui identifiaient les intérêts de la Grande Bretagne à la cause de la dynastie portugaise. Or, chez M. Dietz, la moindre défiance se trahissait sur-le-champ avec une franchise peu diplomatique. Il ne semblait connaître aucune de ces formes qui emmiellent toutes les résistances, qui dorent toutes

les insinuations. Cette absence de modération contrastait vivement avec les habitudes d'un peuple méridional qui pousse la politesse jusqu'à l'obséquiosité. Cependant, même les personnages les plus importants supportaient, sans trop s'en choquer, les éclaboussures d'une rudesse qu'ils rejetaient sur son origine « à demi barbare. » C'est que la nation, habituée au régime des favoris, préférait un étranger, sans engagements ni complaisances, à quelque indigène dont l'élévation serait nécessairement exploitée aux dépens de l'État, soit par un parti, soit par une famille. Mais les représentants des puissances étrangères devaient à la délicatesse de leur position un plus vif souci de leur dignité. Lord Howard surtout, vrai Anglo-Saxon, aussi officiellement raide que privément affable, n'avait pu se plier à l'intempérance d'un langage qui incriminait sans ménagements la sincérité de ses intentions. Après quelques velléités de réapparition, il s'était de nouveau retiré sous sa tente, me laissant le champ libre pour soutenir seul le poids de notre politique

commune. Heureusement, je ne me laissai pas rebuter par les brusqueries de M. Dietz. D'ailleurs, sans intérêt personnel dans les affaires du Portugal, ministre d'un petit pays lointain, envoyé par un prince dont l'unique but devait être nécessairement le bonheur de son royal neveu, j'étais la personne la plus apte à persuader M. Dietz d'un entier désintéressement et avec quelque peu de prudence je devais finir par apprivoiser ce farouche gardien du trône. Je dois ajouter qu'à partir du moment où je parvins à le convaincre de ma sincérité, il ne cessa plus pendant toute ma mission de me témoigner une condescendance exceptionnelle en même temps qu'une rare sympathie.

Je crois même que je n'aurais pas eu à vaincre tant de résistance, si j'avais pu m'abriter derrière l'autorité écrite du roi Léopold. En plaçant mes inspirations sous la plume de mon souverain, j'aurais sans doute obtenu, par l'intervention de sa haute sagesse, la déférence que l'on refusait souvent aux vues personnelles de son envoyé. J'ai déjà raconté comment la confusion des affaires

portugaises avait empêché le roi Léopold de me donner des instructions positives à mon départ de Bruxelles. La latitude que me laissait cette réserve de Sa Majesté était devenue de plus en plus embarrassante, à mesure que la crise s'accentuait, et pourtant, depuis trois mois que j'avais quitté la Belgique, le roi ne m'avait pas seulement accusé réception des longues dépêches que je lui adressais régulièrement tous les dix jours. A la rigueur ce silence était une approbation tacite dont j'aurais pu me contenter. Mais plus j'avais prévu l'imminence d'un dénoûment qui nécessiterait une intervention active de la couronne, plus j'avais senti le besoin d'un encouragement supérieur qui raffermît mon assurance et qui soutînt mon crédit. Je résolus donc, le jour même où se livrait le combat de Ruivaès, d'envoyer à Bruxelles mon aide de camp, le capitaine Hallart, pour exposer de vive voix les difficultés de ma position et pour obtenir les éclaircissements nécessaires à leur aplanissement. Le roi Léopold craignait de confier sa pensée à une lettre qui devait passer entre les mains

d'agents anglais. Plus d'une dépêche était déjà arrivée par cette voie dans un état propre à justifier tous les soupçons. Par l'envoi d'un homme sûr, j'espérais donc écarter les légitimes défiances qui entravaient mes relations diplomatiques avec la cour de Bruxelles.

Le capitaine Hallart ne reparut à Lisbonne que le 12 octobre, mais les dépêches qu'il me rapportait me dédommagèrent amplement d'une longue attente. Le roi des Belges m'y accordait une approbation sans réserve, à tel point qu'il semblait prendre pour cadre de ses instructions le résumé de ma propre politique. Ses conseils paraissaient l'image de mes préoccupations, ses vœux l'écho de mes efforts.

Le roi regrettait vivement l'échec de l'insurrection; mais il insistait pour que l'on renonçât sans retour à tout projet de réaction armée. Il pensait que la couronne de Portugal devait franchement s'engager dans la voie constitutionnelle; car il y voyait le seul moyen d'enrayer le mouvement révolutionnaire. Il n'est pas « de si vi-

cieuse constitution », ajoutait-il, dont on ne puisse tirer parti dans des mains fermes et prudentes. Qu'avait-on gagné jusque-là à vivre au jour le jour, dans l'attente de quelque « *Deus ex machina* » qui viendrait aplanir les difficultés politiques?... Il importait de trouver sur le trône « *une certaine permanence de volonté* » qui pût contraster avec les stériles fluctuations des partis. Le pays fatigué d'agitations et de bouleversements se cramponnerait avec énergie à toute autorité qui lui offrirait quelque garantie de fixité.

Mais pour rapprocher la couronne de la nation, le roi Léopold croyait qu'il ne fallait pas se lier aux passions du moment. Tout en maintenant sa dignité et ses droits, elle devait plus spécialement reporter sa sollicitude vers les intérêts trop longtemps négligés des finances et de l'administration, pour rallier dans cette sphère « tous les hommes de talent et de conscience », aptes à former quelque jour un noyau d'influence monarchique. C'est le temps seul qui pouvait résoudre, à l'avantage de la royauté, les problèmes fondamentaux de la cons-

titution. Le roi citait à cette occasion le brillant accueil que lui-même venait de recevoir à Gand, cette dernière cidadelle de l'Orangisme expirant. « Si j'avais tenté, disait-il, d'amener il y a deux ou « trois ans ce qui se réalise de soi-même aujour- « d'hui, j'aurais probablement échoué... C'est « l'histoire de toutes les révolutions politiques; « elles ne se calment réellement que par la pa- « tience et la modération (1). »

C'était, comme on le voit, un vrai cours de science gouvernementale à l'usage des princes constitutionnels; mais il importe de remarquer que le roi Léopold n'entendait pas fortifier le pouvoir de la couronne aux dépens de l'intérêt national. Dans une dépêche ultérieure, il insistait particulièrement pour qu'au dessus de toutes les dissensions on envisageât exclusivement « le bien du pays ». C'était, d'après Sa Majesté, le moyen le plus sûr de préparer l'affermissement de l'autorité royale.

(1) Voir aux pièces annexes n° 4.

CHAPITRE XV

RAPPROCHEMENT DIPLOMATIQUE A LISBONNE

Relations personnelles du général Goblet avec ses collègues à Lisbonne. — Ouvertures inadmissibles de M. de Bois-le-Comte. — Soupçons de lord Howard. — Le duc de Terceire et les précautions de l'envoyé français. — Le roi Léopold Ier à Trianon. — Fausse appréciation de l'étranger sur les partis portugais. — L'anglophobie de M. de Bois-le-Comte. — Heureuse intervention du roi Léopold aux Tuileries et à Saint-James. — Réconciliation générale.

J'avais spontanément devancé toutes les recommandations du roi Léopold. Fort de cet auguste appui, je pouvais d'autant mieux établir mon influence à la cour de Lisbonne que je ne rencontrais pas d'adversaires dans le corps diplomatique. Mon crédit ne portait ombrage ni à lord Howard dont je partageais les vues, ni au baron de Bois-le-Comte, dont je n'éveillais pas les susceptibilités

nationales. Également en relation avec ces deux diplomates, j'étais en quelque sorte leur intermédiaire naturel. Un beau matin, M. de Bois-le-Comte arriva chez moi d'un air tout préoccupé. « J'ai reçu, me dit-il, d'importantes dépêches. Il paraît que les gouvernements de France et d'Angleterre ont reconnu la nécessité de s'entendre pour raffermir l'autorité monarchique dans les deux royaumes péninsulaires. Ils n'ignorent pas que, pour être efficace, leur action doit être identique et simultanée... Je viens donc franchement recourir à votre intervention pour me rapprocher de lord Howard. Divisés, nous neutralisons nos influences respectives; unis — à nous trois — ajouta gracieusement le diplomate français, nous sauverons le trône du Portugal. » C'était là un séduisant langage. Par malheur la suite de l'entretien me prouva que si M. de Bois-le-Comte avait changé de mobiles, il n'avait varié ni de système, ni de plan. Quand je voulus savoir sur quelle base il entendait organiser cette action commune de la diplomatie occidentale, je vis avec étonnement

qu'il s'obstinait à placer le salut de la couronne sous le drapeau des exaltés. Je ne lui dissimulai pas que personnellement je ne saurais jamais me rallier à une politique dont on avait déjà éprouvé les déplorables résultats. Cependant je consentis à porter ses ouvertures près du ministre britannique, tout en l'avertissant de ne pas compter sur le succès de ma mission.

Lord Howard me répondit que son collègue, à côté des dépêches qu'il échangeait ostensiblement avec le cabinet des Tuileries, entretenait une correspondance active avec le directeur des affaires étrangères. L'envoyé d'Angleterre semblait voir dans l'emploi de cette voie officieuse, un expédient pour dérober au contrôle du parlement français certaines combinaisons dont les ministres n'osaient assumer la compromettante responsabilité. Dès lors quelle confiance pourrait-il accorder aux instructions officielles de M. de Bois-le-Comte? Il ne pouvait admettre que ce collègue lui eût fait une opposition aussi systématique sans l'approbation formelle ou tacite de son gouvernement.

Jusque-là il n'avait trouvé dans ses propres dépêches aucune trace du rapprochement qu'on signalait dans les hautes sphères de la diplomatie occidentale. Il attendrait donc, pour répondre aux avances de M. le Bois-le-Comte, les instructions du gouvernement anglais.

Les soupçons de lord Howard sur les arrière-pensées de la politique française lui paraissaient encore confirmés par l'attitude du baron de Bois-le-Comte à l'égard du maréchal de Terceire, pendant son séjour sur le *Malabar*. Par un revirement trop gracieux pour ne pas trahir de secrets desseins, l'envoyé de France lui avait offert au nom de son gouvernement les séductions de l'hospitalité parisienne. Instruit des sympathies qui portaient le maréchal Saldanha vers l'Angleterre, M. de Bois-le-Comte aurait voulu soumettre à l'influence de son pays le second des deux chefs qui personnifiaient la cause de la Charte. Par cette tactique prévoyante, si jamais les vaincus remontaient au pouvoir, il se serait menagé dans leur rang un contre-poids à l'ascen-

dant exclusif de la diplomatie anglaise. Le duc déjoua la combinaison en déclarant, d'après mes conseils, qu'il comptait établir son séjour à Bruxelles. Mais les offres du ministre français n'en avaient pas moins révélé une persistante préoccupation d'accroître, au détriment de l'influence anglaise, le prestige diplomatique de la France. Dès lors avec quels matériaux fonder cette intervention commune dont la première condition était une entente franche et désintéressée des puissances alliées?

Pour dissiper mes incertitudes, j'attendais avec impatience une nouvelle dépêche du roi Léopold. S'il existait quelques germes de rapprochement dans l'atmosphère de la politique occidentale, Sa Majesté ne me laisserait pas ignorer un projet dont elle ne pouvait méconnaître l'importance, et dès lors nous serions fixés sur le système que l'aréopage diplomatique entendait appliquer dans les affaires du Portugal. C'est à ce moment que je reçus une lettre royale datée de Trianon (1). Le roi

(1) Voir aux pièces annexes nº 5.

Léopold s'y montrait tout surpris des doléances que nous arrachaient les manœuvres de M. de Bois-le-Comte. Il affirmait l'entente des deux grandes puissances dans les événements de la péninsule et il croyait l'envoyé de France fidèle à la lettre, comme à l'esprit de ses instructions. Sa Majesté citait à l'appui de sa conviction certains passages d'une dépêche où cet envoyé semblait interpréter lui-même, dans un sens conciliateur, les vues du gouvernement français. « Si je ne me « trompe pas, écrivait formellement M. de Bois- « le-Comte, la volonté du Roi est qu'il y ait de ma « part non-ingérence dans les affaires du pays, « que je me rende aussi utile que possible à la « reine et que je veille à sa sûreté, *que je ne perde* « *pas de vue que la France ne dispute pas à l'Angle-* « *terre son influence en Portugal et même que cette* « *influence est considérée comme indispensable au* « *Portugal, que je m'abstienne de me lier avec aucun* « *parti politique,* que je sois bien avec les ministres « de la reine aussi longtemps qu'ils seront ses « ministres et que je ne reconnaisse d'autre pou-

« voir dans l'État que celui qui aurait été sanc-
« tionné par l'adhésion officielle de la reine; que
« je prenne soin outre cela de la colonie française
« et veille à ce que son existence ne soit pas com-
« promise. »

Aux yeux du roi Léopold, ce langage prouvait à la fois les bonnes intentions du gouvernement français et de son envoyé. Dès lors Sa Majesté ne pouvait admettre la funeste alliance de M. de Bois-le-Comte avec le parti des anarchistes. Or, une fois ce grief écarté, nos dissidences ne trouvaient plus à s'expliquer que par un simple froissement de personnes ou bien par une déviation de notre propre politique. Le roi des Belges nous connaissait trop pour ne voir dans nos plaintes que l'écho de préventions mesquines et déplacées. Il avait trop l'expérience des hommes et des choses pour travestir la fermeté de nos conseils en un imprudent appel à la réaction. Je retrouvais même dans sa nouvelle dépêche l'approbation qu'il avait déjà antérieurement prodiguée au récit de mes démarches et à l'exposé de mes vues. Mais dans

ses nouvelles instructions je sentais davantage, sous des phrases presque identiques, l'accent de la prudence et de la modération. Moins de confiance dans une attitude énergique de la cour et plus d'égards envers le parti des vainqueurs trahissaient l'influence du séjour que Sa Majesté avait fait à la cour de France et de l'attention qu'elle avait prêtée aux communications de M. de Bois-le-Comte.

On ne peut pas s'étonner de l'importance que le roi Léopold attribuait au parti de la Constitution. Tout étranger devait partager cette erreur. Comment admettre qu'après avoir renversé un gouvernement, déjoué un coup d'État et écrasé une insurrection militaire, le parti victorieux restât sans consistance et sans ressources, faible de nombre et prédestiné à une dissolution prochaine? Dans nos pays façonnés de longue date aux mœurs parlementaires, tous les citoyens actifs se trouvent plus ou moins inféodés à l'un des grands partis qui, sous divers noms, se disputent généralement la direction des monarchies représentatives : c'est

que partout où les barrières électorales ne s'abaissent pas avec une brusquerie révolutionnaire, les mœurs politiques sont presque toujours en avance sur les institutions. Mais si chez nous le goût et l'aptitude des affaires publiques excèdent presque toujours, au sein des masses, les limites de ce qu'on nomme le pays légal, dans le royaume lusitanien c'était la Constitution qui dépassait le niveau de la capacité populaire. La nation portugaise était largement dotée de toutes les prérogatives parlementaires; mais la masse n'en comprenait pas la portée et encore moins l'usage. Il faut plus d'un jour aux rayons vivifiants de la liberté pour réchauffer les couches inférieures d'une nation longtemps engourdie dans les ténèbres du despotisme. Seules les classes éclairées se montraient à la hauteur des institutions qu'elles avaient données au pays. Elles assumaient tout le poids des affaires; mais elles en accaparaient aussi tout le bénéfice.

Dans le développement démocratique des peuples se rencontre un état intermédiaire, qui, n'étant

plus la domination du privilége et n'étant pas encore l'omnipotence des majorités, pourrait particulièrement s'appeller la souveraineté du talent. Ainsi s'explique pourquoi la force des partis portugais était moins numérique que morale ; leur triomphe plus accidentel que logique. Puissants par la faiblesse de leurs adversaires, les revolutionnaires de Septembre n'avaient guère plus de racines dans le pays. Il était évident qu'unis pour vaincre, ils allaient se partager sur l'usage de la victoire. Mais ces symptômes d'une prochaine désorganisation échappaient encore aux observateurs, même les plus perspicaces, qui se bornaient à étudier de loin les hommes et les événements du Portugal. On comprend qu'inaccoutumé à cette instabilité extrême des institutions politiques, le cabinet des Tuileries et à sa suite le roi Léopold étaient naturellement portés à accueillir les illusions de M. de Bois-le-Comte sur la force du parti vainqueur.

A mes yeux, le langage de l'envoyé français ne faisait que confirmer d'anciens soupçons. Je

m'étais toujours dit que l'homme conserve, même sous l'habit du diplomate, les penchants de son caractère et les préjugés de son éducation. A l'époque dont je parle, c'était surtout dans la diplomatie que la vieille rivalité de la France et de l'Angleterre primait parfois l'intérêt respectif des deux nations : chaque fois que leurs agents se rencontraient sur un terrain neutre, on pouvait prédire que chacun d'eux envisagerait sous un jour opposé la véritable situation des affaires. Voilà un diplomate plein d'expérience et de zèle, ami de l'ordre par instinct et par conviction ; lui-même proclame, ses instructions en main, la nécessité de respecter l'influence de la Grande Bretagne pour n'envisager que le raffermissement de la monarchie portugaise. Par malheur, le ministre britannique qu'il trouve à la cour de Lisbonne seconde déjà de tout son ascendant les vrais défenseurs de la stabilité et de la modération. Aussitôt on voit ce représentant de la France, sans hésitation comme sans scrupule, offrir aux exaltés, tout émerveillés d'une telle aubaine, l'appui de son

prestige et de son crédit : vainement on lui démontre que les conseils du diplomate britannique s'allient avec les intérêt du trône ; peut-il accorder la moindre confiance à une politique qui n'a pas le bonheur d'être combattue par les agents de l'Angleterre? Ainsi, sans même qu'il en ait conscience, le renversement de l'influence anglaise s'identifie peu à peu et bientôt se substitue au but avoué de sa mission ! J'en avais sous les yeux un regrettable exemple.

Au premier abord je ne m'affectai guère de l'impression que les dépêches du baron de Bois-le-Comte avaient laissée dans l'esprit du roi Léopold. Cependant le ministre de France colporta bientôt dans Lisbonne, que le souverain des Belges avait exprimé au roi Louis Philippe et ensuite au comte Molé une approbation sans réserve de sa conduite « politique et personnelle. » Émis d'abord sous le sceau du secret, ce bruit fit du chemin et finit par arriver aux oreilles de lord Howard. Cet honorable diplomate en fut presque atterré. Il tenait beaucoup à l'estime du roi Léopold dont il con-

naissait le crédit à la cour de Londres. Son premier mouvement fut de m'écrire une longue lettre où perçaient tous ses ressentiments et ses inquiétudes. Il m'y demandait de l'éclairer « sur le changement inattendu qui se serait opéré dans l'esprit du roi Léopold » et, mettant en regard de notre commune politique l'attitude constante de l'envoyé français, il démontrait « qu'une entière approbation de ses actes était une entière désapprobation des nôtres » (1). Je ne pouvais pas malheureusement démentir les assertions de M. de Bois-le-Comte ; mais je pus assurer le noble lord que nous ne devions pas donner au jugement de mon souverain l'interprétation de l'envoyé français. Il n'y avait rien de commun entre la déclaration que le roi des Belges avait approuvée aux Tuileries, et les manœuvres que nous avions combattues à Lisbonne, sinon la personne de leur auteur. La politique que préconisait Sa Majesté Léopold I[er], c'était la voie que nous avions toujours suivie

(1) Voyez aux pièces annexes n° 6.

jusque-là en dépit du diplomate français. Dès lors que nous importaient les dires de M. de Bois-le-Comte?

– Au fond j'étais peut-être moins rassuré que je voulais le paraître : je pouvais supposer que dans ses dépêches le ministre de France dépeignait mes démarches sous le jour le moins favorable, et je savais que depuis 1831 les Tuileries ne m'avaient jamais pardonné mon rôle dans certaines négociations sur le demantèlement des forteresses belges. Heureusement le roi Léopold, mieux éclairé par mes dépêches, avait vivement travaillé à un rapprochement diplomatique qu'il déclarait lui-même « si désirable pour les deux gouvernements de la péninsule. » Grâce à son intervention plus active, les chancelleries de France et d'Angleterre reçurent enfin des instructions qui terminèrent le conflit de leurs agents. Ce fut un heureux résultat : la couronne portugaise y gagna une allure plus suivie, sinon plus décidée, et lord Howard put franchement jeter dans la balance l'appoint de ses conseils. M. de Bois-le-Comte lui-

même proclama partout que la France devait s'effacer en Portugal devant l'influence anglaise, et cette fois du moins il parut conformer ses actions à ses paroles. Il est vrai qu'en ce moment la France semblait regagner à Madrid un prestige longtemps éclipsé, et l'on sait que dans le système de M. de Bois-le-Comte, les succès de la diplomatie française à Madrid autorisaient seuls la prédominance de l'ascendant britannique à Lisbonne.

CHAPITRE XVI

RAFFERMISSEMENT DE LA POLITIQUE ROYALE

Le Portugal à la naissance de l'héritier présomptif. — Importance de cet événement. — Premiers symptômes de transformation dans l'attitude de la couronne. — Amnistie des délits civils et militaires. — Refus de décorer les vainqueurs des dernières dissensions. — Usage du veto royal. — Les partis au sein des Cortès. — Recomposition ministérielle sous la présidence du général de Sa da Bandeira.

L'enfant qui devait être un jour don Pedro V était né sous de tristes auspices. Le prestige de la couronne semblait encore amoindri par la chute d'une insurrection qui avait tenté de relever son pouvoir. Ses défenseurs étaient dispersés, silencieux ou proscrits. Ses adversaires l'intimidaient par les clubs, la dominaient par les Cortès et la violentaient par le ministère. On entendait certains

démagogues, avides de pêcher dans l'eau trouble d'une régence, préconiser insidieusement l'exemple de don Pedro, abdiquant en faveur de son fils la couronne de l'empire brésilien. En même temps les Miguélistes, toujours à l'affût sur la frontière d'Espagne, recommençaient leurs excursions dans les provinces limitrophes de la Galice. Ces deux factions extrêmes trouvaient encore un puissant auxiliaire dans la pénurie du trésor public. Vainement on entassait impôt sur impôt, emprunt sur emprunt; vainement on sacrifiait aux besoins du moment toutes les ressources de l'avenir, on n'en était pas moins réduit à des suspensions de paiement qui ébranlaient la confiance ombrageuse des capitalistes étrangers. A l'intérieur les fonctionnaires restaient sans traitement et les soldats sans paie, immense danger dans un État où ces deux classes de citoyens résument toute la vitalité politique des masses. Une administration sans finances, une paix sans sécurité, une majorité sans modération, une couronne sans autorité, caractérisaient lugubrement le terrain politique que la

défaite des Chartistes abandonnait aux expériences gouvernementales de leurs adversaires.

Toutefois, plus la crise était violente, plus la naissance d'un héritier présomptif influa favorablement sur les destinées de la monarchie. La restauration même de la Charte n'aurait pas provoqué un revirement aussi heureux. Jusque-là on pouvait entrevoir dans le lointain les orageuses vicissitudes d'un interrègne; désormais il n'y aurait plus ni craintes patriotiques, ni espérances coupables à fonder sur les chances d'un avenir incertain. Jusque-là on avait pu reprocher aux augustes époux leur naissance sur un sol étranger; désormais on ne verrait plus en eux que les fondateurs d'une dynastie nationale. Indifférentes aux conflits organiques de l'État, les populations croyaient toutes les menaces du lendemain conjurées par un événement qui sacrait définitivement sur le trône de Portugal la descendance de leur glorieux don Pedro. Partout l'allégresse fut unanime. A Lisbonne les habitants prodiguèrent pendant trois jours consécutifs des illuminations

qu'ils avaient marchandées même aux plus brillants anniversaires de la Révolution.

La couronne ne pouvait négliger cette suprême occasion d'affirmer enfin son existence et ses droits. A tout prix il importait de fixer dans l'esprit des Portugais l'idée de ce pouvoir royal, qui, trop longtemps à l'écart, venait de se rappeler à leur souvenir par un gage si populaire. Le pays était dans la situation d'un malade à l'issue d'une crise violente. Énervé par l'anarchie, il avait soif de repos, et ce repos, il sentait instinctivement qu'il ne pourrait le trouver que dans une intervention plus vigoureuse de la couronne. Vainqueurs et vaincus ignoraient également quelles seraient les conséquences de la victoire. Entre les deux partis, dont l'un était plongé dans la consternation de la défaite et l'autre dans les embarras du triomphe, la royauté pouvait surgir, comme le génie de l'ordre et de la conciliation, pour grouper indistinctement tous les Portugais autour du trône.

Jusqu'alors, à chaque secousse, la couronne avait glissé davantage sur la pente de l'impuis-

sance et de l'isolement. Il était temps de quitter une voie qui devait fatalement aboutir à quelque irremédiable catastrophe. La reine le comprit tout à coup, soit que l'explosion des sentiments populaires lui révélât un appui inespéré, soit que la clairvoyance maternelle lui montrât sous un nouveau jour les devoirs de la royauté. C'est le premier pas qui coûte, en politique surtout. Une fois convertie au système que je n'avais cessé de préconiser, Sa Majesté donna les preuves d'une fermeté et d'une énergie qui formaient un contraste éclatant avec les faiblesses et les tergiversations du passé. Déjà avant la journée de Ruivaès, elle avait refusé de sanctionner les mesures de rigueur proposées par le ministère contre les auteurs du soulèvement chartiste. A peine les maréchaux vaincus venaient-ils de passer la frontière, qu'elle signait une amnistie en faveur de tous les délits, sinon politiques, du moins civils et militaires. En même temps qu'elle ménageait le pardon aux vaincus, elle refusait systématiquement toute récompense aux vainqueurs, comme pour confondre dans

un même oubli les souvenirs humiliants ou glorieux des déchirements civils. Même après la cérémonie du baptême, elle résolut de n'accorder ni grades, ni titres, ni distinctions d'aucune nature. Cette dérogation aux usages monarchiques était vivement combattue par quelques conseillers pusillanimes que déroutait ce brusque changement d'attitude. « La reine, s'écriaient-ils, veut donc exposer son trône pour des bagatelles ! » Ils ne voyaient pas que ces prétendues bagatelles étaient souvent le vrai mobile des démagogues les plus exaltés qui se flattaient d'arracher par intimidation les faveurs de la royauté. Il fallait bien montrer que la couronne entendait réserver à ses vrais défenseurs le bénéfice d'une générosité strictement constitutionnelle. C'était non seulement atteindre ces ambitieux au défaut de la cuirasse ; c'était encore les frapper par où ils avaient péché. En vertu de quel principe oseraient-ils incriminer cette abstention qui devait sourire à leurs théories égalitaires? Trompés dans leurs calculs, ils s'empresseraient, plutôt que de sacrifier leurs espérances, de se ral-

lier aux seuls dispensateurs des honneurs publics. Si pourtant ils ne savaient pas dévorer en silence l'amertume de leur déception, ils révéleraient clairement par l'explosion de leur dépit tout le secret de leur propagande révolutionnaire. Dès lors leur popularité tomberait avec leur masque; même s'ils voulaient, au risque de dépasser leur but, ébranler le trône, ils n'en auraient plus ni le prétexte ni le moyen.

L'expérience justifia mes prévisions; mais cette fermeté de la couronne n'était encore que de l'énergie négative. Il ne suffisait pas que le pouvoir royal se maintînt sur le terrain de ses prérogatives contre les empiétements de ses adversaires; il fallait que sa voix descendît en modératrice dans l'arène des partis. En ces temps de trouble, l'occasion n'était pas difficile à trouver. Dans le courant de l'insurrection, les Cortès avaient adopté une loi qui enlevait aux chefs de la révolte leurs titres, leurs grades et leurs dignités de toute nature. A cette époque où la politique d'atermoiement régnait encore sans partage à la cour, la

reine n'avait répondu que par le silence au vote des Cortès. Mais cette désapprobation tacite ne suffisait pas pour invalider la résolution qui devait acquérir force de loi au bout de trente jours, à moins que la reine ne la renvoyât dans ce délai à une nouvelle délibération des Cortès.

Le 20 septembre, deux jours après la défaite des Chartistes, le président des Cortès annonça officieusement à Sa Majesté l'expiration du terme fatal. La reine, prise au dépourvu, répondit de sa propre main que, momentanément écartée des affaires par une indisposition « sérieuse, » elle se trouvait encore dans les délais constitutionnels. Cette interprétation ayant été admise par les Cortès, Sa Majesté recouvrait le droit de se prononcer sur le mérite de la loi. Or, en quoi ce nouveau délai aurait-il servi les intérêts de la couronne, si elle ne l'utilisait pour interposer le *veto* partiel que lui accordait le pacte fondamental? Il était facile de prouver que cette loi n'était pas seulement inopportune, mais encore dangereuse et inconstitutionnelle : l'autorité législative pouvait-elle, sans l'ombre d'une

sentence judiciaire, enlever à des citoyens des titres et des dignités dont la Constitution même proclamait l'inamovibilité? Votée dans le feu de l'insurrection, cette loi n'avait plus raison d'être devant l'éloignement des maréchaux et la dispersion des Chartistes; elle n'offrait plus qu'un obstacle à la réconciliation des partis et à l'oubli des dissensions publiques. Enfin, promulguée ultérieurement à la convention du 20 septembre, elle constituerait une violation flagrante des stipulations qui garantissaient aux insurgés la conservation de leurs grades légalement acquis. C'était du reste un dangereux précédent, que les vainqueurs du jour, s'ils écoutaient leurs intérêts plutôt que leurs ressentiments, devaient se garder d'inscrire dans l'histoire des révolutions portugaises.

Le *veto* n'était à vrai dire que suspensif; une seconde adoption par les Cortès suffirait pour briser toutes les résistances royales. Mais l'assemblée n'était plus, comme au jour de son premier vote, en présence d'adversaires puissants et déterminés. On pouvait croire que, soustraite à la terreur d'une

réaction armée, elle serait revenue à des sentiments plus calmes et plus impartiaux. Si cependant elle persistait à achever un ennemi vaincu, elle serait seule à en subir la lourde responsabilité. La reine aurait fait son devoir, lorsque, refusant d'accabler des serviteurs malheureux, elle aurait affirmé une fois de plus sa politique d'apaisement. En tout cas, je croyais avantageux de mettre en lumière les sentiments des Cortès envers le pouvoir royal. Une scission était imminente entre les vainqueurs de la veille. Déjà les clubs gourmandaient insolemment le modérantisme et la tiédeur de la majorité. J'esperais que si ces violences se traduisaient dans l'assemblée, une notable fraction du parti constitutionnel, froissée ou effrayée, se rapprocherait de la couronne pour opposer une digue au débordement des passions anarchiques.

Malheureusement ces considérations se heurtaient contre un obstacle d'une haute gravité. On connaît l'ingénieux mécanisme de l'irresponsabilité royale dans les gouvernements mixtes. Le *veto*

devait être contre-signé par le ministère et celui-ci avait préféré offrir sa démission. C'était un moment critique. Si la reine cédait, elle retombait dans ce déplorable système qui ballottait le pouvoir royal aux gré des événements, sans autre souci que d'éviter les écueils. Il me semblait que, placée entre son ministère et sa dignité, la reine ne pouvait pas hésiter. Il existait d'ailleurs, entre certains membres du cabinet et quelques conseillers intimes de la couronne , une animosité assez violente pour produire de fâcheux tiraillements dans l'entourage du trône. Je vis donc sans regret cette occasion de remanier le ministère. Cependant, pour reconstituer l'administration, le seul personnage qui s'offrait à nos yeux, c'était encore le vicomte de Sa da Bandeira. J'avais vivement déploré le mandat dont on l'avait investi pendant la guerre civile ; mais alors il combattait les amis les plus dévoués de la reine et je prévoyais la désastreuse influence que sa nomination devait exercer sur leurs projets. Aujourd'hui que le parti de la Charte avait disparu de la scène et que l'influence

du pouvoir royal devait s'appuyer sur des éléments nouveaux, je ne pouvais qu'applaudir à l'élévation d'un homme fécond, énergique et populaire, qui, en dépit de ses soubresauts accoutumés, paraissait tout dévoué à la conservation de la monarchie.

On se rappelle qu'aussitôt entré au ministère, il avait sagement quitté Lisbonne pour s'absorber dans la direction des opérations militaires. Ainsi, la campagne terminée, il restait presque entièrement libre de tout engagement politique, et dès lors la cour pouvait, sans trop de présomption, compter sur son concours pour raffermir l'ascendant de la royauté. Chargé de recomposer l'administration, il choisit pour collègues MM. da Silva Sanchez, de Campos, Joao d'Oliveira et le baron de Bomfin. La majorité parlementaire, soit qu'elle subît l'influence du vicomte, soit qu'elle craignît de provoquer, avant l'heure, une rupture ouverte parmi ses éléments hétérogènes, évita toute discussion et laissa la loi tomber dans l'oubli. Ainsi la couronne recueillait instantanément les fruits

de sa nouvelle attitude. Ce reveil de l'autorité royale réjouit le pays, autant qu'il l'étonna. On peut dire qu'à partir de ce moment une nouvelle ère s'ouvrit dans l'histoire constitutionnelle de la monarchie portugaise.

CHAPITRE XVII

LA NOUVELLE CONSTITUTION

L'intervention de la couronne dans les travaux des Cortès. — Le projet de Constitution et l'opposition parlementaire. — Les droits de veto et de dissolution. — Renvoi à la législature suivante du vote définitif sur l'organisation de la première Chambre. — Caractère général de la nouvelle Constitution. — Rapprochement avec les institutions organiques de la Belgique.

Aux premiers jours de la crise, quand la royauté chancelait entre les partis extrêmes, une volonté énergique du souverain pouvait accélérer le raffermissement du trône; mais en se mêlant alors au choc des factions, la couronne se serait associée à leurs destinées et enchaînée à leurs drapeaux. Or, si, par position et par caractère, ni la jeune reine ni son époux, n'étaient aptes à provoquer ce réveil de l'autorité royale, ils convenaient parfaitement

pour seconder un retour spontané des esprits. Le touchant tableau de leurs vertus domestiques contrastait avantageusement aux yeux des populations avec les scandaleux souvenirs qu'avait laissés la famille de Jean VI. Sans parler de l'intérêt chevaleresque qu'excitaient l'âge, le sexe, l'isolement, la faiblesse même d'une reine si jeune encore et déjà si éprouvée par toutes les vicissitudes de la fortune, il y avait la sombre perspective des réactions miguélistes qui devait imposer aux révolutionnaires les moins accommodants le maintien d'une dynastie solidaire des libertés publiques.

Deux excès contraires étaient également à redouter dans l'attitude de la couronne. Il fallait éviter d'une part qu'elle se laissât dominer par les fluctuations des événements et des partis, d'autre part qu'elle n'entreprît de descendre personnellement parmi les conflits et les embûches de l'arène politique. Contre ce dernier péril je trouvais une garantie suffisante dans le caractère même de Leurs Majestés, comme dans les sentiments bien connus de leur conseiller intime, M. Dietz. Quant à

la réserve de la royauté, elle ne m'apparaissait plus sous un jour aussi défavorable, depuis que la défaite des maréchaux nous avait ramenés sous le régime de la légalité constitutionnelle. Si désormais le pays semblait chercher le repos à l'ombre du trône, n'était-ce pas que dégoûté des partis politiques il voyait dans la couronne le seul pouvoir supérieur à leurs stériles fluctuations? En n'opposant aux empiétements des factions qu'une résistance passive, la reine avait peut-être retardé la renaissance de son prestige, mais, au premier réveil des sympathies royalistes, elle devait trouver dans la dignité même de cette abstention les plus sûrs garants contre tout nouveau caprice de l'opinion ou de la fortune.

Toutefois, la couronne devait-elle se désintéresser complétement dans l'élaboration du nouveau pacte fondamental? Les Cortès venaient de reprendre avec ardeur les travaux constitutifs : ce n'était point là un de ces faits journaliers dans la vie législative, où la réforme du lendemain peut réparer l'erreur de la veille. Dans cette discussion

s'élaboraient les principes qui devaient présider, pendant de longues années peut-être, au jeu des nouvelles institutions. Les révolutionnaires ne se faisaient pas illusion sur l'importance de ces débats. Ils y apportaient une ardeur et même une entente dont on devait regretter l'absence parmi les partisans de l'ordre et de la modération. Il était évident que, livrée à elle-même, l'assemblée allait encore amoindrir à son profit les prérogatives les plus indispensables de la couronne.

L'équilibre des pouvoirs semble le grand principe de nos mécanismes représentatifs. En réalité, leur pondération absolue est un problème aussi insoluble que la quadrature du cercle. Le dualisme dans la souveraineté aboutirait tôt ou tard à l'immobilité, qui est la négation de tout gouvernement. Bien que la plupart des constitutions modernes proclament cette entière indépendance des pouvoirs, partout les mœurs, plus fortes que les lois, assurent la prépondérance, selon le développement de l'esprit public, ici aux volontés du peuple, là aux résistances du prince. Mais il

n'en est pas moins vrai qu'on trouve dans les contre-poids de cet équilibre fictif la plus solide barrière contre le despotisme du souverain ou l'entraînement des assemblées.

Dans l'état actuel du Portugal, sacrifier cette garantie aux prétentions des Cortès, c'était un immense contre-sens; je dirai plus, un immense péril. Si j'avais trouvé dans cette assemblée un écho fidèle des aspirations nationales, je n'aurais peut-être pas conseillé à la couronne de jeter son crédit dans la balance, au risque d'altérer ou même de fausser la libre manifestation des instincts populaires : je savais trop que pour atteindre leur but les constitutions des peuples doivent être le reflet exact de leurs besoins, de leurs aspirations et de leurs mœurs. Mais je ne pouvais me tromper sur les préférences des masses, que je savais plutôt pencher vers la suprématie du pouvoir royal. Que représentaient les Cortès, sinon une fraction des classes éclairées, qui seules participaient à l'existence politique du pays? Bien plus, les députés de la nation s'inspiraient-ils encore, dans leurs votes,

de l'esprit qui huit mois auparavant les avait recommandés au choix de leurs électeurs? Un déplacement significatif de la majorité prouvait combien la dernière guerre civile avait influé sur leurs opinions personnelles. On se rappelle qu'à la fin de mai ils avaient provisoirement arrêté les bases de la nouvelle constitution. Cette ébauche, adoptée à une forte majorité, se rattachait à la Charte de don Pedro, plus encore qu'à la Constitution de 1822; on y trouvait les trois anciennes prérogatives de l'autorité royale : le *veto* absolu, le droit de dissolution et même la nomination de la première chambre par le souverain. Aussi, remarquons-le en passant, le succès de l'insurrection n'était pas nécessaire à l'affermissement du trône, tandis que sa défaite porta un coup irremédiable à l'influence de la couronne, comme pour justifier mes premières craintes qu'on ne fît payer cher à la royauté l'imprudente tentative de ses amis.

Contre ces déplorables tendances, je ne voyais qu'un seul remède; c'est qu'aux déclamations démagogiques on opposât le prestige de la couronne ;

c'est qu'à l'alliance des anarchistes on répondît par l'union des modérés. Seule la couronne pouvait rallier dans une action commune les éléments d'ordre épars dans l'assemblée. C'était son unique chance d'arracher au naufrage quelques-unes des prérogatives que le roi Léopold qualifiait d'indispensables à tout gouvernement monarchique.

Le *veto* absolu et le droit de dissolution constituent des attributions, pour ainsi dire, inhérentes à la conception même des monarchies représentatives. Cependant pour les maintenir dans le projet définitif il fallut tous les efforts du ministère et de ses partisans. L'assemblée se montra moins traitable encore dans l'organisation de la première chambre. Seuls quelques esprits, aveuglés par la violence des passions politiques ou infectés de certaines utopies toujours courantes dans le monde révolutionnaire, avaient contesté l'utilité de ce rouage régulateur; mais une grande partie de l'assemblée s'accordait à repousser tout système qui immisçait plus ou moins la royauté dans l'exercice du pouvoir législatif. Après de

longs et violents débats, 76 voix contre 15 rejetèrent la nomination des sénateurs par la couronne et 49 voix contre 42 admirent le principe de l'élection populaire. Ce vote de l'assemblée fut presqu'un coup de tête. A voir les impressions du lendemain, on eût pu croire que la majorité s'effrayait de sa propre audace. Les uns se rappellaient combien les idées démocratiques avaient peu d'écho dans le pays; les autres, attirés sous les drapeaux de la révolution par l'espoir de quelque sinécure sénatoriale, se voyaient cruellement désappointés par la perspective de deux chambres électives et temporaires.

L'occasion parut alors propice au ministère pour paralyser dans ses conséquences le vote qui semblait l'origine de cet heureux revirement. Mais il est aussi difficile d'arracher le désaveu de leurs actes aux assemblées qu'aux individus, quand en même temps on ne leur offre pas certaines considérations d'ordre supérieur pour justifier à leurs propres yeux les contradictions de leur conduite. Vainement le cabinet cita l'exemple de la

Constitution espagnole qui permettait à la couronne de choisir les sénateurs sur une triple liste d'élus et démontra que cette intervention de la royauté n'était nullement incompatible avec le principe de l'élection populaire : l'assemblée se refusa à cette interprétation casuistique de son premier vote. Cependant la minorité ne perdit pas courage ; vers la fin de la session, le président des Cortès, M. Macario de Castro, proposa cette disposition transitoire : « La prochaine Chambre « des députés réunie en vertu de la présente Cons- « titution pourra modifier, comme elle le jugera « convenable, l'article concernant l'organisation « du Sénat. » Cette motion fut favorablement accueillie ; car elle donnait aux Cortès l'occasion de rejeter sur leurs successeurs la responsabilité d'un vote qui leur pesait lourdement. Mais la proposition ne passa que trop modifiée pour atteindre le but de son auteur. D'après une nouvelle rédaction, la prochaine législature n'aurait le droit de se prononcer qu'entre l'élection pure et l'élection mixte ; de plus c'était avec le concours des deux

Chambres que la révision devait s'opérer. Dès lors, cette mesure n'était plus bonne qu'à grossir le thème électoral de l'opposition avancée. Si le prochain Sénat était bien composé, pourquoi le modifier? S'il l'était mal, comment espérer qu'il voterait sa propre condamnation? D'ailleurs prolonger gratuitement les préoccupations organiques du pays, c'était jeter un nouvel aliment aux passions révolutionnaires dont l'apaisement était si nécessaire au raffermissement de la monarchie.

Heureusement, si la nouvelle constitution du Portugal dépassait les besoins et même la capacité des populations, elle renfermait toutes les institutions fondamentales des gouvernements représentatifs : on y trouvait le principe de la souveraineté nationale tempéré par la division des pouvoirs; —l'hérédité de la couronne dans la descendance de S. M. dona Maria II; —le partage du pouvoir législatif entre la couronne et les Cortès; — l'inviolabilité royale avec son corollaire de la responsabilité ministérielle; — l'indépendance de la tribune; — la publicité des discussions; — l'égalité des

citoyens devant la loi; — enfin la délégation du pouvoir exécutif entre les mains du souverain, avec cette restriction toute spéciale qu'il ne pourrait commander en personne les forces nationales, ni nommer à ce commandement un prince de sa famille.

Outre ces traits, communs à presque tous les régimes constitutionnels, elle faisait une large part aux droits naturels des individus : la liberté de la personne, de l'enseignement et de la presse, l'inviolabilité du domicile, de la propriété et de la correspondance, les droits de pétition, de réunion, d'association, s'y trouvaient formellement proclamés et garantis. A vrai dire, la liberté de conscience, cette base primordiale de toutes les libertés individuelles, se voyait atteinte par la conservation de la religion catholique comme Église d'État et par l'interdiction de tout autre culte public. Mais en dépit de cette anomalie — qu'excusait d'ailleurs l'état des mœurs portugaises encore imprégnées de leur ancienne intolérance — cette constitution était un pas immense vers le

progrès, surtout pour des populations méridionales que leur nonchalance instinctive prédispose à la tutelle empirique de l'État. Seule, à cette époque de l'histoire continentale, notre constitution belge conciliait un pareil respect de l'individu avec la vigueur et l'unité nécessaires à l'action des gouvernements modernes.

C'est surtout dans le développement organique de certains principes fondamentaux, que les Cortès portugaises semblaient s'être inspirées de nos institutions. Comme chez nous, les mêmes électeurs concouraient à la nomination des deux Chambres, et dans la répartition des siéges parlementaires, la Chambre était une fois plus nombreuse que le Sénat. Sous certains côtés, la Constitution portugaise surpassait même en libéralisme les lois qui régissent encore aujourd'hui la Belgique. L'accès des comices électoraux n'y était subordonné qu'à un revenu de 80,000 reis (environ 500 fr.) (1); de même l'éligibilité au Sénat

(1) Il est clair que les 42 fr. 32 d'impôt exigés par notre cens élec-

n'exigeait qu'un revenu de deux contos (12,000 fr.) pour les propriétaires et un bénéfice annuel de cinq contos pour les commerçants, ainsi que les manufacturiers. Mais d'autre part la nouvelle Constitution étendait même au mandat de député un cens d'éligibilité qu'elle fixait pour la seconde Chambre à un revenu de 400,000 reis (environ 2,500 fr.). C'est un écueil qu'avaient su éviter les fondateurs de la Constitution belge. Aujourd'hui que la souveraineté du peuple, même dans les démocraties pures, se réduit au choix des hommes les plus aptes à gouverner, l'intérêt de la société n'exige plus que la capacité globale des électeurs et la capacité individuelle des élus. De ces deux garanties, la première peut quelquefois résider dans le cens; mais il serait oiseux de chercher la seconde ailleurs que dans les dénonciations de la voix publique.

Les deux Chambres semblaient placées sur le

toral suppose un revenu de beaucoup supérieur à 500 francs. La même réflexion serait applicable au cens d'éligibilité sénatoriale.

même rang ; mais en réalité l'importance du Sénat était plus honorifique que réelle. La Chambre des députés avait l'initiative et même la prépondérance dans toutes les sphères qui se rattachaient au trésor de l'État. C'est une curieuse observation, que plus un peuple porte de traditions aristocratiques dans la vie représentative, plus il réserve généralement à la seconde Chambre le maniement des finances et par suite la suprématie dans l'État. C'est sans doute une épave inconsciente des institutions féodales, une dernière trace de la vieille maxime « la noblesse donne son sang et le tiers-état son argent. » Ainsi l'instinct des peuples retient, même plus loin que leur mémoire, l'empreinte des formes sociales qu'ils ont traversées dans leurs évolutions historiques.

En dernier lieu la Constitution s'occupait des autorités locales pour fixer leurs rapports avec le pouvoir central. Ces nouvelles dispositions laissaient encore à désirer une plus large émancipation de la commune, mais il ne faut pas oublier que jamais la décentralisation n'est l'œuvre d'un

jour. C'est par la seule force de son développement interne qu'un peuple brise les langes d'une administration despotique. La Constitution qui venait d'être votée renfermait tous les germes du *self-government;* c'est à une sage application qu'il incombait de les faire éclore.

CHAPITRE XVIII

FORMATION D'UN PARTI CONSTITUTIONNEL MODÉRÉ

Les ultra-royalistes du Portugal. — Les anciennes factions et la nouvelle Constitution. — Nécessité d'un parti intermédiaire. — Conseil du roi Léopold sur la réorganisation de la cour. — L'étiquette au palais de Lisbonne. — Utilité gouvernementale de la *représentation*. — Rupture de l'aristocratie septembriste avec ses alliés des clubs. — Rentrée des anciens Chartistes sur la scène légale. — La fin de l'année 1837.

Les tendances démocratiques de la nouvelle Constitution devaient naturellement offusquer les partisans des anciennes prérogatives monarchiques. Lisbonne ne manquait pas de ces royalistes trop zélés qui perdent les trônes. Les derniers articles de la Constitution n'étaient pas encore votés, que déjà ils suppliaient la couronne de refuser sa sanction à l'œuvre des Cortès, sans voir qu'un pareil remède serait pire que le mal. On

pouvait regretter l'amoindrissement de l'autorité royale; mais on ne pouvait dénier aux nouveaux statuts toutes les garanties essentielles des monarchies représentatives. On pouvait leur reprocher un libéralisme qui dépassait les besoins du pays; mais on ne pouvait leur refuser l'immense mérite de combler l'arène révolutionnaire par la dissolution des anciens partis chartistes et constitutionnels. Jusque-là le vice avait résidé dans l'instabilité de la base, bien plus que dans l'agencement des matériaux. Ce n'étaient pas les institutions qui avaient manqué au pays; mais bien l'opportunité et la vigueur aux institutions elles-mêmes. Comment leur arracher les bienfaits ordinaires d'un développement graduel, quand on bouleversait chaque jour jusqu'aux principes fondamentaux de leur organisation? Au milieu de ces incertitudes et de ces conflits, une Constitution qui introduisait enfin quelque fixité dans les rouages de l'État me paraissait un grand pas vers la consolidation de la monarchie, plutôt qu'une nouvelle brèche aux assises du trône.

J'étais convaincu que plus la couronne se retrancherait dans la Constitution, mieux elle pourrait rallier autour de cette citadelle légale les nombreux défenseurs d'un pouvoir progressif et d'une sage liberté. Dans mes prévisions, l'avenir de la dynastie, comme le repos du pays, se rattachaient à la formation d'un grand parti qui serait à la fois constitutionnel et monarchique. C'était d'ailleurs l'avis du roi Léopold et le résumé de toutes ses instructions. Sans cesse il insistait pour que la couronne s'attachât, sans distinction de nuances, tous les hommes de cœur et de talent (1). « Le pa-
« lais, m'écrivait-il, devrait se mettre en contact
« avec les hommes politiques de tous les par-
« tis..... il faudrait que la reine, qui ne manque
« nullement de bon sens et qui pourrait s'entendre
« avec son époux sur les différents sujets de
« conversation à choisir, parlât elle-même aux
« hommes politiques du jour pour produire l'im-
« pression que le moment demanderait. Le roi

(1) Voir aux annexes n° 5.

« connaît à présent suffisamment le Portugal pour « traiter verbalement les questions les plus im- « portantes. Il est impossible que les hommes « même les plus opposés ne rendent pas justice à « la cour, s'ils lui voient le désir sincère de contri- « buer au bien-être du pays. »

Pour faciliter ce rapprochement Sa Majesté conseillait à ses augustes neveux la réorganisation de la cour sur des bases plus larges. « La cour, me « mandait-il déjà dans sa première dépêche, a « vécu jusqu'ici trop isolée de la nation portu- « gaise. Votre influence doit tendre à ce que cet « état de choses ne se continue pas. Il est désirable « non seulement que la maison du roi et de la « reine se compose et s'organise, mais encore « qu'il se forme, autant que possible, autour du « trône une société portugaise, qui établisse un « point de contact entre la couronne et la na- « tion. »

Il existait bien au palais un petit groupe de dignitaires; mais, sauf le silencieux baise-main, rien ne rappellait à la cour de Lisbonne cette hospitalité

fastueuse, qui, dans la plupart des cours européennes, rassemble aux pieds du trône l'élite de la nation. L'insistance du roi Léopold put seule y introduire des usages monarchiques presque inconnus en Portugal. On tenta de donner des *raouts*, des dîners; le palais s'emplit de cette foule chamarrée qui sert de réflecteur au prestige des trônes. Malheureusement ces réunions ne brillaient pas toujours par l'ordre, ni même par la convenance. Les anciens serviteurs de la couronne, ne parvenant pas à saisir la nécessité politique d'une pareille innovation, répugnaient à cette perturbation de leurs vieilles habitudes. D'autres part les invités se pliaient avec peine aux détails d'une étiquette aussi minutieuse qu'indispensable dans le monde officiel; plus d'une fois on vit même le roi coudoyé dans les salons.

Cette confusion s'aggravait encore par le mélange des éléments disparates qui formaient à cette époque l'aristocratie politique du Portugal. L'ancienne société s'était fondue au souffle des révolutions; quelques vieillards absorbés dans le

culte du passé, quelques hidalgos révolutionnaires par tempérament ou par ambition, tels étaient à Lisbonne les derniers représentants de la grandesse portugaise. Les anciens serviteurs de don Pedro déploraient dans l'émigration la disgrâce de la Charte et le reste de la noblesse s'isolait dans ses terres avec l'insouciance des aristocraties énervées. En ce moment, si la reine avait obtenu le droit de composer la première Chambre, peut-être n'aurait-elle pas trouvé plus de quinze ou vingt noms capables de figurer convenablement sur la liste de la pairie.

Il restait bien le noyau de la camarilla, qui, à demi tolérée au palais, épiait l'occasion de rentrer en faveur. Mais elle voyait plutôt avec dépit l'intrusion d'éléments étrangers dans un entourage qu'elle avait longtemps monopolisé à son profit, et elle subissait avec une impatience mal déguisée le contact des hommes nouveaux que les convulsions politiques avaient poussés à la surface de la société.

Pour amortir ces froissements il fallait toute la

réserve et l'affabilité des jeunes souverains. Fidèle aux conseils de Bruxelles, le roi Ferdinand s'abandonnait à de longs entretiens avec les principales notabilités du pays qu'il séduisait aisément par sa bienveillance et son aménité. Il ne lui manquait qu'une connaissance plus approfondie du Portugal et j'aurais vivement souhaité qu'il entreprît quelques excursions dans les provinces, n'eût été la crainte que la camarilla ne profitât de cette absence pour ressaisir son ascendant sur l'esprit de la reine. D'ailleurs Leurs Majestés ne pouvaient trop se rapprocher des populations. Leurs vertus tenaient de ces flammes paisibles qui concentrent tous leurs rayons autour de leur foyer : de loin on n'y distingue qu'indécision et pâleur ; de près tout s'amollit aux charmes pénétrants de leurs effluves.

On comprend sans peine que le succès de ces nouvelles réceptions dépassât encore l'espoir du roi Léopold. Elles ne modifièrent pas brusquement la marche de la politique générale ; mais elles popularisèrent la personne de Leurs Majestés ; elles adoucirent et même elles rallièrent cer-

tains esprits qui s'étaient posés jusque-là en adversaires systématiques de l'influence royale; enfin elles préparèrent le terrain à une intervention plus accentuée de la couronne dans le gouvernement de la monarchie. On peut déplorer les faiblesses humaines, qu'elles soient exploitées dans l'intérêt de l'ordre ou dans l'intérêt de l'anarchie; mais on ne peut nier l'irrésistible séduction que l'hospitalité des rois a toujours exercée sur l'indépendance des citoyens.

L'écho de cette popularité renaissante chassa bientôt de leur retraite les esprits timorés ou indécis, qui, pour se prononcer, attendaient l'issue de la lutte. Déjà bien des ambitieux, qui avaient accablé la couronne dans ses mauvais jours, lui étaient revenus avec les faveurs de la fortune. En même temps la fraction septembriste de l'aristocratie, les Loulé, les Fronteira, les Taipa et d'autres encore, joués par les derniers votes des Cortès, se retournaient vers la royauté, leur alliée naturelle contre les envahissements de la démocratie. Enfin le ministère lui-même semblait mainte-

nant chercher son appui sur le trône. Naguère encore ce prétendu « cabinet de la reine » dédaignait de soumettre à l'assentiment préalable de Sa Majesté les projets les plus importants dont il saisissait les Cortès; c'était souvent par le *Journal officiel* que la couronne apprenait les mesures présentées en son nom. Désormais M. de Sa da Bandeira et ses collègues affectaient envers Leurs Majestés les plus constants égards et consacraient toute leur influence à renforcer l'autorité de la couronne. D'où provenait cette transformation de leur attitude? Quelles déceptions avaient brisé leur orgueil ou quels périls avaient détourné leurs défiances? C'est que, chaque jour plus isolés dansla nation, ils sentaient le besoin d'enrayer un mouvement dont ils voyaient la direction prête à leur échapper.

L'irritation de leurs anciens auxiliaires n'avait pas médiocrement contribué à leur ouvrir les yeux. L'hydre démagogique dont ils s'étaient servi pour dominer la cour se redressait contre eux pour leur arracher sa part de dépouilles; toute la queue du parti septembriste ne pardonnait pas

aux Cortès leur condescendance sur le droit de dissolution, sur le *veto* absolu et même sur l'existence de deux Chambres, quelque libérale qu'en fût l'organisation. Les clubs retentissaient des motions les plus incendiaires : on se serait cru à la veille d'une révolution plutôt qu'au seuil de l'ère constitutionnelle. Sans doute l'immense majorité du pays réprouvait ces excès; mais pour les étouffer, il aurait fallu l'entente de tous ceux qui plaçaient, dans une sphère supérieure à leurs conflits, la haine de l'anarchie et le respect du trône. Le ministère reculait devant le danger, comme devant l'humiliation d'un appel à ces Chartistes qu'il avait si vigoureusement poursuivis et réprimés. Il craignait d'ailleurs que, s'il n'avait pas derrière lui l'épouvantail de la démagogie, il ne tombât lui-même victime de la réaction qu'il aurait déchaînée. Depuis longtemps peut-être, le président du conseil se serait rapproché de ses anciens adversaires, si les Chartistes lui avaient offert quelque garantie, non seulement pour sa sécurité personnelle, mais encore pour sa position gouvernementale.

Or comment arracher de pareils engagements à ces êtres essentiellement fictifs et mobiles qu'on nomme des partis politiques, sans interprètes pour lier leur avenir, comme sans organisation pour sanctionner leurs promesses.

Heureusement le parti chartiste, instruit par ses désastres, commençait à envisager la situation sous un aspect moins spécieux. Quand il releva la tête après le premier étourdissement de la défaite, il avait compris que pour regagner le pouvoir il devait modifier son jeu et transformer sa tactique. Comme dans tous les partis conservateurs, ses adhérents manquaient d'entraînement pour entamer la lutte et d'énergie pour la poursuivre. Ses forces devaient mieux se prêter aux agitations pacifiques du scrutin et de la tribune qu'aux violences hasardeuses de la guerre civile.

A ces considérations, qui ramenaient vers les voies constitutionnelles les acteurs du dernier soulèvement, s'ajoutaient les ennuis d'un exil qui reléguait leurs chefs dans une lointaine inaction. Si ces derniers s'obstinaient à attendre stoïque-

ment qu'une nouvelle insurrection vînt les rappeller à la tête de leurs amis, ils courraient grand risque de ne plus rencontrer à la longue que l'oubli de leurs concitoyens et même l'indifférence de leurs partisans. Mieux valait, par une reconnaissance spontanée des faits accomplis, se rouvrir, avec les portes de la patrie, les barrières de l'arène politique. Tel fut en effet le résultat de la requête que MM. Mouzinho d'Albuquerque, le marquis de Saldanha, les ducs de Terceire et de Palmella, adressèrent aux Cortès dans les derniers jours de décembre. Cette démarche, qui impliquait l'abandon de leurs anciens projets, leur permit d'apporter bientôt un appoint considérable au nouveau parti de l'ordre. C'était l'unique moyen de racheter les erreurs d'un zèle qui avait si inopportunément compromis la couronne.

Ainsi finit l'année 1837, qui, ouverte sous de sinistres auspices et traversée par d'étranges vicissitudes, semblait éclairée à son déclin par l'aurore d'un temps meilleur. Épuisés par leurs propres luttes, les anciens partis renonçaient à leurs

manœuvres souterraines, pour se combattre au grand jour de la légalité. Une Constitution, qui effaçait jusqu'aux noms des vieilles factions, allait unir par la communauté du patriotisme les intérêts trop souvent opposés de la liberté et du pouvoir. La majorité était devenue monarchique et la cour constitutionnelle. Enfin, par dessus le choc des hommes et des théories, le trône, longtemps le jouet des partis, se dressait maintenant aux yeux des populations avides de repos comme un phare inaccessible aux flots des événements et des passions. Devant cet horizon rasséréné, je pouvais attendre, avec plus de curiosité que d'inquiétude, les événements qui allaient assigner à l'année 1838 une place importante dans l'histoire du Portugal; je veux dire la promulgation du nouveau pacte fondamental et l'ouverture de la première représentation nationale. Mais il y avait une ombre à ce tableau; c'était les clubs et leurs excitations anarchiques. De ce point noir allait sortir une tourmente, qui, à l'entrée du port, devait encore assaillir la jeune monarchie portugaise.

QUATRIÈME PARTIE

CHAPITRE XIX

LA QUEUE DU PARTI SEPTEMBRISTE

Le vicomte de Sa da Bandeira. — Sa politique. — Le baron de Bomfin. — Résistance de la Reine à une promotion antichartiste. — Démission du ministère. — Agitation dans Lisbonne. — L'organisation du parti avancé. — Isolement de la cour. — Manifestation en faveur du cabinet démissionnaire. — Sa rentrée au pouvoir.

Instruit par l'exemple de mon prédécesseur, je m'étais appliqué dès le début de ma mission à dissimuler l'influence que j'acquérais au palais. Cette réserve n'était pas sans inconvénient : outre la difficulté d'appuyer mes appréciations sur des rap-

ports souvent incomplets, j'exposais mes conseils à n'arriver qu'après l'heure. Mais d'autre part je n'ignorais point qu'en devenant plus directe, mon action se fût heurtée à des obstacles d'une nature plus grave encore. Je n'aurais pu aspirer au rôle d'intermédiaire entre la couronne et le cabinet, sans froisser à la fois les susceptibilités individuelles et nationales de ceux qui présidaient à la marche du gouvernement. Le succès même ne m'eût pas excusé. Je préférai donc m'effacer derrière le trône et concentrer mon ascendant à l'intérieur du palais.

Cette attitude ne tarda pas à porter ses fruits. Le ministère, dont ma position avait d'abord excité les défiances, s'était longtemps attendu à me voir reprendre les traditions de M. Van de Weyer; mais je m'étais tenu sur mes gardes et jusqu'ici il ne m'avait pas surpris une seule fois en train de contrecarrer sa politique. Aussi le vis-je peu à peu se départir de sa réserve, à mesure que je lui apparus plus désintéressé dans les complications de la monarchie. J'en profitais pour me rapprocher

particulièrement du général de Sa da Bandeira. J'ai déjà dépeint ce ministre, plus brillant que pratique, plus superficiel que profond; mais éloquent causeur et adroit diplomate, propre à tirer parti de toutes les positions, comme à se prémunir contre toutes les vicissitudes de la fortune. Jamais homme ne réussit mieux, par son énergie et par sa fécondité, à se tirer des mauvais pas où le jetait souvent l'excès même d'une prévoyance trop ingénieuse. Dans nos entretiens, soit habitude, soit préméditation, il détournait sans cesse les yeux du sombre tableau que présentait alors son pays, afin de s'étendre complaisamment sur le brillant avenir qu'il croyait réservé au Portugal. Pour y faire éclore tous les germes de la prospérité nationale, il semblait ne réclamer qu'une poignée d'hommes pratiques; souvent même il m'exhortait à attirer de Belgique quelques compatriotes instruits et entreprenants qui sauraient initier le Portugal aux progrès industriels de nos contrées. Les conditions qu'il leur promettait au nom de son gouvernement étaient des plus séduisantes; aussi

n'aurais-je pas hésité à entrer dans ses plans, si je n'avais connu l'état réel de ce malheureux pays, encore sans sécurité, sans ressources, sans crédit et presque sans esprit public, ce premier ressort de tout développement intérieur.

Le vicomte de Sa da Bandeira lui-même ne pouvait pas se faire illusion sur la détresse actuelle de sa patrie. Cependant il était sincère dans ses brillantes conceptions du Portugal futur. On ne doit pas s'imaginer que dans les soubresauts et les tergiversations dont il devait encore offrir plus d'un exemple, il fût uniquement guidé par les considérations de son intérêt personnel. Je m'étais longtemps demandé à quels mobiles je devais attribuer certaines fluctuations de sa conduite jusque-là inexplicables à mes yeux, quand un jour il me découvrit lui-même l'idée fondamentale de tout son système politique. Je venais de lui demander si don Pedro n'avait pas agi avec imprévoyance, quand il avait abattu l'influence du clergé par les procédés les plus révolutionnaires. « Jamais, me répondit-il, le vieux Portugal n'aurait accepté les

idées que personnifiait don Pedro. A côté de son frère Miguel, ce prince n'avait d'autre raison d'être que sa qualité de roi constitutionnel et—pour trancher le mot — révolutionnaire. Or tous les couvents du royaume étaient des foyers de réaction : don Pedro devait choisir entre lui-même et les moines. Devant des adversaires aussi insaisissables que multipliés, c'est seulement à coups de hache qu'il pouvait asseoir son trône. »

J'avais assez de notions sur l'ancien Portugal pour reconnaître la justesse de ce raisonnement. Malheureusement M. de Sa da Bandeira ne se contentait pas d'amnistier dans le passé le radicalisme de don Pedro; il prétendait l'appliquer au présent, sous prétexte que l'œuvre de la révolution n'était pas encore achevée. C'était une opinion que je ne pouvais partager. J'admettais bien que pour réédifier il avait fallu démolir; mais je me refusais à croire que l'heure de la reconstruction n'eût pas encore sonné. Je n'en fus pas moins satisfait d'un aveu qui m'éclairait en quelque sorte sur toutes les arrière-pensées du vicomte. Ainsi s'ex-

pliquaient surtout ses étranges ménagements à l'égard des clubs, cette avant-garde de l'armée révolutionnaire. On verra avant la fin de ce récit à quelles véritables palinodies ce système allait fatalement condamner un esprit aussi distingué que l'honorable président du conseil (1).

Après M. de Sa da Bandeira, le personnage le plus marquant du cabinet était, sans contredit, le baron de Bomfin, ministre de la guerre. Ce général déguisait sous une placidité et une bonhomie apparentes un grand fond d'énergie et de dévoûment. Malheureusement il était déjà gâté par l'exercice du pouvoir. En Portugal, conme dans tous les pays nouvellement initiés à la vie parlementaire, nul ne considérait encore les fonctions publiques avec ce désintéressement personnel qui, chez d'autres peuples, constitue la principale pudeur des hommes politiques. Dans les derniers jours de février 1838, le baron de Bomfin, en

(1) Je dus cependant reconnaître quelques années plus tard que les prévisions du vicomte n'étaient pas complétement erronées.

présence des vides que la capitulation de Ruivaès avait introduits dans les cadres de l'armée, n'avait pas hésité à former une liste de promotion où il s'était placé lui-même avec ses fils et ses amis. Il prétendait qu'avec des cadres incomplets il ne pouvait pas répondre des troupes journellement travaillées par les agents des clubs. Sous ce prétexte il cachait l'intention tout opposée de fermer la carrière militaire aux officiers chartistes qui attendaient la promulgation de la Constitution, pour rentrer en activité au prix d'un nouveau serment.

La reine ne pouvait se prêter à un pareil dessein; mais en refusant sa signature, elle se basa uniquement sur la pénurie du trésor qui ne permettait même pas de solder l'effectif actuel des forces nationales. Le baron de Bomfin voulut alors se retirer et il entraîna avec lui le reste de ses collègues. Sa Majesté ne fit aucune opposition à cette retraite; mais, quand elle se mit à la recherche d'une nouvelle combinaison ministérielle, elle ne trouva personne pour accepter la succession du

cabinet démissionnaire. Elle s'adressa d'abord aux plus modérés des constitutionnels; ceux-ci, soit découragement, soit défiance, déclinèrent respectueusement ses offres. Elle fit alors appeller le baron de Sabroza, député longtemps populaire et fervent apôtre de la liberté; mais ce nom n'offrait déjà plus aux Septembristes des garanties suffisantes.

Le bruit de la crise ministérielle avait promptement transpiré dans le public. On ignorait encore, dans les sphères politiques du jeune royaume, cette réserve et cette discrétion, qui, en dépit des froissements personnels, doivent toujours couvrir les démêlés intérieurs du pouvoir exécutif. Quoique provisoirement restés à la tête de leurs départements, les ministres ne se gênaient pas pour témoigner leur désappointement et leur irritation. Le baron de Bomfin avait même porté la crise à la connaissance des Cortès par une sorte de déclaration officielle. Aussi la ville entière fut elle bientôt en proie à une violente surexcitation. Les exaltés, déposant toute contrainte, appelèrent la

population aux armes pour imposer à la reine un ministère vraiment dévoué à la cause de la révolution. Partout on semblait voir dans le renvoi de l'ancien cabinet le prélude d'un coup d'État chartiste.

Les démagogues du Portugal ne se composaient pas seulement d'individus épars et isolés, sans discipline et sans chefs, enfants perdus des partis libéraux et progressistes. Ils avaient presque une organisation officielle, non sans ressemblance avec ce foyer d'anarchie que la république française devait nourrir plus tard dans les fameux Ateliers nationaux. Leur centre de ralliement était à l'arsenal dans ce bataillon d'ouvriers, qui, armé en d'autres temps par le duc de Terceire, s'était toujours signalé par sa turbulence et son exaltation. Il avait pour chef l'inspecteur général de la marine Franza qui, chose incroyable, partageait la direction du mouvement démagogique avec le général major Lipos et avec le gouverneur civil de la province, Seoares Caldeira. Le premier disposait de la flotte et le second de la garde nationale. Tel

était le triumvirat dont les clubs et leurs affiliés recevaient l'impulsion avec une docilité aussi redoutable que surprenante.

A cette entente de ses adversaires que pouvait opposer la couronne? Son ministère? elle n'en avait plus. Les Chartistes? aussi impuissants que présomptueux, ils étaient plus à craindre comme amis que comme adversaires. La majorité constitutionnelle? à peine formée, elle se dissolvait avec le cabinet qui la représentait au pouvoir. La garde nationale? elle se composait de deux catégories distinctes : les honnêtes bourgeois qui restaient chez eux et les prolétaires soldés, toujours prêts à descendre dans la rue, mais n'écoutant leurs chefs que pour marcher contre le gouvernement. Restait enfin l'armée, ce soutien naturel de l'ordre établi ; mais, sans solde depuis plusieurs semaines, elle semblait prête à tous les excès et à tous les bouleversements.

Des révoltes militaires avaient déjà éclaté sur divers points du royaume. A Almeida, tout un régiment s'était débandé avec armes et bagages ; à

Lamego, M. de Sa da Bandeira en personne avait dû imposer aux habitants une contribution extraordinaire pour satisfaire les réclamations armées de ses troupes ; à Porto même, la garnison avait impunément arraché son arriéré de solde en braquant ses canons sur l'hôtel du gouvernement. Que pouvait-il sortir de ces désordres, sinon un instrument aveugle à la disposition des mécontents et des ambitieux ? Jamais don Miguel lui-même, s'il se fût présenté l'or à la main, n'eût trouvé le terrain mieux préparé pour une restauration militaire..

Cette situation favorisait singulièrement les manœuvres des exaltés qui exerçaient surtout leur propagande dans les rangs des sous-officiers, ces contre-maîtres de toute insurrection militaire. Cependant leur œuvre de démoralisation n'avait pas encore répondu à leur attente, quand la démission du ministère Sa da Bandeira vint précipiter l'exécution de leurs projets. Jamais occasion ne s'était montrée plus propice. Les appréhensions vagues, mais générales, d'une réaction chartiste

laissaient à leur prise d'armes toutes les apparences de la légalité et les nouveaux déchirements du parti modéré donnaient à leur cohésion une supériorité momentanée que peut-être ils ne sauraient plus retrouver dans la suite. Déjà dans une des dernières séances parlementaires plusieurs orateurs avaient émis, au milieu des applaudissements, le vœu de revoir bientôt tous les Portugais serrés autour du trône et cet incident avait fait comprendre au triumvirat qu'il était temps de quitter la tribune pour la rue.

Le 4 mars, premier dimanche du mois, était fixé pour la revue annuelle de la garde nationale. Dans la soirée du 3, on vit le télégraphe de l'arsenal fonctionner avec une activité extraordinaire; c'était le général Lipos qui ordonnait aux commandants stationnés dans le Tage de se tenir prêts à débarquer les deux tiers de leurs équipages « pour concourir au bien général du service. » Le lendemain à onze heures le gouverneur Seoares Caldeira réunit les chefs des vingt-deux bataillons qui composaient la garde nationale de Lisbonne et

leur proposa de tenter une démarche près de la reine pour réclamer un ministère dévoué à la Constitution. Vingt et un commandants étaient présents; dix appuyèrent la motion, onze la repoussèrent et l'on se sépara sans rien décider.

Cette conclusion ne faisait pas l'affaire du gouverneur. Puisque ses officiers lui refusaient leur concours, il résolut de s'en passer et convoqua la garde nationale comme si la réunion du matin avait été favorable à ses projets. En même temps l'inspecteur Franza prévint le commandant du fort Saint-Julien « que les gardes nationaux comp-
« taient faire, comme citoyens, une représenta-
« tion à la reine pour obtenir, soit le maintien du
« ministère sortant, soit un autre ministère tout
« dévoué aux principes de septembre. » Dès lors il devenait évident que le palais allait devenir le théâtre des scènes les plus déplorables.

Dans cette prévision que devait, que pouvait faire la couronne? Sans appui, sans ressources, sans troupes d'une fidélité éprouvée, sans ministre pour assumer la responsabilité de la dé-

fense, elle semblait fatalement condamnée à subir des exigences séditieuses qui porteraient une atteinte mortelle à son prestige, sinon à son pouvoir. Ne valait-il pas mieux, par des concessions opportunes, prévenir des désordres que l'on ne pouvait réprimer? J'engageais vivement la reine à ne s'entourer d'aucun appareil militaire, à n'appeler près d'elle que des hommes connus par leur dévoûment à la Constitution et même à prier les ministres sortants de retirer leur démission. Ces messieurs, se voyant sur le point d'être débordés par leurs prétendus défenseurs, craignirent d'être brisés dans la lutte et consentirent, sans trop de résistance, à reprendre leurs portefeuilles. Pas un mot ne fut échangé sur la fameuse promotion qui avait été l'origine de la crise : on allait avoir bien d'autres soucis.

CHAPITRE XX

LE CONTRE-COUP DES SOULÈVEMENTS CHARTISTES

Echec de la manifestation populaire. — Le ministère et le parlement. — La retraite armée du général Bomfin. — Recrudescence de l'insurrection. — Destitution du gouverneur Caldeira. — Atermoiements du général de Sa da Bandeira. — La transaction avec l'émeute. — Mesures de rigueur contre les insurgés. — Le palais en danger. — Prudente attitude de la couronne.

La reconstitution du ministère Sa da Bandeira enlevait toute raison d'être à la démonstration projetée. Quand les bataillons insurgés, débouchant sur la place du Palais, se virent en présence de la royauté constitutionnelle armée du droit qu'ils prétendaient défendre et abritée derrière les hommes qu'ils prétendaient soutenir, ils n'eurent plus qu'à se disperser en tous sens, les uns honteux d'avoir trempé dans ce déploiement

ridicule des forces populaires, les autres furieux de voir leurs secrets desseins déjoués par la prudence de la couronne. Mais ces derniers ne devaient se tenir ni pour satisfaits ni pour battus; on les verra bientôt jeter un masque de légalité que d'ailleurs ils n'avaient jamais entendu garder longtemps.

Les Cortès n'avaient pu s'empêcher de prendre en considération l'état de la capitale. Cette discussion, une fois abordée, devait naturellement dégénérer en vraie tempête parlementaire. Un grand nombre d'orateurs flétrirent énergiquement les excès de la populace armée; d'autres répliquèrent avec non moins de véhémence, pour dévoiler les prétendues menées de la couronne. La plupart s'accordèrent, quoiqu'à divers points de vue, pour sommer en quelque sorte le cabinet de ramener la sécurité dans Lisbonne et l'ordre dans le gouvernement. Il en résulta une espèce de scission qui jeta de nouveau, entre la couronne et les anarchistes, les membres du cabinet et une partie de la majorité parlementaire.

Sur ces entrefaites on apprit tout à coup, dans la matinée du 6, que le baron de Bomfin s'était retiré au fort Saint-Georges avec une partie de ses troupes. Quelles étaient ses intentions? Je ne l'ai jamais su. Ce n'était pas pour grossir les rangs de la rébellion : en dépit de ses conflits avec la couronne, le baron était un esprit trop loyal et trop sensé pour céder à des rancunes aussi intempestives que mesquines. Ce n'était pas non plus pour écraser les rassemblements des anarchistes, car la reine elle-même n'apprit que par la rumeur publique cette étrange concentration des forces militaires sur un point isolé et secondaire. Il est probable qu'en homme avisé, le baron de Bomfin voulait tout simplement choisir la meilleure position pour observer l'état des partis, sans jeter prématurément dans la balance le poids de son intervention.

Mais les révolutionnaires, heureux de trouver quelqu'un à combattre, feignirent de voir dans ce mouvement les préparatifs d'une attaque concertée entre la couronne, le ministère et la majorité

constitutionnelle. Aussitôt le triumvirat rappella tous ses partisans aux armes. Déjà s'entendaient dans leurs rangs les cris « à bas les ministres! à bas les Cortès! »

L'insolence de ces défis ne permettait plus au ministère les moindres ménagements. L'alarme commençait à envahir le palais, quand le 7 mars au soir on vit arriver M. Julio Sanchez pour demander au nom de ses collègues la démission de Seoares Caldeira, le gouverneur démagogue de Lisbonne. La couronne ne devait pas hésiter à sanctionner cet acte d'énergie, car c'était une vraie déclaration de guerre qui allait consommer la rupture du cabinet et de ses anciens auxiliaires. Malheureusement le roi Ferdinand qui reçut M. Sanchez crut nécessaire de lui demander si tous ses collègues appuyaient cette grave mesure. M. Sanchez répondit qu'en vérité deux des ministres n'avaient pas été consultés; l'un à cause de son insignifiance politique et l'autre à cause de ses opinions exaltées; mais que les autres membres du cabinet s'y étaient spontanément ralliés. Le roi

déclara alors qu'il ne croyait pas cette majorité suffisante et conseilla à la reine de réunir le conseil au palais avant de prendre aucune décision.

Quand j'appris cet incident dans la matinée du 8, je prévis qu'en présence d'un collègue dévoué aux exaltés, la majorité du conseil n'aurait plus le courage de sa première opinion. Je courus au palais; mais les convocations étaient déjà lancées et les ministres arrivèrent sur-le-champ. Ainsi que je le craignais, le conseil se tint sur la réserve et se sépara sans rien conclure.

Sur mes instances, le roi Ferdinand se décida alors à réparer, si faire se pouvait, les fatales conséquences de son hésitation précédente. On convoqua de nouveau les ministres qu'on savait favorables à la démission de Caldeira, c'est à dire, MM. de Sa da Bandeira, de Bomfin, Julio Sanchez et Joao d'Oliveira. Réunis le lendemain matin sous les yeux de Leurs Majestés ils n'hésitèrent pas, en l'absence de leur collègue Campos, à soutenir leur première résolution qui cette fois fut immédiatement revêtue de la signature royale.

Le gouverneur Caldeira était remplacé par le député Costa Cabral, constitutionnel sincère, qui avait fait ses preuves dans la répression du dernier soulèvement chartiste. Cet acte d'autorité produisit une telle impression que le général Lipos, craignant le sort de son ami, se hâta de prévenir son renvoi par une démission volontaire. L'inspecteur Franza restait donc le seul chef officiel du du mouvement.

Mais ces vingt-quatre heures d'atermoiements avaient laissé à l'insurrection le temps de se concentrer et de s'organiser dans l'arsenal. Déjà les mécontents de chaque quartier y avaient successivement grossi les forces de l'inspecteur général. Le 15e bataillon de la garde nationale, ainsi que la majeure partie du 17e et du 19e, s'y étaient même transportés avec armes et bagages.

Tout laissait prévoir que l'insurrection allait bientôt prendre l'offensive, quand le 10, à cinq heures et demi du matin, M. de Sa da Bandeira accourut au palais pour poser à la reine le suprême dilemme de se soumettre aux conditions

des exaltés ou de les disperser par la force. Exagérant encore l'étendue du danger, il semblait pencher vers la première alternative ; mais, quand il vit la reine repousser toute idée de transaction, il se déclara prêt à assumer la responsabilité de la répression. Cet élan était trop beau et trop rare pour que Sa Majesté négligeât d'en profiter ; mais alors M. de Sa da Bandeira exigea préalablement qu'elle signât la démission de tous ses collègues. Il affectait de suspecter leur énergie et même leurs intentions : D'ailleurs, ajoutait-il, ils ne demandaient eux-mêmes qu'à se dégager d'une pareille tâche. Cette dernière allégation était plus que douteuse; mais la reine pouvait se figurer que M. de Sa da Bandeira voulait accaparer toute la gloire du succès. Dès lors il y avait avantage à concentrer dans ses mains la direction de l'entreprise. Sa Majesté lui livra donc les démissions qu'il réclamait.

Je ne tardai pas à me convaincre que cette fois encore le vicomte avait obéi à quelque arrière-pensée plus ou moins justifiable. Sorti du palais pour

tenter moi-même une reconnaissance vers l'arsenal, je me heurtais à 1,700 hommes de belle apparence commandés par le général Reguengo et par ce même baron de Bomfin dont le général de Sa da Bandeira venait de réclamer la démission. L'unique mobile du vicomte était évidemment d'amortir le choc par des ménagements intempestifs, ou, s'il n'était plus temps, de se prémunir contre les chances toujours incertaines d'un conflit armé. Si ses collègues l'emportaient, il recueillerait seul le bénéfice de leur victoire ; s'ils étaient défaits, il se prévaudrait près du vainqueur d'avoir arraché leur démission avant le commencement de la mêlée. Heureusement il était déjà trop compromis lui-même par les mesures du baron de Bomfin pour ne pas laisser libre cours à la répression. Mais, sans enlever le commandement à son collègue, il paralysa ses bonnes dispositions en essayant encore de transiger avec l'émeute. Ces tergiversations ne pouvaient profiter qu'aux fauteurs de désordre circulant sans obstacle dans les rangs de la troupe. Déjà quelques régiments ma-

nifestaient de fâcheux symptômes. Un coup de fusil, parti on ne sait d'où, avait dispersé tout un bataillon, dont les armes restées sur le terrain faillirent tomber aux mains des révoltés.

Cependant à deux heures de relevée on parlementait encore. Les conditions des insurgés étaient ridicules à force d'exigences ; ils ne demandaient rien moins qu'à sortir de l'arsenal avec armes et bagages ; encore voulaient-ils qu'au moment de leur retraite, les troupes du gouvernement rétrogradassent vers leurs propres quartiers, « pour empêcher toute distinction de vainqueurs et de vaincus. » A de pareilles demandes il n'y avait qu'une réponse à faire ; c'était de marcher en avant.

Au palais, de minute en minute, nous prêtions l'oreille, pour saisir le bruit de la fusillade ; mais le temps s'écoulait, sans rien apporter que de vagues et inquiétantes rumeurs. Soudain la nouvelle se répandit que M. de Sa da Bandeira avait passé sous les fourches caudines des insurgés. Ce n'était que trop vrai : pour compléter ses concessions, au lieu de remettre l'arsenal à un corps

d'une fidélité éprouvée, il y avait même laissé un bataillon transfuge de la garde nationale. C'était une véritable capitulation du pouvoir qui allait accroître l'audace des rebelles en raison de la timidité et de l'impuissance gouvernementales.

Inutile de décrire l'irritation de ceux qui croyaient la rébellion expirante dans son foyer. Cependant M. de Sa da Bandeira se présenta au palais, le front haut et le visage souriant, comme s'il venait de sauver le trône. La reine bouillait d'indignation. A peine eut-elle aperçu l'étrange triomphateur qu'elle lui reprocha en termes véhéments de l'avoir trompée et trahie. Il n'avait plus, ajoutait-elle, qu'un seul moyen de réparer ses fautes; c'était de signer sur-le-champ la destitution de l'inspecteur Franza et la dissolution de son bataillon.

Le vicomte, aveuglé par l'idée fixe de sa politique, avait-il agi de bonne foi et fut-il décontenancé en ce moment par l'exaltation de la reine? Ou bien, reconnaissant l'impossibilité de poursuivre davantage son système de conciliation,

fut-il subitement entraîné dans une voie contraire par la crainte d'une rupture décisive avec la couronne? Toujours est-il que, dominé par la hauteur et la fermeté si inattendues de Sa Majesté, il n'hésita pas à signer deux actes qui étaient le désaveu le plus flagrant de sa conduite antérieure.

Dans nos pays constitutionnels, la moindre de ces inconséquences suffirait pour précipiter du pouvoir le plus marquant de nos hommes politiques. Cette seule journée nous montre M. de Sa da Bandeira tour à tour proposant de céder et s'offrant à réprimer, repoussant des collègues qu'il accuse de faiblesse et paralysant leur énergie par l'irrésolution qu'il montre lui-même, enfin signant une capitulation désavantageuse avec des adversaires plus faibles et presque aussitôt sanctionnant contre eux des mesures qui violent cette capitulation. Toutefois nous le voyons sortir de ces fluctuations plus fort, sinon plus considéré. C'est qu'il était avant tout un homme nécessaire. On peut déplorer les contradictions de sa conduite, mais on ne peut nier que seul alors il

était capable de sauver de la tourmente le trône et la Constitution. On ne doit pas du reste le juger avec trop de sévérité. Il était, nous ne pourrions trop le redire, l'homme de son pays et de son époque : faute d'éducation politique, les principaux personnages du jeune Portugal versaient encore dans un excès opposé au travers de nos écoles doctrinaires. Celles-ci veulent plier les peuples à leurs principes, sans tenir compte ni des temps ni des lieux ; ceux-là dirigeaient leur conduite moins d'après leurs principes que d'après leur position.

Au fond, le résultat de toutes ces vicissitudes ne semblait pas défavorable à la cause de l'ordre. Le triumvirat était désorganisé, l'insurrection privée de son centre et le bataillon de l'arsenal dissout, sans une goutte de sang répandu. Restait à savoir s'il accepterait sa dissolution ou s'il entrerait en rébellion déclarée contre les autorités légales. Le doute ne fut pas long.

Les Cortès, toujours hantés par le spectre de la réaction chartiste, s'étaient livrés à de vives atta-

ques contre la mesure qui avait atteint l'inspecteur Franza et ses complices. Contraint de prendre la défense des actes qu'il avait contre-signés, M. de Sa da Bandeira essaya vainement de se tirer d'affaire en promettant la réorganisation du bataillon dissout; les développements de cette discussion le jetèrent de plus en plus entre la révolution et la couronne. Mais d'autre part les philippiques passionnées d'une opposition nombreuse et ardente devaient naturellement encourager à la résistance les bandes de séditieux que ce langage travestissait en défenseurs et en martyrs de la légalité constitutionnelle.

L'inspecteur général avait promptement dispersé ses séides dans l'intérieur de la ville, mais ce n'était pas pour obéir au décret de dissolution. On vit bientôt les héros de l'arsenal se multiplier partout où il y avait quelque symptôme de fermentation, ameutant la populace, criant à la tyrannie et excitant à la révolte : « Jamais, vociféraient-ils, ils ne se soumettraient à l'acte illégitime d'un pouvoir liberticide. Ils feraient respecter leurs droits,

fût-ce par la force, et ils invitaient tous les bons citoyens à défendre avec eux la cause de la volonté nationale. » La garde urbaine dont j'ai déjà expliqué la triste composition n'était que trop disposée à accueillir ces séditieuses ouvertures. Il fut résolu, dans un conciliabule improvisé des principaux meneurs, qu'une députation de gardes irait trouver la reine pour protester contre « l'arrêt de proscription. »

La panique était grande à la cour. Un coup de main pouvait la mettre au pouvoir de ses adversaires. L'insurrection n'avait plus de centre, mais elle était partout. On ignorait les forces et la position des révoltés, mais à chaque instant on pouvait les voir apparaître devant le palais désarmé. C'est le seul moment, dans ces sombres et dramatiques journées, où j'aie pu découvrir quelque trace d'émotion sous l'attitude toujours calme et digne de LL. MM. portugaises.

Plusieurs conseillers criaient qu'il fallait appeler sans retard toutes les troupes disponibles de la garnison. Je combattis vivement cette mesure

extrême qui pouvait perdre le trône. Sans doute, si l'initiative était partie du ministère, la reine n'eût pas dû reculer devant l'emploi de la force. C'était même dans ce but qu'elle devait principalement agir sur son cabinet. Mais avec un conseil disloqué, avec un ministre tiède et indécis, devait-elle s'exposer personnellement aux vicissitudes toujours incertaines d'une lutte armée? Mieux valait se retrancher sur le terrain légal, drapée dans son droit et forte de sa dignité. Cet avis prévalut. La reine se tint prête à affronter de nouvelles épreuves; mais cette fois encore sa prudence et sa modération paralysèrent, mieux que le déploiement du plus formidable appareil, l'insolence et l'audace de ses adversaires.

CHAPITRE XXI

DISPERSION DE L'ÉMEUTE

Réplique de la reine à la députation de la garde nationale. — Energie inattendue du général de Sa da Bandeira. — Préparatifs de répression armée. — Les Cortès au palais de la reine. — L'éloquence de la fusillade. — Prise du couvent de *Jesus* par le baron de Bomfin. — L'ordre et l'armée. — Revirement du vicomte vers les exaltés. — Triste accueil de ses avances.

La journée du 11 mars s'était écoulée sans que rien ne justifiât les alarmes du matin. Mais le 12 on apprit tout à coup qu'une députation de la garde nationale s'avançait vers le palais. M. de Sa da Bandeira, qui peu d'heures auparavant parlait encore de se retirer devant une tâche trop lourde, venait au contraire de reconstituer son administration en confiant plusieurs portefeuilles à un de ses anciens collègues, M. Joao d'Oliveira. J'enga-

geai alors la reine à ne recevoir la députation des gardes nationaux qu'avec M. de Sa da Bandeira à ses côtés, pour associer moralement à sa réponse l'honorable président du conseil. On objecta d'abord que la réplique royale, dure et sévère pour les anarchistes, ne serait agréée par le trop fameux conciliateur qu'après de profondes et regrettables modifications. Mais à la surprise générale, il ne la trouva que juste et digne. La reine conçut alors une heureuse pensée : au lieu de lire sa réponse, selon la coutume officielle, elle l'apprit par cœur et la prononça avec toute la vivacité d'une improvisation. Cet accueil décontenança complétement les délégués, d'autant plus que la présence de M. de Sa da Bandeira ajoutait encore à l'inopportunité de leur démarche. Ils sortirent presque troublés; la place du Palais se vida de nouveau et les alentours rentrèrent momentanément dans le calme. L'inspecteur général feignit même de se soumettre au décret de dissolution. Mais, en licenciant ses hommes, il les dispersa dans les bataillons les plus turbulents de

la garde nationale. C'était le meilleur moyen de multiplier ses complices en paraissant les abandonner.

Heureusement au palais on ne restait pas inactif. A peine la députation avait-elle franchi le seuil des appartements royaux, que M. de Sa da Bandeira, enchérissant encore sur la fermeté de la reine, s'écria d'un ton convaincu qu'il était temps d'en finir avec ces éléments contempteurs de toute autorité légitime. Requérir les troupes pour protéger la résidence de Sa Majesté, déclarer aux Cortès que la patrie était en danger et même proclamer la suspension des garanties constitutionnelles, telles étaient, d'après l'honorable vicomte, les mesures qui seules pouvaient sauver le trône : « Autrement, ajoutait-il, nul ne sait, si, sous peu de jours, ce sera la reine dona Maria ou le rebelle Franza qui commandera en Portugal. » La reine n'avait plus qu'à lâcher bride à ce zèle inattendu. Selon les demandes du vicomte, elle lui accorda pleins pouvoirs pour organiser la défense et l'attaque, elle signa une proclamation énergique qui

fut aussitôt colportée dans la ville et enfin elle convoqua les Cortès à son propre palais pour y recevoir une communication urgente sur l'état de la capitale.

La nuit du 12 au 13 se passa en préparatifs de diverse nature. Dès onze heures du soir, une partie de la garnison campait devant le palais. Mais à huit heures du matin, sur l'annonce que les Cortès arrivaient, on jugea opportun d'éloigner les forces militaires, pour éviter toute fâcheuse interprétation de leur présence pendant une délibération du Parlement. D'ailleurs la sûreté du palais n'exigeait déjà plus leur concours. Avertis par les bruits d'armes et les mouvements de troupes, les insurgés s'étaient massés à l'intérieur de la ville, où ils se retranchaient solidement dans l'ancien couvent de *Jesus*.

Les Cortès écoutèrent avec respect l'énumération des différentes mesures que la reine déclarait indispensables à la conservation de son autorité. Mais quand Sa Majesté eut quitté la salle, les anarchistes, mal à l'aise sous les lambris royaux, pro-

posèrent à l'assemblée de rentrer dans son palais, sous prétexte qu'ils y pourraient délibérer sur la communication royale avec plus de calme et de maturité. Cet avis ayant prévalu, les Cortès, par un sentiment naturel de déférence, voulurent d'abord présenter leurs hommages à la reine. Dona Maria renouvela alors l'expérience qui lui avait si bien réussi la veille, en donnant à sa réponse les apparences d'une improvisation. Cette fois encore un procédé aussi nouveau, que rehaussait le ton à la fois ému et énergique de la jeune souveraine, parut profondément impressionner l'esprit des auditeurs.

On pouvait pourtant prévoir que, dans ces moments de crise, l'exaltation du parti revolutionnaire dominerait aisément la prudence et la modération des diverses fractions conservatrices. A peine l'assemblée fut-elle replacée sur le théâtre ordinaire de ses délibérations, que de toutes parts les plus violentes invectives s'élevèrent contre la pusillanimité et l'arbitraire du gouvernement. Ce n'étaient plus seulement les conseillers chartistes

de la couronne qui servaient de cible aux déclamations des exaltés; c'étaient les ministres eux-mêmes, qui, au dire de leurs anciens alliés, devenaient les complices des attentats les plus criminels contre la liberté des citoyens et les lois de la nation. N'était-il pas odieux de recourir à la force avant d'épuiser tous les moyens de conciliation? Heureusement les Cortès sauraient intervenir pour empêcher l'effusion du sang portugais! Ils n'avaient qu'à nommer une commission pour porter aux généraux l'ordre de réintégrer les troupes dans leurs quartiers.

En vain quelques orateurs voulurent démontrer l'illégalité flagrante de cette immixtion dans les attributs du pouvoir exécutif. On les réduisit promptement au silence et la motion passa au milieu des acclamations. Restait encore à désigner les membres de la commission. Il était alors trois heures de relevée. On allait ouvrir le vote; déjà les exaltés criaient victoire et les derniers défenseurs de l'ordre, courbant tristement la tête, s'apprêtaient à quitter la salle, quand tout à coup un

bruit bien connu vint dominer le tumulte de l'assemblée. C'était la fusillade qui commençait. Aussitôt la scène changea et l'on vit se reproduire un de ces phénomènes que j'ai déjà décrits dans le cours des troubles précédents. En Portugal, chaque fois que la force entrait en jeu, les passions semblaient se taire, comme si chacun ne s'en remettait plus qu'au jugement des armes. Au bout d'un instant, une inexprimable confusion régna dans la salle des Cortès; puis en un clin d'œil l'assemblée se dispersa, sans même fixer le jour ni l'ordre de sa prochaine réunion.

Pressentant les tristes dispositions des Cortès, la reine avait résolu d'en finir sans laisser à la représentation nationale le temps d'une intervention inopportune. Pendant que l'assemblée délibérait encore, on avait envoyé aux généraux l'ordre de disperser les rassemblements de gardes nationaux qui s'étaient réunis sans convocation régulière. Aussitôt le baron de Bomfin, qui avait pris position dès le matin devant le couvent de *Jésus*, s'avança vers les insurgés pour les sommer d'éva-

cuer la place. La seule réponse fut une décharge générale qui tua quelques hommes et entre autres un capitaine de la ligne. Exaspérés, les soldats se ruèrent à la baïonnette, enfoncèrent les portes et après une courte lutte restèrent maîtres de l'édifice.

Cependant l'insurrection n'était pas dispersée : après s'être reformés près de Notre-Dame de Gratia, les rebelles se dirigèrent en colonnes serrées vers les hauteurs qui avoisinent la citadelle ; mais, arrivés sur la place de Roscio, ils furent rejoints en flanc par la troupe de ligne. Se rappelant alors le succès de leurs négociations récentes, ils essayèrent de renouveler leurs pourparlers près de M. de Sa da Bandeira. Avec la même présomption que la veille, ils offraient de se disperser, si la troupe de ligne se retirait préalablement dans ses quartiers. Cette fois encore le vicomte, par une condescendance intempestive, allait peut-être compromettre tous les fruits de cette journée, quand les insurgés, avec leur imprudence habituelle, lâchèrent quelques coups de feu sur les

rangs de leurs adversaires. Aussitôt le baron de Bomfin comprit qu'il ne pouvait hésiter plus longtemps à donner le signal de l'attaque et l'action s'engagea avec une vigueur qui présageait une prompte issue. Que pouvaient, contre le canon, la mousqueterie et les baïonnettes des forces régulières, quelques bandes mal armées et mal disciplinées, déjà abattues par un premier échec? Elles se dispersèrent dans toutes les directions et la nuit seule mit fin à la poursuite. Il était sept heures du soir, quand force resta au gouvernement de la reine.

C'est incontestablement à la sagesse du trône que doit remonter le principal mérite de ce dénoûment. Pour la première fois, la couronne avait fait à temps la part du feu, fécondant, par une prudence strictement constitutionnelle, la fermeté de sa résistance aux empiétements illégaux de ses adversaires. Il est vrai que cette fois les conseils de la raison et du dévoûment ne s'étaient pas heurtés dans l'entourage du palais à la voix des intérêts individuels et des passions exclusives. La

camarilla, tenue en laisse, ne groupait plus au pied du trône les amis les plus compromettants de l'influence royale, et la diplomatie étrangère avait cessé d'aigrir, par la complication de ses rivalités internationales, les différends intérieurs de la monarchie portugaise.

Il faut aussi reconnaître que Leurs Majestés trouvèrent un puissant auxiliaire dans l'ardeur et la bravoure des troupes. On s'étonnera peut-être que ces bataillons, mal payés et mal commandés, se soient montrés les plus fermes soutiens du trône. C'est que le soldat surtout s'attache aux hommes et s'inquiète peu des principes : un des régiments les plus influents dans l'armée, c'était le 2[e] caçadores, renommé pour ses sympathies révolutionnaires, mais plus dévoué encore au baron de Bomfin dont il avait partagé les fatigues et les succès pendant la récente campagne de l'insurrection chartiste. Quand il vit son ancien général marcher sans répugnance contre les rassemblements des anarchistes, il n'hésita pas à le suivre contre ces nouveaux adversaires et par son exemple

il entraîna le reste des troupes habituées à marcher sur ses traces. Désormais on pouvait espérer qu'engagée par cette victoire, l'armée renoncerait aux traditions désorganisatrices de son passé, pour redevenir un élément d'ordre public et une garantie de consistance gouvernementale.

Quand les généraux victorieux se présentèrent au palais dans la soiree du 13, la reine rayonnait de satisfaction. Elle accueillit particulièrement le vicomte de Sa da Bandeira avec une effusion de reconnaissance que rehaussait le contraste de sa froideur et de son irritation précédentes. La conduite du ministre, il est vrai, ne paraissait pas moins changée que l'attitude de la souveraine.

Bientôt toutefois on découvrit combien les événements avaient entraîné M. de Sa da Bandeira au delà de son but. Jeté par la force des choses sur la pente de la réaction, à peine avait-il vu le succès répondre à ses efforts, qu'il tentait déjà de revenir sur ses pas! Il avait un frère, qui, mal entouré et plus mal inspiré encore, acheva de l'épouvanter sur les conséquences de sa rupture avec l'élément

révolutionnaire. Aussi le 14 au matin, reparut-il devant Sa Majesté, non avec des mesures énergiques pour assurer et compléter le triomphe de la veille, mais avec un projet de recomposition ministérielle, que la couronne eut à peine subi au lendemain d'une révolution victorieuse. Si inconséquente que fût cette démarche, je conçus un instant de vives alarmes. La lassitude était immense au palais, et par son insistance, M. de Sa da Bandeira pouvait arracher à Sa Majesté une concession qui anéantirait tous les avantages de la victoire. Sans perdre un instant, je courus chez M. Dietz, qui pendant toute cette crise n'avait pas cessé de me seconder avec un zèle et une constance dignes des plus grands éloges. « Prendre un ministère parmi les vaincus d'hier, lui dis-je, c'est rendre inutile le sang versé pour le rétablissement de l'ordre. L'arsenal réarmé, les troupes humiliées dans leur succès, les modérés découragés dans leur triomphe, tel serait le résultat d'une faiblesse désormais aussi inexplicable qu'impolitique. Il faut ou que M. de Sa da Bandeira se résigne à pour-

suivre sa tâche jusqu'au bout, ou qu'il cède la place à des gens plus résolus et plus zélés; mais il est impossible que, sans se perdre volontairement, la couronne le suive dans les défaillances et les déviations quotidiennes de sa politique. »

Il était temps qu'on s'appliquât à conjurer le péril; les candidats des clubs se trouvaient déjà dans les antichambres du palais et le bruit de leur nomination commençait à transpirer dans le public, où, chose incroyable en tout autre pays, cette nouvelle semblait accueillie sans trop de stupéfaction. J'exposai alors à Leurs Majestés combien l'absence de tout ministère régulier était encore préférable à la présence d'un cabinet hostile, et je fus assez heureux pour leur faire reconnaître la justesse de mes observations. Cependant un premier refus ne découragea pas M. de Sa da Bandeira; il se réservait sans doute de revenir bientôt à la charge avec une nouvelle vigueur, quand les Cortès, dans l'après-midi du 15, le citèrent à leur barre pour rendre compte du sang versé. Aussitôt ses futurs collègues, craignant de s'associer au réactionnaire

de la veille, s'empressèrent de répudier d'avance toute part de son administration comme de sa responsabilité. Ainsi les vaincus eux-mêmes repoussaient la main qu'il s'obstinait à leur tendre.

Je m'étais empressé de porter tous ces événements à la connaissance du roi Léopold. Ce souverain ne tarda pas à féliciter Leurs Majestés portugaises sur l'heureuse issue de cette crise, et dans la même dépêche il me fit l'honneur d'approuver élogieusement les conseils que j'avais donnés au palais de Lisbonne (1).

(1) Voir aux pièces annexes nº 7.

CHAPITRE XXII

LES SUITES DE LA VICTOIRE

Amélioration de l'esprit public. — Reconstitution de la majorité modérée. — Rentrée au pouvoir du général Bomfin. — Les promotions militaires. — Répugnance du vicomte de Sa da Bandeira à poursuivre le châtiment des vaincus. — Un expédient ministériel. — Adhésion forcée du vicomte à la démission des fonctionnaires compromis. — Sa rupture définitive avec les exaltés.

On ne peut voir sans une certaine admiration cette sorte de fatalité qui jetait M. de Sa da Bandeira, en dépit de lui-même, dans les bras du parti modéré. Toute la souplesse et la fécondité de son esprit le laissaient inhabile à remonter le courant, sans autre alternative que de suivre le flot ou d'abandonner le navire. Rien ne saurait mieux prouver l'impuissance de l'homme devant la logique des événements.

L'esprit public, un moment étourdi par la rapidité et la confusion des faits, se prononçait de plus en plus contre les vaincus de la veille. Le bataillon de l'arsenal était définitivement dissout; les clubs se taisaient; l'armée ne voulait plus obéir qu'aux ordres directement émanés de la souveraine. Enfin les gardes nationaux n'osaient plus même paraître en uniforme, tant les perturbateurs sortis de leurs rangs avaient jeté de discrédit sur l'institution entière. Ce revirement devait s'étendre jusqu'aux sentiments des Cortès. Lorsque M. de Sa da Bandeira parut le 15 mars à la tribune pour fournir les explications si impérieusement exigées la veille, il fit accepter sans peine la justification de sa conduite. D'unanimes applaudissements étouffèrent même les murmures de la minorité, quand, dans ses dernières paroles, il annonça au nom de Sa Majesté la prochaine promulgation de la nouvelle Constitution. On doit avouer qu'il eût mal choisi le moment pour recruter des collègues parmi ses adversaires.

La combinaison la plus heureuse, en même

temps que la plus simple, me paraissait toujours la rentrée de M. Julio Sanchez et du général de Bomfin. Tous deux avaient donné au trône les témoignages d'un dévoûment non équivoque, le premier par ses conseils et le second par ses exploits. Tous deux d'ailleurs étaient trop compromis pour jamais pactiser avec l'insurrection qu'ils avaient combattue. De pareils titres ne pouvaient que les noircir aux yeux du général de Sa da Bandeira. Le vicomte ne pouvait leur pardonner de l'avoir poussé malgré lui aux dernières limites de la répression. Mais cette fois encore sa situation parlait plus haut que ses ressentiments. Il dut se résigner à accepter au moins le baron de Bomfin dont la présence semblait promettre quelque couleur à une administration trop longtemps indécise.

Le nouveau ministère se compléta dans les derniers jours de mars. Après de nombreux pourparlers avec le président du conseil, Sa Majesté jeta les yeux sur un membre des Cortès, M. Antonio Fernando Coelho, et sur le président de la haute cour, M. Manuel Duarte Leitao. Tous deux se re-

commandaient au choix de la reine, autant par le mérite de leur personne que par la modération de leurs idées. Je craignais bien que dans des moments difficiles, soit qu'il fallût agir avec célérité, soit qu'il fallût frapper avec vigueur, leur prudence justement renommée ne paralysât leurs meilleures intentions. Mais je voyais en eux un contre-poids utile pour résister, ne fût-ce que passivement, aux excentricités politiques que son incorrigible défiance pouvait encore inspirer au vicomte de Sa da Bandeira. L'essentiel, c'était d'avoir un ministère sérieux pour assurer à temps les fruits de la victoire et inaugurer d'une main ferme le règne de la légalité.

Toute commotion politique où la force joue un rôle entraîne nécessairement des récompenses pour les vainqueurs et des châtiments pour les vaincus. Sans doute la prudence, comme l'humanité, conseillent certains ménagements envers les victimes des dissensions civiles ; mais d'autre part il ne faut pas que le sang des citoyens ait coulé en vain. J'avais cessé de combattre la fameuse promo-

tion qui avait été la cause indirecte des derniers troubles. L'effacement des Chartistes dans cette crise dégageait la couronne de toute reconnaissance exagérée. Il y avait d'ailleurs une considération qui devait dominer ses anciens scrupules : ne devait-elle pas affermir à tout prix la conquête morale de cet élément militaire qui venait de grandir en importance, comme en discipline et en fidélité? C'était l'armée qui, avec le parti constitutionnel, avait sauvé le trône. Il fallait d'autant plus la maintenir dans cette voie que Sa Majesté allait passer les trois mois de vacances parlementaires dans un isolement plein d'incertitudes et de périls. En accordant au baron de Bomfin et à ses amis les distinctions qu'elle leur avait refusées avant d'avoir éprouvé leur dévoûment, dona Maria n'acquittait pas seulement une dette légitime ; elle s'assurait d'un concours en apparence indispensable au libre exercice des droits qu'elle allait tenir du nouveau pacte fondamental. C'est dans un but analogue que pour payer aux troupes l'arriéré de leur solde, on alla jusqu'à emprunter

vingt-cinq contos de reis dans les caisses de la banque.

Tant que les suites de la victoire se bornèrent à des distributions de récompenses, le vicomte de Sa da Bandeira ne s'opposa guère à des faveurs qui naturellement s'abattaient autour de lui. Mais quand on en vint à châtier les vaincus, on put prévoir qu'il ne se montrerait plus d'aussi facile composition. Il y avait pourtant certains coupables dont l'impunité constituait pour la couronne un affront et une menace : c'étaient des officiers, des fonctionnaires et d'autres agents de l'autorité, qui, oublieux de leur devoir, avaient prêté main-forte à l'émeute. Tel était entre autres le célèbre Mantas, l'agent de M. Manoel Passos en qui la veille encore le vicomte de Sa da Bandeira voulait trouver un collègue. Il était évident que le vicomte se refuserait à achever la ruine d'une faction qu'il se reprochait déjà d'avoir trop abattue. Jusque-là il n'avait guère combattu que le drapeau; si maintenant il s'attaquait aux hommes, il devait assez connaître ses compatriotes pour s'avouer que

c'était rompre sans retour avec ses rêves favoris de transactions révolutionnaires. Quant à ses nouveaux collègues, nous les savions trop prudents pour se prêter à l'exécution d'une mesure qui les désignerait à toute l'inimitié personnelle des principaux anarchistes.

Heureusement je me rappelai alors un expédient plus ou moins régulier, dont j'avais été le témoin dans ma carrière publique (1). Le ministre des Finances M. Joao d'Oliveira, caractère honnête et loyal, mais d'un dévoûment plus absolu que rai-

(1) Dans le courant de l'année 1832, le cabinet belge, dont faisait partie M. de Meulenaere, s'était engagé vis-à-vis des Chambres à ne traiter avec la Hollande qu'après l'évacuation réciproque des territoires. Forcé, quelques mois plus tard, de reconnaître la témérité de cette promesse, le ministère n'en persista pas moins à repousser toute autre base de négociations. En vain le général Goblet,—qui n'avait pas hésité devant la gravité des circonstances à abandonner, sans autorisation, son poste près la conférence de Londres, — rallia le roi Léopold à la nécessité de choisir un nouveau ministère libre de pareils engagements. Malgré les instances formelles de Sa Majesté, aucun membre du cabinet ne consentit même à contre-signer la nomination de ses successeurs. Heureusement le roi songea alors au comte Félix de Mérode, ministre d'État sans portefeuille, qui, momentanément retiré à son château de Trélon près de la frontière française, devait encore ignorer les détails

sonné, était un de ces hommes précieux qui semblent prédestinés dans les circonstances épineuses à devenir un instrument passif des influences royales. Subitement appellé près de Sa Majesté, il contre-signa, à l'insu de ses collègues, la révocation des divers fonctionnaires qui avaient ouvertement trempé dans les derniers troubles.

Sous le rapport de la stricte légalité, ce procédé défie toute critique. Le souverain ne faisait qu'user d'une prérogative incontestée, et il n'agissait qu'après avoir trouvé un agent responsable. Ce-

de la crise. Une chaise de poste lui fut envoyée avec injonction de le ramener directement au palais de Bruxelles sans lui laisser le temps de communiquer avec ses collègues. Pris à l'improviste et subitement introduit dans le cabinet de Sa Majesté, l'honorable comte n'essaya même pas, dans l'espèce d'ahurissement où le plongeait toute cette précipitation, de refuser au roi une signature dont il ne pouvait encore saisir la portée. C'est ainsi que le général Goblet parvint à la direction des affaires étrangères. Telle fut pourtant l'émotion produite par cet incident que le nouveau chef du cabinet resta tout un mois sans trouver un seul collègue pour partager la responsabilité d'une administration aussi irrégulièrement fondée. (Voir *Dix-huit mois de politique et de négociations*, par le général comte Goblet d'Alviella, tome I, chap. VI.)

pendant un tel expédient blessait, je l'avoue, toutes les convenances ministérielles. Les membres d'un cabinet ont beau n'être qu'individuellement responsables de leur signature; l'unité du pouvoir, qui exige des ministres plus ou moins imprégnés d'un même esprit, les rend moralement solidaires de leurs actes respectifs. En outre, quand M. Joao d'Oliveira destituait des fonctionnaires qui ne ressortaient pas de son département, il empiétait sans contredit sur les attributions les plus exclusives de ses collègues. Mais jusqu'à nos jours on s'est si fréquemment prévalu des nécessités politiques pour franchir même les bornes de la légalité, qu'on ne peut guère reprocher au pouvoir d'avoir transgressé les convenances pour tourner un infranchissable écueil.

Les ministres naturellement jetèrent les hauts cris quand ils se virent la main forcée par la condescendance de M. d'Oliveira. Non seulement M. de Sa da Bandeira refusait son concours, mais encore il s'opposait de toutes ses forces à la publication des décrets contre-signés par son collègue.

Cependant le bruit de l'incident et même les détails de la crise commençaient à se répandre dans le public. Dès lors il devenait plus nécessaire que jamais de persister dans cet acte de vigueur. Toute la ville aurait bientôt appris que la couronne avait voulu jouer le ministère et qu'après avoir échoué dans cette tentative, elle n'avait pas eu l'audace de lui résister ouvertement. C'était abdiquer, avec sa dignité, toute influence personnelle sur l'esprit des populations et toute indépendance ultérieure vis-à-vis de ses propres conseillers; c'était, en un mot, perdre par un instant de faiblesse tout le terrain qu'elle avait reconquis pas à pas depuis la révolution de septembre.

La situation était grave, mais quand je vis la reine persévérant dans sa calme énergie, les troupes, sous les ordres du brave général Reguengo, prêtes à marcher contre tout adversaire de la couronne, de quelque côté qu'il surgît, enfin M. Joao d'Oliveira disposé à poursuivre jusqu'aux dernières conséquences l'exécution des arrêtés qu'il avait contre-signés — alors j'avoue que j'éprouvai un

mouvement de profonde et légitime satisfaction.

M. de Sa da Bandeira se trouvait dans la plus pénible des positions. Tous ses arguments comme ses remontrances avaient échoué contre l'inébranlable fermeté de la reine. Il ne lui restait plus qu'à céder ou à se retirer. Sa démission eût jeté la couronne dans une véritable perplexité; mais en ce moment lui-même eût été plus embarrassé encore de savoir où porter l'appoint de son crédit et de son talent. Sans toutefois se rallier aux intentions de Sa Majesté, il finit par reconnaître qu'on s'était trop avancé pour ne pas donner suite à des décisions déjà connues dans le public. Mais il allégua que pour enlever à ces actes toute apparence de surprise et d'arbitraire, on devait préalablement instituer une enquête sur la conduite des inculpés. C'était tout simplement enterrer les décrets avec les honneurs de la guerre. Sa Majesté n'accepta pas ce compromis. Elle ne laissa au vicomte d'autre alternative que de quitter le ministère ou d'exécuter ses volontés. Poussé dans ses derniers retranchements, M. de Sa da Bandeira se

résigna à entrer dans la voie que lui traçait la couronne. Les décrets furent envoyés à l'imprimerie et publiés sans retard.

On ne peut imaginer le désappointement et l'exaspération des fonctionnaires ainsi démissionnés : ils commençaient à se croire inamovibles. Avec leur position officielle, ils abandonnèrent tout reste de réserve et de contrainte. Mais que nous importait maintenant leur fureur impuissante? N'a-t-on pas moins à craindre d'adversaires déclarés que de serviteurs infidèles? Leur faction était d'ailleurs trop désorganisée pour recourir à une nouvelle prise d'armes. Toute cette effervescence, concentrée dans un petit groupe, ne fit guère explosion qu'au sein des Cortès, où les intéressés comptaient nombre de partisans et de protecteurs. Mais on va voir que les orages mêmes de cette discussion, loin d'affaiblir le gouvernement, servirent encore les intérêts de la couronne.

M. Manoel Passos était alors retenu chez lui par l'état de sa santé. Particulièrement frappé dans ses amis, il surmonta ses souffrances pour se

transporter à l'assemblée et y fulminer contre le ministère la plus violente des philippiques. Mais alors le général de Sa da Bandeira cessa à son tour de garder les moindres ménagements et, par la véhémence inaccoutumée de son langage, il fit une profonde impression sur tous ceux qui connaissaient ses sympathies révolutionnaires, comme son excessive prudence. Une séance ne put suffire à vider l'incident. Le lendemain on vit recommencer les mêmes scènes avec plus de violence encore. Le président, favorable à l'opposition, venait de clore le débat sur une tirade passionnée de M. Manoel Passos, quand M. de Sa da Bandeira, personnellement attaqué par l'orateur et furieux de se voir enlever la réplique, s'élança vers la tribune en essayant de couvrir par les éclats de sa voix le son redoublé de la sonnette présidentielle. On vociférait dans la salle, où les députés abandonnaient leurs siéges en se mesurant du regard et même du geste. On vociférait dans les tribunes que le baron de Bomfin, comme jadis Seoares Caldeira, avait rempli de ses sous-officiers

les plus dévoués. Enfin le trouble prenait des proportions de moins en moins parlementaires, quand le président disparut dans le tumulte et donna ainsi le signal de la dispersion.

Cette fois du moins M. de Sa da Bandeira avait brûlé ses vaisseaux. Sa rupture était complète avec les anarchistes. Ceux-ci paraissaient n'avoir plus qu'à s'éteindre dans l'isolement de leur exaltation.

CHAPITRE XXIII

LES DÉBUTS DE LA NOUVELLE CONSTITUTION

Cloture de la session. — Prestation de serment à la Constitution. — Amnistie générale. — Les distributions de récompenses. — Le vicomte de Sa da Bandeira grand-cordon de l'Ordre Léopold. — La Fête-Dieu à Lisbonne. — Tentative de meurtre sur le président du conseil. — Mesures énergiques du gouvernement.

Le nouveau pacte fondamental était signé depuis le 20 mars. Sa mise en vigueur n'était plus subordonnée qu'à la prestation du serment par la reine et les principaux fonctionnaires de l'État. Le moment était merveilleusement favorable à cette inauguration d'un nouveau régime. Jamais perspective plus rassurante ne s'était déroulée devant le trône constitutionnel du Portugal. Peut-être la couronne aurait-elle pu tirer un parti plus avanta-

geux de la commotion qui venait de relever son prestige; mais on n'aurait su imaginer un enchaînement de faits plus propres à sceller l'alliance d'un ordre durable avec une liberté régulière. N'était-ce pas au lendemain d'une réaction victorieuse que la couronne allait spontanément ratifier les réformes issues d'une révolution antérieure? Quel meilleur gage de la sincérité royale, quelle meilleure garantie de la tranquillité populaire!

Le parti vaincu semblait résigné. Il n'essaya même pas de prolonger l'existence des Cortès au delà de leurs travaux constitutifs. M. Jose Stevao, jeune député qui avait le plus vigoureusement secondé M. Manoel Passos dans sa récente campagne contre les rigueurs du gouvernement, prit l'initiative d'une adresse où l'assemblée réclamait elle-même sa propre dissolution.

« Les Cortès, y lisait-on, croient avoir fidèle-
« ment rempli leur mandat, ayant consacré leurs
« soins à la rédaction d'une constitution digne de
« Votre Majesté et d'une nation brave et loyale qui
« a fait tant de sacrifices pour sa liberté. Votre

« Majesté trouvera dans ce pacte la liberté et l'in-
« dépendance du pays conciliées avec les attributs
« et les prérogatives du pouvoir royal et les droits
« du peuple avec le respect et l'obéissance dus au
« monarque comme chef de l'État. » Ce langage en dépit de son emphase officielle caractérisait parfaitement l'idée qui avait présidé à la rédaction du nouveau Statut, œuvre de transition entre la Constitution démocratique de 1822 et la Charte octroyée par don Pedro. Aussi l'adresse fut-elle favorablement accueillie par l'assemblée, chaque membre la revêtit individuellement de sa signature, puis une députation la porta au pied du trône. Sa Majesté répondit que rien ne s'opposait aux vœux légitimes des Cortès et qu'elle prêterait serment en leur présence le quatrième jour du mois suivant.

Cette cérémonie ne devait pas exciter dans le public tout l'enthousiasme qu'on pouvait en attendre : la lassitude était trop grande. Mais les Cortès virent arriver avec joie le terme de la lourde tâche qu'ils poursuivaient depuis si longtemps au milieu des vicissitudes les plus diverses.

Sa Majesté signala cette journée par un acte d'habile politique qu'elle annonça aux Cortès dans les termes suivants :

« En ce moment, où Dieu m'étant témoin, je « vais m'attacher irrévocablement à la loi fonda- « mentale que vous avez discutée et que j'ai ac- « ceptée, j'éprouve le besoin de vous apprendre « que je commencerai à l'exécuter en exerçant une « des plus précieuses prérogatives qu'elle m'at- « tribue : j'ordonnerai l'oubli de toutes les fu- « nestes dissensions qui ont affligé le pays. » L'amnistie ainsi promise plaçait sur la même ligne Chartistes et démagogues, les insurgés de novembre et les vaincus de mars. C'était le seul moyen de rouvrir les carrières publiques aux anciens défenseurs de la couronne sans l'exposer aux reproches de ses nouveaux alliés.

La reine ne profita que modérément de cette solennité nationale pour distribuer les récompenses et les distinctions d'usage : elle se contenta de créer comtes, les vicomtes de Sa da Bandeira et le général Reguengo, vicomte, le baron de Bomfin

et baron, M. Joao d'Oliveira. Ces messieurs auraient sans doute préféré se confondre dans une promotion plus étendue pour moins concentrer l'attention de leurs adversaires; mais c'était précisément le motif qui engageait la couronne à restreindre le cercle de ses faveurs. Il était évident que moins les privilégiés seraient nombreux, plus ils seraient forcés à la reconnaissance par l'animosité de leurs envieux.

J'aurais voulu, autant qu'il était en mon pouvoir, contribuer à ces nouveaux liens qui maintenaient dans la bonne voie les principaux chefs du parti constitutionnel. M. de Sa da Bandeira n'en était plus à ignorer la résistance efficace que j'avais souvent dû opposer aux soubresauts de sa politique. Le résultat final n'aurait guère dû l'aigrir contre ceux qui l'avaient sauvé de ses propres erreurs; mais je connaissais trop son amour-propre pour compter sur cette sorte de reconnaissance, et j'avais préféré regagner ses sympathies par un procédé plus direct : je venais de prier le roi des Belges de lui envoyer par mon intermédiaire le grand cor-

don de l'ordre de Léopold, quand sa conduite me fit craindre de nouvelles rechutes. On eût dit qu'il retournait encore à son déplorable système de rapprochements démagogiques. Il osa proposer à la reine de chamarrer MM. Passos. Naturellement sa demande fut écartée; mais je n'en écrivis pas moins à Bruxelles pour qu'en m'envoyant la distinction sollicitée on n'en laissât rien soupçonner à son versatile destinataire. C'était le seul moyen de ne l'en gratifier qu'à bon escient.

J'avais encore un autre grief contre le président du conseil : il mettait une étrange persistance à écarter du cabinet le nouveau baron de Tojal, M. Joao d'Oliveira. Je tenais beaucoup à la présence de ce ministre, moins à cause de ses lumières que de son dévoûment ; car je me rappellais avec quelle abnégation il avait déjà servi dans une circonstance critique les intérêts de la couronne. Malheureusement il n'avait pas la réputation de capacité financière et administrative qui distinguait son successeur présumé, M. Manoel Antonio Carvalho. Ce dernier avait fait ses preuves

à deux reprises, en 1828, sous la régence de l'infante et en 1834 sous l'administration du marquis de Loulé. On lui attribuait d'avoir créé le budget portugais, en présentant le premier un compte annuel des recettes et des dépenses publiques. C'était d'ailleurs un homme d'ordre et de modération; il passait même pour n'avoir subi qu'à contre-cœur le renversement de la Charte. Je n'avais donc aucune raison plausible pour combattre cette mutation ministérielle. Aussi je me contentai d'insister pour qu'on n'accordât pas la démission de M. Joao d'Oliveira avant l'entrée en fonction de son successeur. Ainsi l'on évitait de laisser la couronne aux mains d'un ministère tiède et incomplet.

Mais alors se passa un fait qui dut définitivement ouvrir les yeux à M. de Sa da Bandeira. La faction des anarchistes semblait écrasée; cependant ses tronçons s'agitaient encore, aigris par leurs blessures. Quelques-uns des plus fanatiques sectaires allaient même donner aux ménagements de leur étrange protecteur un singulier témoignage de gratitude.

La Fête-Dieu est une des solennités religieuses les plus brillantes de la monarchie portugaise. Rehaussée par toute la pompe du catholicisme méridional, elle fut toujours une occasion d'exaltation et de trouble. Sous l'ancien régime, plus d'un souverain évitait de la célébrer à Lisbonne, s'il n'était pas également sûr du peuple et du clergé. Au temps de l'occupation française, le duc d'Abrantès, Junot, n'avait peut-être échappé aux périls de cette journée que par sa présence d'esprit et surtout par le déploiement de toutes ses troupes. Cette fois on fut moins sage. Le gouvernement portugais ne prit aucune des précautions qu'exigeait la plus vulgaire prudence. Soit insouciance, soit mépris du passé, soit confiance dans une popularité illusoire, les ministres ne craignirent pas de s'exposer personnellement à quelque explosion de l'effervescence populaire. Mal leur en prit. Une foule en délire entoura soudain leurs voitures avec des cris sanguinaires. Des pierres furent lancées, des valets blessés et M. de Sa da Bandeira reçut un coup de poignard qui, heureusement, s'amortit sur

la plaque d'une décoration. Étranges rapprochements des choses humaines! Trahi par ses insignes, c'est à ses décorations que le malheureux Freire avait dû la mort. Vingt mois plus tard, c'est à une décoration que son successeur devait la vie.

Dégagés à grande peine, les ministres se réunirent sur-le-champ au palais. Le général Reguengo et le gouverneur Costa Cabral assistaient au conseil. Le successeur du démocrate Caldeira ne se possédait plus d'exaspération. Chargé du rapport sur ce déplorable événement, il conclut en réclamant une nouvelle suspension des garanties constitutionnelles. Mais cette mesure n'était plus nécessaire. Dégrisés par l'énormité de leur attentat, les émeutiers s'étaient spontanément dissipés et l'ordre régnait dans la capitale. Le gouvernement se contenta de désarmer deux bataillons de la garde nationale et d'en dissoudre quatre autres. Un major Quadros fut arrêté et l'ancien inspecteur Franza reçut l'ordre de se rendre à Mozambique. Là se bornèrent les représailles du cabinet envers cette suprême convulsion de l'anarchie expirante.

CHAPITRE XXIV

APAISEMENT FINAL

Nécessité d'un gouvernement fort en Portugal. — La lassitude des partis et le prestige de la couronne. — La reine et le comte de Sa da Bandeira. — Départ du général Goblet. — Conclusion.

On semblait alors redouter à Lisbonne que la cour n'inspirât aux ministres trop de sévérité et de rigueur; mais là n'était pas le péril : un pouvoir ferme et fort ne représentait-il pas, dans l'état actuel de la nation portugaise, la base de toute rénovation matérielle et morale? Si j'avais trouvé en Portugal, soit un État fortement centralisé, soit un vrai pays de *self-government* j'aurais admis qu'on pût s'y passer d'une direction personnelle et intelligente, car c'est un trait com-

mun à ces deux régimes si opposés que, si nul incident imprévu n'y vient troubler l'économie de l'organisme, leurs rouages peuvent fonctionner indéfiniment par la seule force d'une première impulsion. Mais sous un régime de transition et surtout aux époques de crise, quand les usages et les institutions du passé s'effondrent tour à tour dans la fournaise révolutionnaire où s'élabore, encore vague et flottante, l'ébauche de l'avenir, niera-t-on qu'une volonté une et consciente, indépendante et stable, ne puisse mieux présider à ce laborieux enfantement de l'ordre nouveau?

Sans doute la société obéit d'elle-même à la loi de son perfectionnement et la mission du pouvoir n'est pas de l'entraîner malgré elle à la conquête du progrès. Mais les peuples ne se transforment pas sans défaillances ni déchirements et malheur au pays, qui, dans les secousses toujours désordonnées de ses évolutions, ne rencontre pas quelque main ferme et habile pour aplanir sa route sans la détourner, pour rectifier ses élans sans les comprimer! Lancé à l'aventure, ballotté

entre les partis, sans boussole ni pilote, comment reconstituerait-il le faisceau des forces sociales toujours prêt à se rompre sous la tension surexcitée des passions égoïstes et des illusions individuelles?

Le Portugal était dans un de ces moments où les doctrines extrêmes, se coudoyant au milieu des masses encore ignorantes, pouvaient jeter la nation dans les voies les plus opposées. Pour traverser la crise, son gouvernement ne devait compter ni sur les inépuisables ressources de l'initiative individuelle, ni sur les éléments régulateurs d'une forte bureaucratie. Aussi ne lui voyais-je de salut, selon l'expression du roi Léopold, que dans « une certaine permanence de volonté sur le trône. » Si l'on avait pu trouver des ministres également loyaux, aptes et fermes, j'aurais moins déploré l'inexpérience de la couronne et peut-être moins combattu la timidité de sa première politique. Mais les hommes d'un pareil caractère étaient rares en Portugal. Généralement, les hommes d'État semblaient ne devoir qu'au hasard

leurs plus heureuses inspirations. J'ai déjà expliqué comment l'indécision des principes et la faiblesse des convictions paralysaient en eux, malgré de brillantes facultés, toute énergie comme toute initiative. A de tels conseillers n'aurait-il pas fallu un souverain expérimenté, assez ferme pour réprimer leurs écarts et assez dominateur pour vaincre leurs incertitudes. Malheureusement ce don de séduire et d'entraîner qui se doit à la nature ou à la position ne peut recevoir que de l'expérience sa trempe et sa vertu. Les jeunes souverains du Portugal en offraient un éclatant exemple.

On sait que ni leur dévoûment, ni leur zèle, ni aucune de leurs autres vertus publiques et privées n'avaient pu les soustraire au déchaînement des révolutions, ces aveugles justicières des règnes malheureux. Mais, quand au sortir des plus pénibles épreuves ils commencèrent à relever leur salutaire et légitime influence, d'où leur vint ce retour de fortune, sinon de leurs efforts pour se soustraire à la domination des partis? Du moment où la couronne, désabusée par ses propres périls,

avait cessé d'identifier son avenir aux destinées d'une faction éphémère, n'avait-on pas vu aussitôt les populations reporter sur elle leurs regards et leurs espérances? Il lui suffisait de se dégager des passions qui la dénaturaient en l'exploitant, pour apparaître aux citoyens lassés d'anarchie, comme un emblème du repos public, inaccessible aux variations des hommes ainsi qu'aux fluctuations des événements. C'est d'elle-même et d'elle seule que dépendaient désormais son influence et son autorité.

Cette conviction que je m'efforçais de répandre au palais trouvait encore un argument dans l'attitude du général de Sa da Bandeira. On se rappelle qu'indignée de ses concessions aux insurgés de mars, la reine l'avait entrainé, par la vigueur d'un langage aussi énergique qu'inattendu, dans une voie profondément hostile à ses instincts de temporisation et à ses scrupules de septembriste. Depuis lors il se montrait de moins en moins rebelle aux inspirations de la couronne, comme si son zèle devait croître en raison inverse de son ascendant. Les hommes sont ainsi faits qu'il suffit

de briser une fois l'amour-propre de leurs résistances pour perpétuer la domination d'une première heure par la force de l'habitude et le prestige du souvenir. En outre, le président du conseil avait fini par reconnaître que le jour où le souverain prétendrait exercer dans le gouvernement sa part légitime d'influence, nul ministre ne serait longtemps assuré de sa position, s'il n'avait su se concilier l'appui moral de la couronne. Dès lors, son amour du pouvoir nous était un sûr garant de sa docilité.

J'assistai aux progrès de cette conversion avec une joie d'autant plus sincère que je voyais en M. de Sa da Bandeira le seul ministre réellement sympathique à la reine. C'était le premier conseiller de la couronne avec qui elle s'entretînt complaisamment des affaires publiques. Elle le retenait fréquemment à Cintra et l'invitait sans cesse à sa table, ne négligeant aucune occasion de favoriser encore par ses bons procédés les développements d'une entente chaque jour plus solide. On eût dit qu'elle se sentait fière d'avoir en

quelque sorte dompté l'homme le plus remarquable, en même temps que le plus versatile, du parti constitutionnel. Dès lors c'eût été desservir le trône que de souhaiter l'éloignement du nouveau comte. Mieux valait contribuer à cette heureuse identification du ministre et de la couronne, pour que, unis par une véritable communauté d'aspirations et d'intérêts, ils pussent imprimer au pouvoir exécutif et par suite à tout le mécanisme du gouvernement cette unité et cette vigueur d'impulsion qui me semblaient en Portugal la pierre angulaire de toute édification politique.

Restait à savoir si les sympathies de la couronne suffiraient pour maintenir M. de Sa da Bandeira au pouvoir. Il ne m'était pas réservé d'attendre la réponse que les élections du mois de septembre ménageaient à cette grave question. Je me rembarquai pour la Belgique le 1er juillet. Ma mission avait duré un an.

Plusieurs motifs me rappellaient en Belgique S. M. le roi Léopold Ier n'avait ménagé à ma con-

duite ni son approbation, ni ses encouragements (1); mais la Chambre des représentants venait d'admettre, dans la discussion du budget, que mon remplacement par un simple chargé d'affaires ne porterait aucun préjudice aux intérêts belges en Portugal. D'autre part on allait rouvrir à Londres les négociations relatives à l'aplanissement définitif du différend hollando-belge et Sa Majesté pensait que les précédents de ma carrière politique pourraient m'appeller à intervenir activement dans cette nouvelle campagne de la diplomatie belge. Aussi m'avait-elle fait savoir qu'elle désirait mon retour, si des événements imprévus n'exigeaient impérieusement la prolongation de mon séjour à Lisbonne, et l'on a vu qu'à la fin de juillet 1838, l'horizon politique de la monarchie portugaise semblait libre de toute entrave comme de tout écueil.

Il ne m'appartient pas de décider quelle part j'avais prise à ce résultat. Mais en tout cas la gra-

(1) Voir aux annexes n°s 8 et 9.

titude de la reine dépassa l'étendue de mes services. Il est vrai qu'en m'élevant à la grandesse du royaume sous le titre de comte d'Alviella, S. M. dona Maria entendait reconnaître dans ma personne les sympathies maintes fois témoignées par la Belgique aux proscrits de la tyrannie migueliste et aux restaurateurs de la liberté portugaise (1). Quoi qu'il en soit, si nous jetons de loin un rapide regard sur les événements qui ont agité le Portugal depuis la fin de ma mission, ne puis-je pas croire que l'avenir, ce souverain criterium des hommes et des théories, n'ait quelque peu justifié

(1) « Désirant donner un témoignage de bienveillance particulière « au général Albert Joseph Goblet, envoyé extraordinaire et ministre « plénipotentiaire de S. M. le roi des Belges, pour les preuves positives « qu'il a données d'un intérêt efficace et actif pour le triomphe et glo- « rieux succès de la cause portugaise, lorsqu'en 1833 il était ministre « des affaires étrangères; voulant aussi dans sa personne témoigner « ma reconnaissance des secours philanthropiques donnés en Belgique « aux émigrés portugais, comme aussi, la haute opinion que j'ai de lui « et l'estime spéciale qu'il a su m'inspirer, dans tout le cours de la « mission qui lui fut confiée près de ma personne, j'ai trouvé bon, etc.

. . . .

(Extrait traduit des lettres patentes délivrées le 21 juin 1838).

mes conseils et vérifié mes prévisions? Je n'essaierai pas de défendre les hésitations et les tâtonnements de mes premières démarches, quand je débarquai sur un sol mouvant, au milieu d'éléments inconnus, en présence d'une partie engagée. Mais, lorsque la dispersion des Chartistes eut déblayé le terrain, ne m'appliquai-je pas à poursuivre la seule politique capable d'assurer quelque stabilité aux institutions du pays, sans fermer la porte à aucune des réformes pacifiques que comporterait le perfectionnement de l'esprit public? Tous mes efforts ne tendirent-ils pas à la création d'un parti intermédiaire, libéral et modéré, royaliste dans les bornes de la Constitution, constitutionnel sans préjudice à l'ascendant légitime de la royauté? Enfin si, après mon départ de graves épreuves étaient encore réservées au trône du Portugal, n'aurai-je pas le droit d'attribuer la plupart des bouleversements ultérieurs à la persistance même des éléments que j'avais toujours déplorés et combattus pendant la durée de mon séjour?

Mes craintes sur l'avenir de la nouvelle Consti-

tution provenaient surtout de son esprit trop démocratique pour le niveau intellectuel des populations. — Or quatre années plus tard, cette Constitution ne sombrait-elle pas dans une réaction chartiste, consommée avec l'appui de la couronne et l'indifférence des masses?

Si j'avais repoussé le rétablissement pur et simple de la Charte, c'est que j'y voyais l'inconvénient de perpétuer le spécieux antagonisme des vieilles factions. — Après la restauration chartiste de 1842, qu'offre l'histoire du Portugal sinon une triste série d'insurrections et de dictatures, jusqu'au jour où, par l'acte additionnel de 1852, le pouvoir échappa au cercle vicieux des anciens partis?

Cet acte consacrait enfin le régime que je n'avais cessé de préconiser, quand je blâmais les institutions trop démocratiques de 1838. — N'est-ce pas depuis cette époque que la longue rivalité des Chartistes et des Septembristes est tout au plus un souvenir de l'histoire portugaise? N'est-ce pas depuis cette époque que la monarchie régénérée grandit

en liberté comme en ressources sous une dynastie sage et respectée? Si de loin en loin on y entend encore le tumulte de ces manifestations populaires, qui sont le cauchemar des administrations despotiques et l'épreuve des gouvernements libres, ce n'est plus désormais qu'une exubérance inoffensive de vitalité politique. Si de temps à autre on y assiste au retour périodique des crises ministérielles et des dissolutions parlementaires, c'est désormais au jeu régulier des institutions et non plus aux complots anarchiques des partis armés qu'il faut attribuer ces vicissitudes inséparables de tout régime représentatif, solidement établi et sincèrement pratiqué (1).

(1) Ces lignes étaient écrites, quand plusieurs télégrammes sont venus nous annoncer un coup d'État à Lisbonne et une insurrection militaire à Mafra. Mais le silence qui depuis lors a enveloppé ces nouvelles, aussi inexplicables qu'inattendues, ne permet de fonder aucun raisonnement sur des incidents plus ou moins problématiques dans leur portée, sinon même dans leur existence. Ce ne serait pas d'ailleurs la première fois, dans ces dernières années, que des dépêches de Lisbonne auraient infligé au public européen une mystification de ce genre.

Quand récemment s'écroulait une royauté longtemps solidaire de la dynastie portugaise, le gouvernement de Lisbonne, par son calme et son assurance, ne révélait-il pas l'abîme qui s'était creusé entre l'Espagne absolutiste et le Portugal régénéré? Il y a vingt ans la Belgique elle-même ne traversait une crise analogue qu'au prix d'une légitime, mais immense concession à l'esprit démocratique du moment; tandis que nous voyons aujourd'hui le Portugal assister aux bouleversements politiques de ses voisins avec toute l'indifférence d'un spectateur lointain et désintéressé. Pas une émeute n'y a répondu aux événements de Saint-Sébastien, de Cadix et de Madrid; pas un bras ne s'y est armé en faveur d'un remaniement constitutionnel ou d'un changement dynastique; pas une voix n'a osé y proclamer au grand jour les dogmes de l'Unité ibérique, et si cette conception a toujours des partisans dans la Péninsule, c'est à Madrid, non à Lisbonne, qu'il faut les chercher : tant il est vrai que pour garantir l'individualité nationale des peuples, la configuration du territoire, les

affinités de langage et d'origine, voire même tous les avantages de la grandeur et du nombre, ne valent plus la popularité des institutions et la puissance de la liberté. *Ubi bene, ibi patria!*

ANNEXES

N° 1

LE ROI LÉOPOLD AU GÉNÉRAL GOBLET, A LONDRES

Tuileries, le 18 octobre (1836).

Mon courrier que j'espérais faire partir aujourd'hui (date du 18) ne peut partir que demain matin, faute de moyens de transport. Les dispositions ici, relativement aux affaires du Portugal, sont extrêmement bonnes. On désire vivement de voir rétablir l'ordre dans ce pays et ceux qui s'intéressent au sort de la Péninsule espèrent qu'en rétablissant le gouvernement de la reine en Portugal on donnera de la force à la reine régente d'Espagne. Trois vaisseaux de ligne doivent à l'heure qu'il est déjà se trouver dans le Tage. Les instructions générales qui ont été données au commandant de cette force sont jusqu'ici de coopérer avec les forces navales anglaises. Mais je désire obtenir des instructions plus positives qui per-

mettraient à l'amiral de débarquer à la demande de la reine une force qui pourrait la protéger. Je tiens d'autant plus à cette possibilité de débarquement que j'y vois un stimulant pour les Anglais. Il est donc clair que le gouvernement français non seulement n'objectera en rien aux mesures que l'Angleterre pourrait juger nécessaires pour rétablir le gouvernement de la reine, mais qu'il sent lui-même les dispositions les plus favorables pour coopérer autant qu'il sera en son pouvoir pour amener cet heureux résultat. J'ai reçu hier des nouvelles de l'Angleterre qui me paraissent promettre plus d'activité, mais vous saurez mieux que moi juger si cette information est fondée. Je n'ai rien à ajouter aux instructions que je vous ai données avant mon départ. Il me semble qu'on aurait tort de perdre du temps si une réaction est possible. Le premier pas doit toujours être de mettre la reine sous la protection de la force armée anglaise; qu'elle se loge à Belem ou à Ajuda et qu'on lui donne une garde anglaise. Ce n'est qu'alors qu'elle peut espérer de nouveaux ministres. Le premier acte de ces ministres doit être de nous demander du secours;

mais il faudrait tomber dès à présent d'accord avec le gouvernement anglais pour s'assurer qu'il se chargera du transport des troupes que nous tâcherons de fournir à la reine. Selon moi, la question se réduit entièrement à ceci : « Mettre la reine en parfaite « sécurité sous la protection des Anglais, et alors « demander des secours et obtenir de l'Angleterre « qu'elle transportera ces secours au lieu de leur « destination. » J'attendrai le retour de votre courrier ici et je vous prie de dire à lord Palmerston que s'il a quelque chose de spécial à me communiquer, il veuille le faire aussi longtemps que ses communications pourront encore me trouver à Paris, que je pense quitter peut-être mardi ou mercredi, sans cependant excepter tout à fait jeudi, si les affaires le demandaient, comme mon temps est assez absorbé par des visites et des conversations.

Ne quittez pas l'Angleterre sans voir la duchesse de Kent et tâchez aussi de voir le duc de Wellington. J'espère que votre voyage se sera bien passé et je fais des vœux pour vous.

Léopold.

N° 2

LE ROI LÉOPOLD AU GÉNÉRAL GOBLET, A LONDRES

Tuileries, le 27 octobre.

J'ai reçu votre lettre du 24 ce matin. J'étais malheureusement assez convaincu que lord Palmerston n'aurait pas changé en si peu de temps sa politique d'une manière aussi complète que M. de Moncorvo (1) avait bien voulu le croire ou le faire croire. Je trouve que vous envisagez toute la question avec une très grande perspicacité et je vous recommande de suivre la marche que vous avez adoptée jusqu'à présent. Je ferai tout ce que je pourrai pour engager le cabinet français à ne pas refuser des secours à la reine, si elle devait lui en demander. Ce sera là un moyen

(1) Le ministre de Portugal, à Londres.

d'entraîner également le ministère anglais à un peu plus d'action. La grande difficulté sera toujours de savoir comment soustraire la malheureuse reine à l'influence révolutionnaire qui la tient captive dans ce moment-ci. Je reviens toujours à ce que je vous ai écrit : il faut que la reine, pour agir, ait un point d'appui, et c'est à Belem ou enfin quelque part sous le canon de la flotte, mais pas sur la flotte, qu'elle doit trouver cet appui. A couvert de violences immédiates ou imminentes, elle peut espérer de trouver des hommes qui prendraient sur eux les formes voulues d'un gouvernement constitutionnel. Au palais de Necessitades cela me paraît impossible. Je n'ai pas le temps de vous écrire longuement aujourd'hui, comme je partirai dans quelques heures. Je ne puis donc que vous recommander, comme je l'ai déjà fait, de suivre la marche que votre bon jugement vous a fait comprendre être la seule convenable. Beaucoup de personnes qui connaissent le Portugal sont convaincues qu'il y aura une réaction; mais je suis également convaincu pour ma part que cette réaction n'aura pas lieu sans une impulsion quelconque qui viendra

aux Portugais de l'étranger. Il est de notre devoir de provoquer cette impulsion et de faire comprendre au gouvernement anglais que c'est même dans son propre intérêt que nous la désirons, puisque nous croyons la ruine du Portugal comme un événement très grave pour la stabilité du ministère anglais actuel; car ses ennemis politiques l'attaqueront bien certainement cette fois-ci sur les affaires étrangères et sur le résultat que sa conduite a eue sur les affaires de la Péninsule. Je compte sur votre zèle et bon jugement et vous laisse maître de fixer votre départ d'aprés l'urgence des circonstances.

LÉOPOLD.

N° 3

LE ROI LÉOPOLD AU GÉNÉRAL GOBLET, A LONDRES

Laeken, le 29 octobre 36.

En arrivant hier au soir, j'ai trouvé votre dépêche du 26, et vous aurez déjà mes dépêches du 27 quand cette lettre vous parviendra. Au moment de dîner, je reçus une lettre de lord Palmerston du 25. Elle est bien et se résume en ceci : La reine pour changer de système et de ministres doit être à l'abri de dangers personnels; elle ne peut l'être qu'à Belem; nous ne pouvons pas lui envoyer de marine à Necessitades. Je partage cette opinion que la reine fasse une promenade à Belem et qu'elle y reste, et demande à l'amiral une garde pour la défendre. Aussitôt qu'elle aura cette garde, nous aurons l'Angleterre engagée, car ils ne pourront plus reculer, et ayant encore des vais-

seaux français à côté d'eux, ils auront honte de se laisser dominer par quelques perturbateurs, qui, du reste, n'oseront certes pas attaquer des troupes anglaises. C'est dans ce sens qu'il faut agir et que je vous prie d'écrire à Van de Weyer.

Je n'ai que quelques instants, comme je désire faire partir votre homme pour Anvers ce soir, je dois donc être court. J'ai lu avec beaucoup d'intérêt les dépêches de Van de Weyer, il me semble que les choses s'engagent bien. Si les Ultra-Libéraux en Portugal n'étaient pas des G........ (1), ils devraient sentir que s'ils ne se réconcilient pas avec la reine, D. Miguel triomphera, et qu'il fera pendre et fusiller tous ceux qui seront restés dans le pays. C'est là l'*intention* de D. Carlos, qui, selon moi, aura de grands succès. J'ai eu le bonheur d'apprendre cela, et cette crainte peut, si l'on réussit à l'inspirer aux Ultra-Libéraux, les faire revenir aux deux reines, qui, Dieu le sait, menaient ces messieurs bien doucement.

(1) Ici le nom d'un patriote belge fort estimé, mais fort connu pour l'exaltation de ses opinions.

J'ai dans ma lettre de Paris, et celle que je joins aujourd'hui pour lord Palmerston, tâché de lui faire comprendre le danger que le ministre anglais court si D. Miguel est rétabli en Portugal. Les Libéraux portugais lui en donneront les moyens. Que diront alors les radicaux anglais? La chose selon moi ne peut pas finir autrement.

Van de Weyer, en rendant compte des plans de Saldanha, développe la marche des choses comme elle me paraît devoir être.

Adieu, poussez lord Palmerston et tenez ferme; tâchez surtout de savoir s'il approuve l'idée de Saldanha pour les Belges à envoyer. Je fais des vœux pour votre succès et vous porte les sentiments que vous me connaissez.

Léopold.

N° 4

LE ROI LÉOPOLD AU GÉNÉRAL GOBLET, A LISBONNE

Laeken, octobre 1837.

Je profite du retour du capitaine Hallart pour répondre à vos dernières lettres, et je dois commencer par vous dire que je ne saurais donner *assez d'éloges* (1) au rapport étendu et complet que vous m'avez adressé et qui formait votre avant-dernière dépêche. Ce document que je conserverai avec soin est pour moi un nouveau témoignage de votre bon jugement politique, et me prouve que vous avez étudié et sainement apprécié la situation des partis en Portugal. J'ai reçu

(1) Tous les mots soulignés dans ces lettres se trouvent ainsi dans les originaux.

exactement et sans interruption dans l'ordre de leurs numéros vos différentes dépêches. Je vous recommande de vous rappeler que *toutes* vos lettres sont lues à leur passage par l'Angleterre, et vous engage à vous arranger de manière à ce que toutes ces communications puissent être lues par les agents anglais sans inconvénient et à ce qu'elles le soient même quelquefois avec profit.

La manière dont vient de se terminer la guerre civile est on ne peut plus fâcheuse, et ne laisse que dans un avenir éloigné et incertain quelque espoir de ramener les choses au point où elles auraient pu arriver, s'il y avait eu plus d'ensemble dans les tentatives et les opérations. Il faut donc accepter cette situation telle qu'elle est offerte et s'efforcer d'en tirer le meilleur parti possible.

Il faut de toute nécessité que la cour adopte dans sa conduite une marche *régulière* et conforme à certains principes établis. Les révolutionnaires sont imprudents de leur nature : ils se montrent ordinairement étrangers à tout esprit de conduite : ils succombent à leurs excès, à leur imprévoyance et sont

incapables de durée. Dans un pays tel que le Portugal, où le gouvernement n'a point de stabilité, où les ministères sont destinés à changer fréquemment et à ne se constituer de longtemps d'une manière solide, il importe de trouver une *certaine permanence de volonté sur le trône*. C'est la seule compensation que le pays puisse espérer aux agitations gouvernementales que l'avenir lui prépare. La consistance et l'esprit de suite manqueront nécessairement pour quelque temps aux agents du pouvoir : c'est à la couronne à en tenir lieu. On peut considérer le mode d'existence politique dans lequel on va entrer désormais, comme devant être de quelque durée. Il faut donc s'y établir régulièrement, en combinant ses moyens d'action, quels qu'ils soient, d'après des règles déterminées et dont on ne s'écartera point. Il n'est point de si vicieuse constitution qui, dans des mains fermes et prudentes, n'offre certaines ressources dont on ne doit pas négliger de tirer parti. Quand il faudrait se borner à un petit nombre de principes, toujours est-il essentiel qu'on les établisse et qu'on les maintienne.

Après les événements qui viennent d'avoir lieu, il

ne reste qu'une faible espérance de faire apporter par les Cortès des modifications essentielles et fondamentales à la Constitution. C'est vers l'administration intérieure et vers les intérêts financiers du pays que les regards de la royauté doivent se tourner. Vous avez pu vous convaincre que les branches diverses de l'administration proprement dite avaient été jusqu'ici laissées dans l'oubli. C'est une conséquence naturelle de la préoccupation dans laquelle on a constamment vécu. Le sort des intérêts les plus élevés était disputé : on n'a accordé aucune attention aux détails et aux affaires pratiques. Lorsque le moment de l'effervescence sera passé et qu'après avoir obtenu le triomphe de certains principes, on en viendra à songer aux moyens d'exister, on sentira nécessairement une tendance vers des idées plus calmes et plus pratiques. Un pays ne peut vivre, à défaut de ressources actuelles, que par son crédit, et les besoins financiers, lorsqu'ils sont envisagés sérieusement, ramènent ordinairement à des principes de modération sans lesquels on s'aperçoit bientôt qu'il est impossible d'inspirer de la confiance.

Le roi et la reine de Portugal ont, grâce à leur âge, un vaste avenir devant eux. Ils peuvent donc s'en fier au temps du soin d'amener bien des résultats que la précipitation et l'impatience manqueraient à coup sûr. S'il se rencontre parmi les hommes qui se présenteront à eux et qui se succéderont, quelques gens de talent et de *conscience*, susceptibles de constance et de dévoûment, les souverains ne doivent pas manquer de les protéger et de les soutenir dans leurs efforts. Vous êtes sur les lieux, vous connaîtrez de plus en plus les individualités du pays, et vous vous trouverez à même de donner de bons conseils relativement aux personnes. Abstenez-vous donc pour le moment de toute idée de contre-révolution et persuadez-vous que l'action du temps, si elle est lente, est cependant toute-puissante. Dans dix ans d'ici, le roi et la reine seront encore de jeunes souverains et ce qu'ils obtiendront spontanément du pays par la seule influence des circonstances sera plus solide que ce qu'on pourrait obtenir par un effort momentané. Je pourrais citer utilement ce qui s'est passé sous mes yeux en Belgique. Je viens de faire un voyage à Gand

et d'y constater un progrès sensible dans la marche de l'opinion. Si j'avais tenté d'amener, il y a deux ou trois ans, ce qui se réalise de soi-même aujourd'hui, j'aurais probablement échoué. Je crois pouvoir être assuré maintenant qu'il n'y aura plus à Gand de mouvement rétrograde et que les progrès y sont réels et certains. C'est l'histoire de toutes les révolutions politiques; elles ne se calment réellement que par la patience et la modération.

La cour a vécu jusqu'ici trop isolée de la nation portugaise. Votre influence doit tendre à ce que cet état de choses ne se continue pas. Il est désirable non seulement que la maison du roi et de la reine se compose et s'organise, mais encore qu'il se forme autant que possible autour du trône une société portugaise qui établisse un point de contact entre la couronne et la nation. J'écris à mon neveu dans ce sens, et je vous recommande de lui rappeler cet objet que je considère comme important et trop négligé jusqu'à présent.

Quant à tous ceux qui se sont compromis vis à vis du gouvernement actuel en embrassant la défense de la Charte, il importe que le roi ne les abandonne point et

ne les perde pas de vue. La naissance du prince me paraît devoir faciliter la concession d'une amnistie dans laquelle on doit chercher à comprendre le plus grand nombre d'individus possible.

Ainsi, pour me résumer, les points sur lesquels j'insiste spécialement sont :

1° D'abandonner toute idée de contre-révolution et de regarder ses chances comme fort éloignées ;

2° De s'attacher, s'il est possible, quelques hommes de talent et de cœur au moyen desquels on puisse espérer d'établir quelque fixité dans la marche des affaires ;

3e De confier à l'action du temps la solution des questions constitutionnelles de la monarchie.

Le seul parti des Miguélistes pourrait conserver une espérance prochaine de troubler l'existence du gouvernement. Leurs mouvements méritent d'être attentivement surveillés. Je suis assuré que la possibilité de ce danger n'aura point échappé à votre observation.

Je dois ajouter à la conversation que je viens d'avoir avec le capitaine Hallart deux points par écrit, pour que l'importance s'imprime bien fortement dans votre

esprit. 1° La nécessité d'obtenir le veto absolu; 2° de créer une autre chambre si faire se pouvait, nommée à vie par le souverain.

Adieu, mon cher général, je fais comme toujours des vœux pour votre bonheur.

LÉOPOLD.

N° 5

LE ROI LÉOPOLD AU GÉNÉRAL GOBLET, A LISBONNE

Trianon, le 28 octobre 1837.

J'ai lu avec un grand intérêt votre lettre du 10 octobre, qui m'est parvenue ces jours derniers. J'approuve tout à fait le conseil que vous aviez donné de résister à la loi qui devait être proposée pour frapper les malheureux Chartistes d'une espèce d'anathème. Je vous donnerai de nouveau, en peu de mots, un résumé des mesures que je pense qu'on devrait prendre :

1° Abandonner toute entreprise qui tendrait à influencer la marche des affaires *par la force des armes*.

2° Se mettre bien en tête que les choses nécessaires pour constituer un gouvernement monarchique devront être conquises par la voie constitutionnelle.

3° Je suis persuadé que la royauté en Portugal conserve encore quelques moyens d'action, votre dépèche du 10 me le prouve et les dépêches de M. Bois-le-Comte que je viens de voir me confirment dans cette impression.

4° Vous avez très bien fait de faire agir la reine dans les choses qui dépendent exclusivement de son adhésion personnelle, et qui ne peuvent se faire sans son consentement. On devrait au palais s'occuper sérieusement et avec suite d'appliquer la science du gouvernement constitutionnel. Il faut pour cela que la reine soutienne de bonne foi ses ministres toutes les fois qu'ils agiront *pour le bien du pays*, qui est tellement inséparable du succès de la reine que si même ils avaient d'autres intentions, il leur serait impossible de rendre de bons services au pays sans en rendre en même temps à leur souveraine. Pour parvenir à ce but, il faudrait qu'on se donnât la peine au palais d'étudier les besoins les plus pressants du pays, et en même temps les moyens dont la reine pourrait disposer pour y satisfaire.

5° Je suis frappé d'une chose, c'est que jusqu'à pré-

sent on a vécu au palais, au jour le jour. On attendait toujours une réaction armée ou un événement qui vînt comme *deus ex machinâ* aplanir les difficultés politiques. Selon moi, la crise de Belem *pouvait* mener à une solution heureuse. Elle a été manquée par l'irrésolution de lord Howard ; c'est un grand malheur, mais nous n'y pouvons rien et nous affaiblirions seulement notre action si nous voulions jeter les yeux en arrière. Je soutiens donc qu'au palais, on ne s'est jamais rendu compte des moyens ordinaires de gouvernement que l'on possédait, je ne dis pas que ces moyens soient très puissants, mais enfin il en existe, il doit en exister, et il s'agit d'en faire usage et de se tracer certaines lignes générales de système qu'on soit déterminé de suivre.

6° La première chose à faire est de travailler de toutes ses forces à obtenir dans la nouvelle Constitution les moyens indispensables pour une monarchie constitutionnelle.

En première ligne se présente le *veto absolu, une Chambre de Pairs à la nomination du souverain, des adoucissements pour l'Église qui permettent de se réconcilier avec le clergé séculier*. Dans l'administration

de la province et de la commune *la forme* que l'on sait être celle que la grande masse du peuple désire le plus.

Ce sont là les premières choses qui me frappent comme éléments *indispensables* d'un gouvernement quelconque. Pour parvenir à ce résultat, le palais devrait se mettre en contact avec les hommes politiques de *tous les partis*. M. Bois-le-Comte croit que Leurs Majestés trouveraient en cela plus de moyens d'action qu'Elles ne le croient peut-être Elles-mêmes. Il faudrait que la reine qui ne manque nullement de bon sens et qui pourrait s'entendre avec son époux sur les différents sujets de conversation à choisir, parlât Elle-même aux hommes politiques du jour, pour produire l'impression que le moment demanderait. Le roi connaît à présent suffisamment le Portugal pour pouvoir traiter verbalement les questions les plus importantes. Il est impossible que les hommes mêmes les plus opposés ne rendent pas justice à la cour, s'ils lui voient le désir sincère de contribuer au bien-être du pays.

7° Vous avez très bien raisonné l'avantage que peut

tirer la cour de la distribution des titres et décorations qui après tout ne peuvent émaner que d'Elle. Que l'on donne des titres et des décorations sans distinction de parti ou d'opinion politique à ceux qui donneront des *preuves de dévoûment* à la monarchie constitutionnelle et qui travailleront à lui donner les *moyens indispensables* pour marcher. En revanche, qu'on se refuse *avec la plus grande fermeté* à toutes les demandes d'avancement, de titres et de décorations pour les hommes qui affaiblissent la monarchie et qui travaillent à son avilissement. Si la cour a la fermeté et en même temps la perspicacité nécessaires pour une pareille marche gouvernementale, quelques mois suffiront peut-être déjà pour lui en faire recueillir de bons fruits.

8° Une grande faute que j'ai remarquée plusieurs fois dans M. Dietz est celle-ci, qu'il voudrait avoir le maximum des *succès tout de suite*, comme si un arbre croissait en quelques heures, ou comme si en toutes choses, la nature n'exigeait pas un certain temps pour parvenir à ses fins. C'est peut-être là une de ses plus grandes fautes. Il parle d'un gouvernement presque

absolu comme celui qui au fond conviendrait le mieux au pays, et il ne s'occupe pas assez des moyens qui se trouvent à sa portée pour améliorer graduellement et pas à pas la position de la royauté.

9° Faites tout ce qui sera en votre pouvoir pour pousser la cour à ne pas s'isoler comme elle le fait. Elle devrait au contraire s'établir sur une base aussi large que possible. Vous vous souviendrez que vous avez été frappé de ce que Van de Weyer voyait trop exclusivement des hommes du parti aristocratique. Tâchez donc vous-même autant que possible de lier connaissance avec les hommes de tous les partis. Vous jugerez mieux ainsi de la véritable position des affaires et vous pourrez vous rendre d'autant plus utile à Leurs Majestés.

10° Je ne sais que penser de tout ce qui se dit sur M. Bois-le-Comte. J'ai vu ses dépêches de différentes époques; nullement écrites pour être vues par moi. J'ai vu les instructions et les réponses du ministre, et je ne puis pas m'empêcher de croire qu'on a considérablement exagéré la soi-disant protection qu'il avait accordée au parti anarchiste. Bois-le-Comte rappelle

dans plusieurs de ses dépêches, pour savoir si ses instructions primitives avaient été bien comprises par lui, le sens de ces instructions, et il dit : « Si je ne me trompe pas, la volonté du roi Louis-Philippe est qu'il y ait de ma part non-ingérence dans les affaires du pays, que je me rende aussi utile que possible à la reine et que je veille à sa sûreté, que je ne perde pas de vue que la France ne dispute pas à l'Angleterre son influence en Portugal, et que même cette influence est considérée comme indispensable au Portugal, que je m'abstienne de me lier avec aucun parti politique, que je sois bien avec les ministres de la reine aussi longtemps qu'ils seront ses ministres, et ne reconnaisse d'autre pouvoir dans l'État que celui qui aurait été sanctionné par l'adhésion officielle de la reine, que je prenne soin outre cela de la colonie française et veille à ce que son existence ne soit pas compromise. » Il parle à plusieurs reprises au ministre de la nécessité qu'il y aurait pour le Portugal de voir l'influence anglaise mieux établie qu'elle ne l'est maintenant. Il parle de M. Lucotte comme d'un homme fort dangereux. Il considérait du reste la tentative des maréchaux comme

prématurée, et pensait que tout échec que recevrait une tentative à main armée aurait pour suite une réaction contre le gouvernement de la reine. Comment croire, après avoir lu ces dépêches en original, ainsi que les minutes des réponses et des instructions, surtout quand on connaît les vues du roi et de son ministère, que Bois-le-Comte ait pu sérieusement encourager et soutenir le parti anarchiste. Si je pouvais en obtenir des preuves positives, ce serait d'une *haute importance,* puisque cela prouverait que Bois-le-Comte a indignement trompé son propre gouvernement. J'ai déjà lu dans ses dernières dépêches son compte rendu de la conversation qu'il a eue avec vous sur les dernières résolutions de la reine, et je la trouve conforme à ce que vous en dites vous-même. Il y a eu récemment un rapprochement entre le cabinet anglais et celui de France dans le but d'empêcher ces mésentendus devenus si fréquents entre les agents diplomatiques de ces deux pays. Lord Howard de Walden ne tardera pas à en recevoir communication. J'y ai beaucoup travaillé et je me flatte d'en voir résulter, non seulement du bien pour le maintien de l'harmonie

entre l'Angleterre et la France, mais aussi de véritables avantages pour les deux malheureux gouvernements de la Péninsule. J'espère que ma longue lettre explique d'une manière claire et suffisante mes idées sur la marche à suivre, même dans l'avenir le plus rapproché. Si vous y trouvez encore quelques obscurités, communiquez-moi franchement vos observations.

Je vois avec plaisir dans les dépêches de Bois-le-Comte que l'on rend justice à la bonne foi de la cour et que l'on croit qu'elle est restée neutre dans la lutte. Je tiens beaucoup à ce qu'elle conserve, comme une arme bien puissante, cette réputation de bonne foi.

En faisant des vœux bien sincères pour votre succès en toute chose, je vous remercie pour votre zèle pour le service de Leurs Majestés portugaises.

Léopold.

Nº 6

a. LORD HOWARD DE WALDEN AU GÉNÉRAL GOBLET

Lisbonne, ce 20 décembre 1837.

Mon cher général,

J'ai réfléchi à ce que M. de Bois-le-Comte déclare que le roi Léopold a exprimé au roi Louis-Philippe et et à M. Molé sur sa conduite politique et personnelle, pendant la crise de l'insurrection chartiste du mois de juillet et ce qui m'a paru le plus devoir attirer mon attention, c'est que le ministre de France n'a rien négligé pour que le roi Ferdinand connaisse l'approbation qu'il avait reçue.

Il me serait impossible d'envisager ces sentiments

autrement que sous le point de vue d'une entière *approbation* de tous ses actes et par conséquent d'une entière *désapprobation* des nôtres!

Je n'ai aucune intention d'analyser tout ce qui s'est passé, mais comme je verrais ma position vis à vis de votre roi (qui paraissait autrefois vouloir bien placer quelque confiance dans ma discrétion, ma connaissance du pays et surtout de ses hommes d'État) comme je verrais, dis-je, cette position matériellement affectée par cette opinion, il est de mon devoir de vous avouer franchement, comme au conseiller, aux avis duquel le roi Léopold adressera le jeune souverain de ce pays, dans les temps difficiles, que la conclusion à laquelle Sa Majesté serait arrivée sur ce sujet, me causerait autant de surprise que de peine, et devrait nécessairement, à la prochaine crise, produire de graves et interminables inconvénients.

Le roi Léopold accepterait les rapports publics de M. de Bois-le-Comte sur sa propre conduite, en contradiction, j'ose l'affirmer, de tous les représentants des autres puissances résidants à cette cour. Néanmoins, comme les divergences des vues de l'envoyé de

France et des miennes sont manifestes et spéciales, j'espère que vous voudrez bien m'informer, si Sa Majesté a approuvé, en effet, la conduite de M. de Bois-le-Comte, dans les détails suivants :

1° En rendant le Portugal l'arène sur laquelle devait s'exercer la politique gallo-espagnole contre l'Angleterre ;

2° Dans le projet de traité, entre la France et le Portugal, esquissé et soumis à la considération du président du conseil de ce pays depuis l'arrivée de M. de Bois-le-Comte ;

3° Dans l'encouragement donné par M. de Bois-le-Comte à toute mesure hostile au commerce de l'Angleterre ;

4° Dans l'absence totale et bien marquée de courtoisie envers l'amiral anglais et ses officiers.

Ces détails ont rapport aux instructions générales, annoncées publiquement comme ayant été données à M. de Bois-le-Comte (pour les intérêts de la couronne de Portugal) d'entretenir les relations les plus cordiales avec la légation d'Angleterre à Lisbonne.

Quant à l'insurrection chartiste, vous savez que *j'ai*

toujours désiré qu'on arrivât à la paix par voie de négociation.

1° M. de Bois-le-Comte s'opposa à cette idée.

2° M. de Bois-le-Comte exprima le désir et l'opinion que la reine se mît à la tête des démocrates.

J'ai exprimé le désir et l'opinion que S. M. T. F. demeurât neutre, mais ne se compromît point contre les Chartistes.

3° M. de Bois-le-Comte recommanda des mesures *sanguinaires* contre les Chartistes.

Je me suis opposé à l'idée de mesures aussi peu d'accord avec l'humanité, la justice et la vraie politique.

4° M. de Bois-le-Comte recommanda l'adoption par la reine de la violente proclamation rédigée par MM. Garrett et Sabroza, présentée avec instances par de Castro Pereira.

Je m'y suis opposé et je suis parvenu à obtenir sa modification telle qu'elle fut publiée.

5° M. de Bois-le-Comte s'opposa à l'idée de refuser la sanction royale à la loi pour priver les maréchaux de leurs honneurs et titres.

J'ai continuellement dénoncé cette mesure comme peu généreuse et honorable, vu la part qu'avaient prise le roi et la reine dans le mouvement chartiste.

6° M. de Bois-le-Comte conseilla à la reine d'aller souvent au théâtre pendant que ses partisans versaient leur sang en défendant sa cause.

J'étais d'avis qu'Elle n'y fût pas.

7° M. de Bois-le-Comte prêta tout l'appui en son pouvoir, premièrement à M. Dias d'Oliveira et, ensuite à s^r de Castro Pereira.

Je m'y suis opposé.

8° M. de Bois-le-Comte repoussa pendant la lutte toute idée d'amnistie pour les chefs chartistes, quelque modifiée qu'elle fût.

J'en ai recommandé une depuis le commencement des événements.

9° Le système de M. de Bois-le-Comte était invariablement celui de créer l'alarme au palais.

Mon objet a toujours été d'inspirer du courage au roi et à la reine et de calmer l'inquiétude.

10° A l'égard de la distribution de titres et de décorations aux vainqueurs chartistes, le ton de M. de Bois-

le-Comte était analogue à celui du *Nacional*, c'est à dire de les combler.

Moi, j'ai fortement conseillé de ne rien accorder dans le moment, d'éviter autant que possible d'établir des symboles de victoire et de défaite, parmi ceux qu'il fallait travailler à réconcilier, et surtout de profiter de l'avidité avec laquelle ces distinctions sont recherchées, pour influencer la conduite de ces messieurs, en obtenant des concessions dans la nouvelle Constitution, par le refus de conférer aucune de ces faveurs (prérogatives spéciales de la couronne) avant que la loi fondamentale n'ait reçu la sanction de la reine.

Voilà, autant que je puis me le rappeler, les principaux points sur lesquels nous avons été entièrement opposés dans nos opinions et conseils; les uns ont rapport à la politique du pays, les autres aux principes d'honneur du souverain; je vous les énumère parce qu'en général, vous avez paru partager mes sentiments pendant l'insurrection chartiste, et tant de sympathie a existé entre nous, pour la position du jeune roi, que vous comprendrez toute la portée des points de divergence entre la conduite de M. de Bois-le-Comte et la

mienne, et je suis persuadé, par conséquent, que vous m'accorderez la satisfaction de m'éclairer autant qu'il est en votre pouvoir de faire, sur le changement inattendu qui se serait opéré dans l'esprit de votre roi à l'égard de M. de Bois-le-Comte et de nous.

Vous comprenez qu'il devient important pour moi de savoir jusqu'à quel degré votre roi désire que les conseils de M. de Bois-le-Comte soient suivis par le roi Ferdinand, car, constitutionnellement parlant, je n'ai à faire, comme ministre, qu'au gouvernement du pays, relativement aux affaires publiques, et si, dans un moment de crise, on me demandait mon opinion, seulement pour me charger de la responsabilité de donner des avis dans le cas où ils s'accorderaient avec ceux de M. de Bois-le-Comte, ou pour ne pas les suivre s'ils ne s'accordaient pas, ne pouvant changer cette opinion, il serait alors de mon devoir d'être sur mes gardes.

Je sais, mon cher général, que vous comprendrez de la manière la plus amicale tout ce que ma position aurait de difficile ; je vous écris donc, sans scrupule, le détail de mes griefs, ne pouvant, à cause de mon rhumatisme, aller vous voir, comme je le désirais ; ne pen

sez pas cependant, que dans ce que je vous dis, je me permettrais, en aucune circonstance, de critiquer en rien la conduite de votre roi; j'apprécie entièrement, croyez-moi, les diverses considérations qui pourraient politiquement engager Sa Majesté à approuver ou du moins à ne pas blâmer la manière d'agir de M. de Bois le Comte; mais, comme vous avez, dans toutes les occasions, toujours été d'accord avec moi sur la marche que le roi et la reine devaient suivre, sans jamais perdre de vue les principes d'honneur et de dignité qui doivent guider un souverain dans des moments de crise, je serais très étonné de trouver dans les vues du roi Léopold, relativement à son neveu en Portugal, des principes qu'on ne saurait, il me semble, donner pour règle à une âme jeune et droite, à son début dans une carrière entourée, il est vrai, de difficultés et de dangers, mais où il n'a cependant que des *éperons* et non une *couronne* à gagner.

Croyez, je vous prie, aux assurances d'estime et d'amitié avec lesquels j'ai l'honneur d'être

votre très dévoué

Howard de Walden.

b. RÉPONSE DU GÉNÉRAL GOBLET A LORD HOWARD DE WALDEN

Lisbonne, le 22 décembre 1837.

Milord et cher collègue,

J'ai reçu votre lettre particulière et confidentielle du 20 de ce mois et je regrette infiniment que vous attachiez autant d'importance à ce que M. de Bois-le-Comte a communiqué à quelques personnes sur l'approbation que le roi Léopold aurait donnée à sa conduite pendant la crise de l'insurrection chartiste.

Vous me demandez à ce sujet beaucoup plus de détails que je ne puis vous en donner. Certainement, j'ai entretenu Sa Majesté de la divergence qui existait entre notre manière de voir et celle de M. de Bois-le-Comte; mais je n'ai représenté celle-ci que dans ses traits généraux plutôt que dans ses détails, et par suite mon souverain n'est, à son tour, entré en explication sur aucune des particularités que vous mentionnez dans votre lettre.

Vous savez qu'à moi-même le ministre français n'a

point dit un mot de l'approbation que le roi des Belges aurait donné à sa conduite; seulement, comme je vous l'ai communiqué dans le temps, Sa Majesté m'a fait connaître que rien dans la correspondance officielle de cet envoyé ne pouvait laisser soupçonner qu'il eût accordé aucun encouragement au parti anarchique. A cela, mon cher collègue, je n'avais qu'une chose à répondre : c'est que l'attitude de M. de Bois-le-Comte avait paru n'être point en harmonie avec le langage de sa correspondance officielle.

Dans le moment de la crise, je n'étais préoccupé que du salut de la reine; il m'était donc permis de ne pas fixer bien spécialement mon attention sur les griefs que l'Angleterre pouvait particulièrement reprocher à M. de Bois-le-Comte; mais ce que je n'ai jamais pu concilier, sans lui supposer quelque animosité contre cette puissance, est que tandis qu'il déclarait que tout échec reçu par les maréchaux en était un pour le pouvoir de S. M. T. F., ses discours, ses relations et ses démarches ne tendaient à rien moins qu'au triomphe de ce qu'il appelait le *gouvernement de la reine*.

Peut-être que si je fusse arrivé plutôt en Portugal j'aurais, comme M. de Bois-le-Comte, considéré la tentative des maréchaux comme prématurée; mais une fois commencée, fût-ce même malgré mes avis, j'eusse contribué à son succès de toute mon influence, si, comme lui, j'eusse eu la conviction qu'une défaite devait porter un coup fatal à l'autorité de la couronne.

Dans tous les cas, la conduite de M. de Bois-le-Comte aurait-elle été approuvée par S. M. le roi des Belges, cette approbation ne pourrait sans doute s'appliquer qu'aux circonstances présentes et non pas à celles passées : ce qui est bien maintenant était détestable durant la crise que nous avons traversée. C'est ainsi qu'il faut envisager les choses et dès lors, mon cher collègue, il sera facile d'expliquer ce que M. de Bois-le-Comte a dit à quelques personnes.

Depuis les derniers jours de juillet, époque de mon arrivée dans cette capitale, il y a eu en général trop de similitude dans notre manière de voir pour que mon souverain, en approuvant ma conduite, n'ait pas implicitement rendu justice à la vôtre; je ne crois

donc pas que ce qui s'est dit ou a pu se dire à Paris soit de nature à ralentir votre zèle pour les intérêts du roi et de la reine de Portugal, et j'ose croire que, dans les crises à venir, nous nous retrouverons encore sur le même terrain pour donner à Leurs Majestés les conseils que réclamera leur position. J'en ai pour garant le dévoûment que, comme moi, vous leur portez sans doute, et par devoir, et par sentiment.

Veuillez recevoir, milord et cher collègue, l'expression de tous les sentiments d'estime et d'amitié avec lesquels j'ai l'honneur d'être

votre très dévoué,

général Goblet.

N° 7

LE ROI LÉOPOLD AU GÉNÉRAL GOBLET, A LISBONNE

Bruxelles, 23 mars 1838.

C'est avec un intérêt EXTRÊME que j'ai lu votre rapport. Lord Howard de Walden vous a *beaucoup* et *justement loué*. Je vois que tous vos conseils ont été bons et sages; continuez maintenant à diriger la poursuite à la manière de votre ancien chef Napoléon; c'est le parti qu'il savait tirer de la victoire qui rendait ses victoires si importantes.

Le refus des promotions avait été beaucoup blamé par lord Howard. J'espère qu'il en comprendra maintenant l'importance, car c'est au système qu'on a suivi que l'on doit l'*unique* succès qu'on ait eu depuis deux ans. Au palais, on paraît s'être bien conduit; il

n'y a que les choses suivantes qui me paraissent de véritables fautes et vous les avez appréciées ainsi : 1° de ne pas avoir mieux considéré la signature des démissions de Bomfin et Sanchez ; 2° d'avoir demandé un conseil sur le renvoi du gouverneur civil Caldeira, au lieu d'accepter la proposition de trois ministres présents ; 3° que Dietz a empêché le roi de se montrer. C'était une faute grave puisque cela mettait la décision des affaires entièrement entre les mains des généraux, comme le résultat du 13 l'a prouvé. Car enfin, le dernier combat a été un *accident heureux*, mais non pas le résultat des mesures sages, qui se trouvaient entièrement dérangées dans leur économie par les conventions de *Sa* (1) avec les gens de l'arsenal.

Sa me paraît d'après sa conduite un homme des plus *dangereux;* il faudrait, autant que possible, le mater et ne pas lui laisser jouer le rôle de dictateur qu'il a rempli jusqu'à présent. Peut-être qu'on pourra maintenant se servir de Bomfin dans ce sens. Je laisse toutes ces questions à votre savoir faire et au sage tact

(1) M. de Sa da Bandeira.

que vous avez déployé dans tant de circonstances. De la *suite* et de la modération, mais une volonté ferme. Pour Bomfin et ceux qui se sont bien montrés, des récompenses; une force armée payée appartenant à la reine; c'est *là* la base de tout l'avenir, et dût-on laisser tout le reste du monde sans salaire, il faut que les troupes fidèles soient payées et soignées. Attachez-vous principalement à cela, car dans *cette attitude* est tout l'avenir de la couronne.

J'ai écrit dans ce sens au roi et à Dietz. Vous aurez appris les démarches du roi Guillaume. On paraît beaucoup le presser en Hollande. Notre rôle est de protester contre toute chose qui pourrait empêcher un traité de gré à gré entre la Hollande et nous. Il faut tâcher de rattraper le terrain perdu dans le traité du 15 novembre; les puissances ne l'ayant accepté qu'avec des réserves et n'ayant au fond donné aucune suite à leurs propres engagements, il faut bien que cela ait aussi un résultat pour nous.

Adieu, que le ciel vous protége.

LÉOPOLD.

N° 8

LE ROI LÉOPOLD AU GÉNÉRAL GOBLET, A LISBONNE

Bruxelles, le 17 avril 1838.

Mon cher général,

J'ai lu avec le plus grand intérêt vos différentes dépêches. Celle du 2 de ce mois est bien satisfaisante et nous montre enfin de l'avenir. Il m'est *bien doux de pouvoir vous dire combien j'ai été satisfait de ce que vous avez fait dans ces circonstances si difficiles*. Car, quoique vous parliez de vous-même avec la *plus grande modération*, je connais suffisamment les éléments pour savoir *que tout le bien qui s'est fait a été le résultat de* VOS BONS CONSEILS. En Angleterre on a bien fortement cette impression, et je dois rendre la

justice au roi et à Dietz, qu'ils expriment les mêmes sentiments. Continuez dans la même voie. Il faut : 1° une force armée tout à fait sûre; elle le sera si elle est payée. Il faut donc avant tout assurer son paiement; 2° il faudrait de la gendarmerie, l'organisation se ferait graduellement; 3° il faut recomposer le bataillon de l'arsenal; il faut que d'autres individus le composent et que tous les mauvais en soient éloignés. Sans cela, c'est comme un fusil chargé, qu'un malveillant n'a qu'à armer et il part; 4° il me semble absolument nécessaire qu'on envoie le comte *Sa* à Londres pour le couronnement de la reine. *J'insiste* sur cela, et je veux avec plaisir lui donner le Grand Cordon s'il reste ensuite un peu à Londres. Je vous prie de me recommander également des officiers méritants que le roi désirerait faire décorer. — Pensez qu'il faut battre le fer pendant qu'il est chaud, et que la force, ainsi que l'opinion, doivent être du côté de la couronne; 5° Attachez-vous à ce qu'on commence à s'occuper du bien-être du pays. Je crois la masse du peuple bonne et susceptible de s'attacher, mais je vous demande à *quel titre* aurait-il jusqu'à présent aimé la

royauté constitutionnelle? Ils n'ont jamais été aussi misérables qu'aujourd'hui; 6° Quoique vous ne soyez pas fort pour les questions d'Église, je vous charge cependant de faire des ouvertures au gouvernement portugais pour lui demander de se mettre en communication avec moi relativement à ses relations avec la cour de Rome. Vous savez que cette question n'est pas sans importance, et je me flatte de faire du bien, au moins je le tenterai.

Les affaires hollando-belges me donnent des tribulations assez considérables, mais j'espère ou que nous resterons comme nous sommes, ou que nous parviendrons à modifier le traité définitif d'une manière satisfaisante.

Léopold.

Nº 9

LE ROI LÉOPOLD AU GÉNÉRAL GOBLET, A LISBONNE

(EXTRAIT)

28 avril 38.

Tout ce qui s'est passé jusqu'à présent a très bien été, mais la grande affaire c'est de ne *pas se relâcher* et de *continuer* en si beau chemin. Je crois qu'il est indispensable d'envoyer le comte de Sa sans perte de temps à Londres . . . .

. . . .

. . . . . J'ai écrit assez longuement à mon neveu aujourd'hui. Il est temps qu'il s'occupe du *bien-être* du pays. C'est par lui que la présence d'un *bon* gouvernement, doit se faire sentir. Jusqu'à présent le triste état politique des choses ne permettait pas de

s'occuper de ces importantes questions; mais je crois que le Portugal offre pas mal de ressources qui, pour être cultivées, doivent cependant être protégées et indiquées par le gouvernement. Recommandez au roi de relire ce que je lui avais écrit et donné comme guide lors de son séjour ici, cela n'est pas long. Il faut sérieusement s'occuper à cultiver et à exploiter le sol. Le portugal est principalement propre 1) à la culture du vin; 2) à la fabrication d'eau-de-vie de qualités supérieures; 3) de la production d'huile d'olive; 4) de la soie, branche importante de nos jours; 5) des fruits tels qu'oranges, amandes, etc. 6) Je ne sais pas si on pourrait cultiver quelques espèces de riz, cela est probable; 7) peut-être du coton. 8) Il doit exister des richesses minérales qu'il faudrait au moins examiner. 9) Les laines de bonnes qualités seraient importantes. 10) Des céréales au delà des besoins du pays pourraient certainement être récoltées. 11) Il faudrait s'occuper à faire renaître et protéger les forêts. Les chênes qui donnent des matières pour teindre; le chêne qui fournit une capsule de gland pour tanner, etc., mériteraient la plus grande attention du gouvernement.

12) Rendre les communications plus faciles serait pour toutes choses bien utile.

Je pense avoir oublié plusieurs objets de commerce, mais ce que je viens de nommer prouve déjà que le Portugal pourrait trouver des matières précieuses pour un commerce lucratif. Il est trop dans son enfance pour songer à des manufactures; il vaut mieux qu'il achète des objets fabriqués et qu'il se crée aussi *un revenu de douanes* indispensable pour ses besoins.

Pressez ces importantes questions; ce sont elles qui sont importantes et non pas ces niaiseries sur des libertés qui détruiraient de fond en comble l'état social.

. . . .

. . . .

Léopold.

FIN

ERRATA

Page 64, ligne 18, au lieu de *Viera* de Castro, lisez : Vieira de Castro.
Page 235, ligne 19, au lieu de *les* travaux, lisez : leurs travaux.
Page 266, ligne 13, au lieu de *conme*, lisez : comme.
Page 321, ligne 21, au lieu de *les vicomtes*, lisez : le vicomte.

TABLE DES MATIÈRES

Avertissement. 5
Introduction 7

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE PREMIER

Les deux mariages de la reine dona Maria. — Majorité de la jeune reine. — Ses fiançailles au duc de Leuchtenberg par don Pedro mourant. — Habile attitude du Prince-époux. — Impopularité de sa nomination au commandement suprême de l'armée. — Sa mort. — Vœux des Cortès en faveur d'un second mariage royal. — Choix du prince Ferdinand de Saxe-Cobourg-Kohary. — Origine et élévation des Cobourg. — Premiers rapports de la Belgique indépendante et du Portugal régénéré. — Envoi en Portugal de volontaires belges sous le ministère du général Goblet. — Éducation et caractère du prince Ferdinand. — Mission de M. Van de Weyer. — Le précepteur Dietz. 35

CHAPITRE II

La nuit du 9 septembre 1836. — Fâcheux débuts du nouveau prince-époux. — Vote des Cortès abolissant le commandement suprême de l'armée. — Nomination extraconstitution-

nelle du prince Ferdinand au grade de Maréchal général. — Justification impolitique du cabinet Terceire. — Dissolution des Cortès. — Résultat des élections générales. — Explosion populaire à Lisbonne. — Désarroi au palais. — Défection des troupes. — Répugnance de la reine à se réfugier sur la flotte anglaise. — Ministère Sa da Bandeira. — Adhésion de la couronne à la Constitution de 1822 49

CHAPITRE III

La révolution portugaise à l'étranger. — La Charte de 1826 et la Constitution de 1822. — Espérances du parti chartiste. — Le maréchal Saldanha. — Influence de ses discours sur les envoyés d'Angleterre et de Belgique. — Improbabilité d'une intervention étrangère en faveur de la Charte. — Impression du roi Léopold à la nouvelle de la révolution portugaise. — Mission du général Goblet près du cabinet britannique. — Sa dépêche à M. Van de Weyer pour relater l'inutilité de ses efforts 66

CHAPITRE IV

Préparatifs de réaction. — Le lendemain de la révolution. — Esprit réformateur du ministère. — Renaissance du malaise public. — Les clubs et la réaction. — Protestation chartiste des pairs. — Langage de la cour. — Ordre du jour adressé aux troupes par le prince Ferdinand. — Plans du maréchal Saldanha. — Son entretien avec lord Howard et M. Van de Weyer. 75

CHAPITRE V

Négociations à Paris et à Londres. — Conséquences d'une illusion réciproque. — Seconde tentative du général Goblet à Londres et démarche personnelle du roi Léopold à Paris. — La flotte française dans le Tage. — Offre de troupes belges

pour seconder une réaction chartiste. — Embarras du cabinet anglais. — Entretien du général Goblet avec lord Palmerston. — Sa nouvelle dépêche à M. Van de Weyer . . 85

CHAPITRE VI

Les journées de novembre. — Les insurrections et les coups d'État. — Indifférence politique des masses portugaises. — Présomption du parti chartiste. — Démonstration militaire contre le palais. — Retraite de la reine à Belem. — Renvoi du ministère Sa da Bandeira. — Le nouveau cabinet et le maréchal Saldanha. — Confiance de la cour dans l'issue du mouvement. — Meurtre de l'ancien ministre Freire. — Panique à Belem 97

CHAPITRE VII

Rentrée de la reine à Lisbonne. — Démarches conciliatrices de M. Passos. — Mouvement offensif des Septembristes. — Débarquement des Anglais. — Les conditions de la Junte. — Rappel du général Sa da Bandeira au pouvoir. — Désappointement de lord Howard et de M. Van de Weyer. — Convocation des Cortès pour établir un compromis entre la Constitution et la Charte. — Rentrée de la cour dans la capitale. — État général des esprits. — Départ de M. Van de Weyer. 110

DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE VIII

Le Portugal après les journées de novembre. — La succession de M. Van de Weyer à Lisbonne. — Forces du parti ministériel. — Les bases du nouveau pacte fondamental. — Premiers embarras du cabinet. — Découragement intime de la couronne. — Dona Maria II. — La camarilla. — Intervention de M. Dietz. — Envoi du général Goblet en Portugal. 121

CHAPITRE IX

La mission du général Goblet. — La politique constitutionnelle du roi Léopold I. — Difficultés d'une mission confidentielle. — Lord Palmerston et la politique de non-intervention. — Boutade de lord Wellington sur les gouvernements libres. — Arrivée du général Goblet à Lisbonne pendant une nouvelle insurrection chartiste. — Proclamation du baron de Leiria. — Le marquis de Saldanha à la tête de la révolte. — Désordre et confusion dans la capitale 136

CHAPITRE X

Défaillances de la cour. — Abattement de la couronne. — Périls d'une manifestation royale en faveur des Septembristes. — Tentative du général Goblet pour prouver à M. Dietz l'opportunité d'une attitude plus ferme. — Légitimes défiances du prince Ferdinand. — Adresse des Cortès et réponse favorable de Sa Majesté. — Proclamation du maréchal Saldanha pour accuser les Constitutionnels de violenter le libre arbitre de la reine. — Ignorance générale des événements militaires. 148

CHAPITRE XI

Désorganisation du ministère. — Perplexités et tiraillements du cabinet. — Sa démission. — Efforts du général Goblet pour le maintenir au pouvoir. — Replâtrage du ministère. — M. Dietz et le culte du plus fort. — Nouvelle retraite du cabinet. — Le vicomte de Sa da Bandeira et le parti chartiste. — Adhésion retentissante du duc de Terceire à la cause de l'insurrection. — Arrivée des deux maréchaux sous les murs de Lisbonne 157

CHAPITRE XII

Les influences diplomatiques à Lisbonne.—Justification du général Goblet. — Son opinion sur l'état des partis. — La politique

anglaise en Portugal. — Sympathie de M. de Bois-le-Comte pour le parti septembriste. — Véritable origine de la divergence entre les envoyés de France et d'Angleterre. — Aveux de M. de Bois-le-Comte. — Unique remède à l'antagonisme diplomatique des deux envoyés 170

CHAPITRE XIII

Vicissitudes de l'insurrection. — Les premiers mouvements des insurgés. — Formation d'une régence. — Effervescence de la capitale à l'approche des maréchaux. — Leur retraite vers le nord. — Rencontre de Rio Maior. — Fractionnement de la division portugaise au service d'Espagne. — Concentration des Chartistes vers Porto. — Combat de Ruivaès. — Convention du 20 septembre. — Entrevue du duc de Terceire et du général Goblet à bord du *Malabar*. — Naissance d'un héritier présomptif 181

TROISIÈME PARTIE

CHAPITRE XIV

Le roi Léopold et la cour de Lisbonne.—Heureux résultats d'une impuissance momentanée. — M. Dietz et le général Goblet. — Fausse position du jeune roi. — Sa vraie sphère d'activité. — Long silence du roi Léopold. — Envoi à Bruxelles du capitaine Hallart. — Première dépêche du roi Léopold. — Conformité de ses conseils avec la politique du général Goblet. — Patience et fermeté 193

CHAPITRE XV

Rapprochement diplomatique à Lisbonne. — Relations personnelles du général Goblet avec ses collègues à Lisbonne. — Ouvertures inadmissibles de M. de Bois-le-Comte. — Soupçons de lord Howard. — Le duc de Terceire et les précau-

tions de l'envoyé français. — Le roi Léopold I[er] à Trianon. — Fausse appréciation de l'étranger sur les partis portugais. — L'anglophobie de M. de Bois-le-Comte. — Heureuse intervention du roi Léopold aux Tuileries et à Saint-James. — Réconciliation générale. 205

CHAPITRE XVI

Raffermissement de la politique royale. — Le Portugal à la naissance de l'héritier présomptif. — Importance de cet événement. — Premiers symptômes de transformation dans l'attitude de la couronne. — Amnistie des délits civils et militaires. — Refus de décorer les vainqueurs des dernières dissensions. — Usage du veto royal. — Les partis au sein des Cortès. — Recomposition ministérielle sous la présidence du général de Sa da Bandeira 220

CHAPITRE XVII

La nouvelle Constitution. — L'intervention de la couronne dans les travaux des Cortès. — Le projet de Constitution et l'opposition parlementaire. — Les droits de veto et de dissolution. — Renvoi à la législature suivante du vote définitif sur l'organisation de la première Chambre. — Caractère général de la nouvelle Constitution. — Rapprochement avec les institutions organiques de la Belgique 233

CHAPITRE XVIII

Formation d'un parti constitutionnel modéré. — Les ultra-royalistes du Portugal. — Les anciennes factions et la nouvelle Constitution. — Nécessité d'un parti intermédiaire. — Conseils du roi Léopold sur la réorganisation de la cour. — L'étiquette au palais de Lisbonne. — Utilité gouvernementale de la *représentation.* — Rupture de l'aristocratie septembriste avec ses alliés des clubs. — Rentrée des anciens Chartistes sur la scène légale. — La fin de l'année 1837 248

QUATRIÈME PARTIE

CHAPITRE XIX

La queue du parti septembriste. — Le vicomte de Sa da Bandeira. — Sa politique. — Le baron de Bomfin — Résistance de la Reine à une promotion antichartiste. — Démission du ministère. — Agitation dans Lisbonne. — L'organisation du parti avancé. — Isolement de la cour. — Manifestation en faveur du cabinet démissionnaire. — Sa rentrée au pouvoir . 261

CHAPITRE XX

Contre-coup des soulèvements chartistes. — Echec de la manifestation populaire. — Le ministère et le parlement. — La retraite armée du général Bomfin. — Recrudescence de l'insurrection. — Destitution du gouverneur Caldeira. — Atermoiements du général de Sa da Bandeira. — La transaction avec l'émeute. — Mesures de rigueur contre les insurgés. — Le palais en danger. — Prudente attitude de la couronne . 275

CHAPITRE XXI

Dispersion de l'émeute. — Réplique de la reine à la députation de la garde nationale. — Energie inattendue du général de Sa da Bandeira. — Préparatifs de répression armée. — Les Cortès au palais de la reine. — L'éloquence de la fusillade. — Prise du couvent de *Jesus* par le baron de Bomfin. — L'ordre et l'armée. — Revirement du vicomte vers les exaltés. — Triste accueil de ses avances 290

CHAPITRE XXII

Les suites de la victoire. — Amélioration de l'esprit public. — Reconstitution de la majorité modérée. — Rentrée au pou-

voir du général Bomfin. — Les promotions militaires. — Répugnance du vicomte de Sa da Bandeira à poursuivre le châtiment des vaincus. — Un expédient ministériel. — Adhésion forcée du vicomte à la démission des fonctionnaires compromis. — Sa rupture définitive avec les exaltés 304

CHAPITRE XXIII

Les débuts de la nouvelle Constitution. — Cloture de la session. — Prestation de serment à la Constitution. — Amnistie générale. — Les distributions de récompenses. — Le vicomte de Sa da Bandeira grand-cordon de l'Ordre Léopold. — La Fête-Dieu à Lisbonne. — Tentative de meurtre sur le président du conseil. — Mesures énergiques du gouvernement. . 318

CHAPITRE XXIV

Apaisement final. — Nécessité d'un gouvernement fort en Portugal. — La lassitude des partis et le prestige de la couronne. — La reine et le comte de Sa da Bandeira. — Départ du général Goblet. — Conclusion 327

ANNEXES

N° 1

Le roi Léopold au général Goblet, à Londres, daté des Tuileries le 18 octobre 1836 343

N° 2

Le roi Léopold au général Goblet, à Londres, daté des Tuileries le 27 octobre 1836 346

N° 3

Le roi Léopold au général Goblet, à Londres, daté de Laeken le 29 octobre 1836 339

N° 4

Le roi Léopold au général Goblet, à Lisbonne, daté de Laeken, octobre 1837. 352

N° 5

Le roi Léopold au général Goblet, à Lisbonne, daté de Trianon le 28 octobre 1837 360

N° 6

a. Lord Howard de Walden au général Goblet, à Lisbonne, daté du 20 décembre 1837. — *b*. Réponse du général Goblet à lord Howard de Walden, à Lisbonne, datée du 22 décembre 1837. 371

N° 7

Le roi Léopold au général Goblet, à Lisbonne, daté du 23 mars 1838 381

N° 8

Le roi Léopold au général Goblet, à Lisbonne, daté du 17 avril 1838 384

N° 9

Le roi Léopold au général Goblet, à Lisbonne, daté du 28 avril 1838 387

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES

pr. 3. —

L'ÉTABLISSEMENT

DES

COBOURG EN PORTUGAL

ÉTUDE SUR LES DÉBUTS D'UNE MONARCHIE CONSTITUTIONNELLE

ÉCRIT SOUS LES YEUX
DU Lt GÉNÉRAL COMTE GOBLET D'ALVIELLA
ANCIEN ENVOYÉ DE BELGIQUE A LISBONNE

PAR

E. GOBLET D'ALVIELLA
DOCTEUR EN SCIENCES POLITIQUES ET ADMINISTRATIVES

BRUXELLES
A. LACROIX, VERBOECKHOVEN & Cie, ÉDITEURS
42, BOULEVARD DE WATERLOO, 42

LISBONNE
SILVA JUNIOR ET Ce
LIBRAIRES-ÉDITEURS
Place D. Pedro, 20 à 25.

LONDRES
TRUBNER ET Ce
LIBRAIRES-ÉDITEURS
60, Paternoster Row, 60.

1869

EN VENTE CHEZ LES MÊMES ÉDITEURS

OUVRAGES DU G[al] C[te] GOBLET D'ALVIELLA

MÉMOIRES HISTORIQUES

LA PREMIÈRE ATTEINTE

PORTÉE AUX

TRAITÉS DE 1815

DIX-HUIT MOIS DE POLITIQUE ET DE NÉGOCIATIONS

---

2 beaux volumes in-8°. — Prix : 10 francs

DES CINQ GRANDES PUISSANCES

DE L'EUROPE

DANS

LEURS RAPPORTS POLITIQUES ET MILITAIRES

AVEC

LA BELGIQUE

1 vol. in-8°. — Prix : 5 fr.

Bruxelles. -Typ. A. Lacroix, Verboeckhoven et C[ie], Boulev. de Waterloo, 42

